



Ministry for Foreign  
Affairs of Finland

# TRADE UNIONS AND TRADE

**l'Union générale Tunisienne du travail  
(UGTT)**



Novembre 2021

sask<sup>fi</sup>



**LRS** Labour  
Research  
Service



**Ministry for Foreign  
Affairs of Finland**

**Auteur**

**l'Union générale tunisienne du travail (UGTT):**

Mohamed Faical Kadhkadh, Mongi Smaili and Hedi Dahmene

**Email:** ded.ugtt@yahoo.fr

**Équipe éditoriale**

**ITUC Africa:** Eric Manzi (Eric.Manzi@ituc-africa.org)

**LRS:** Trenton Elsley (trenton@lrs.org.za); Marie Daniel (marie@lrs.org.za)

La recherche a été développée en coopération avec l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique) et soutenue par le Centre de solidarité syndicale de Finlande (SASK)

**Conception et mise en page:** Michael Lusaba



**LRS** Labour  
Research  
Service



**sask**<sup>fi</sup>



# Table des matières

Liste des abréviations	05
Remerciements	07
Résumé exécutif	09
Introduction générale	14
<b>Chapitre 1: Analyse globale et dynamique de l'état des lieux en Tunisie</b>	<b>16</b>
Introduction du chapitre 1.	16
<b>Section 1: Diagnostic multidimensionnel de l'économie tunisienne</b>	<b>16</b>
a. Aperçu historique de l'économie tunisienne.	16
b. Analyse de l'économie tunisienne	20
c. Tableau de bord de l'état de l'économie tunisienne	20
<b>Section 2 : Focus sur le dialogue social en Tunisie</b>	<b>22</b>
<b>Section 3 : L'impact socioéconomique de la pandémie COVID-19</b>	<b>24</b>
a. Les impacts macroéconomiques et financiers de la pandémie en Tunisie	24
b. L'impact de la pandémie sur l'emploi et le chômage	26
c. L'impact socio-économique de la pandémie sur le secteur privé et les PME en Tunisie	26
d. Une compréhension approfondie des enjeux de la pandémie Covid-19 dans le contexte international	27
<b>Conclusion du chapitre 1.</b>	<b>32</b>
<b>Chapitre 2: Focus international sur les accords de libre-échange</b>	<b>34</b>
Introduction du chapitre 2.	34
<b>Section 1: Opportunités et menaces dans les expériences internationales des accords de libre-échange</b>	<b>34</b>
a. Synthèse de la revue de la littérature sur les impacts des accords de libéralisation des échanges.	35
b. Au 1er niveau social et de développement durable.	35
c. Au 2ème niveau : l'économie informelle et l'immigration.	40

d. Au 3ème niveau : les effets économiques.	41
e. Les principaux constats conceptuels.	42
f. Mises en garde concernant les projections ex ante des impacts de l'accord de la ZLECAF.	43
<b>Section 2: Cartographie des opportunités et menaces des ALE dans les expériences internationales comparatives.</b>	<b>45</b>
<b>Section 3: Proposition de cadrage méthodologique de la perspective de l'UGTT sur l'accord ZLECAF.</b>	<b>48</b>
<b>Conclusion du chapitre 2.</b>	<b>50</b>
<b>Chapitre 3: Recommandations et cadre de suivi syndical</b>	<b>53</b>
<b>Introduction du chapitre 3.</b>	<b>53</b>
<b>Section 1: Matrice SWOT.</b>	<b>54</b>
a. Lecture multidimensionnelle: forces et faiblesses de la Tunisie.	54
b. Opportunités et menaces spécifiques à la Tunisie dans le cadre de l'accord de la ZLECAF.	56
c. Matrice SWOT comme outil d'évaluation des impacts de l'accord de la ZLECAF sur l'UGTT.	59
<b>Section 2: Cadre de suivi syndical.</b>	<b>60</b>
<b>Conclusion du chapitre 3</b>	<b>63</b>
<b>Conclusion générale</b>	<b>65</b>
<b>Références</b>	<b>66</b>



## Liste des Tableaux

<b>Tableau 1:</b> Cartographie nationale 1 (forces à l'échelle tunisienne)	<b>54</b>
<b>Tableau 2:</b> Cartographie nationale 1 (faiblesses à l'échelle tunisienne)	<b>55</b>
<b>Tableau 3:</b> Cartographie nationale 2 ( opportunités et les menaces spécifiques à la Tunisie dans le cadre de l'accord de la ZLECAf).	<b>56</b>

## Liste des Figures

<b>Figure 1:</b> Problèmes structurels de l'économie tunisienne pour faire face à une économie de marché	<b>19</b>
<b>Figure 2:</b> Matrice SWOT relative à l'accord de la ZLECAf en Tunisie	<b>59</b>



# Liste des Abréviations

<b>ACR</b>	Accords commerciaux régionaux
<b>ACRP</b>	Accords commerciaux régionaux préférentiels
<b>AFD</b>	Agence française de développement
<b>AFR</b>	Arrangements financiers régionaux
<b>ALE</b>	Accord de libre-échange
<b>ALEA</b>	Accord de libre-échange approfondi
<b>ALENA</b>	Accord de libre-échange nord-américain
<b>BAD</b>	Banque africaine de développement
<b>BCT</b>	Banque centrale de Tunisie
<b>BIRD</b>	Banque Internationale pour la reconstruction et le développement
<b>BNT</b>	Barrières non tarifaires
<b>BTP</b>	Bâtiment et Travaux Publics
<b>CECA</b>	Communauté européenne du charbon et de l'acier
<b>CEK</b>	Courbe environnementale de KUZNETS
<b>CO2</b>	Dioxyde de carbone
<b>COMESA</b>	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
<b>CNDS</b>	Conseil national du dialogue social
<b>CT</b>	Court terme
<b>DFI</b>	Development Finance International
<b>DTS</b>	Droits de Tirage spéciaux
<b>EGC</b>	Equilibre général calculable
<b>EP</b>	Equilibre partiel
<b>FSFM</b>	Filet de sécurité financière mondiale
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international DTS
<b>GES</b>	Emissions de gaz à effet de serre
<b>GIZ</b>	Agence allemande pour la coopération internationale
<b>GTAP</b>	Global Trade Analysis Project
<b>HHP</b>	Hypothèse des havres de pollution
<b>IDD</b>	Instance du développement durable et des droits des générations futures
<b>IED</b>	Investissement étranger direct
<b>AJCI</b>	Agence japonaise de coopération internationale
<b>LT</b>	Long terme
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économique



<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>OHADA</b>	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
<b>OIT</b>	Organisation internationale du travail
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>MENA</b>	Région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord
<b>MT</b>	Moyen terme
<b>CDN</b>	Contribution déterminée au niveau national
<b>PAC</b>	Politique Agricole Commune
<b>PAS</b>	Programme d'ajustement structurel
<b>PCA</b>	Politiques de continuité d'activité
<b>PED</b>	Pays en voie de développement
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>PMA</b>	Les pays moins avancés
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PPTD</b>	Programme pays pour le travail décent
<b>RD</b>	Recherche et développement
<b>RSE</b>	Responsabilité Sociétale des Entreprises
<b>SO2</b>	Dioxyde de soufre
<b>SMIG</b>	Salaire minimum interprofessionnel garanti
<b>SWOT</b>	Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire ouest-africaine
<b>UGTT</b>	Union générale tunisienne du travail
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UMA</b>	Union du Maghreb arabe
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations unies pour l'enfance
<b>UTICA</b>	Union tunisienne de l'industrie du commerce et de l'artisanat
<b>VA</b>	Valeur ajoutée
<b>ZLECAF</b>	Zone de libre-échange continentale africaine



---

# REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement, tous les contributeurs qui ont collaboré avec l'équipe chargée d'élaborer la présente étude notamment :

**Le camarade Noureddine TABBOUBI**, le Secrétaire général de l'UGTT pour son inestimable soutien.

**Le camarade Anouar BEN KADDOUR**, le Secrétaire général adjoint chargé des Études et de la Documentation au sein de l'UGTT pour son engagement, son soutien continu et ses conseils pertinents.

**Professeur Mongi SAFRA** pour ses précieux commentaires tout au long de l'élaboration de l'étude.

**Monsieur Habib KARAOULI** pour ses remarques méthodologiques.

**Camarade Owen TUDOR**, le Secrétaire général adjoint de la CSI.

Les personnalités politiques, académiques, économiques et diplomatiques de haut-niveau :

**Monsieur Khaled KADDOUR**

**Professeur Mongi BOUGHZALA**

**Monsieur Anis WAHABI**

**Monsieur Mohamed AKROUT**

**Monsieur Hatem BEN SALEM**

**Monsieur Mustapha MEZGHANI**

**Monsieur Makrem MONTASSAR**





# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La présente recherche est une étude exploratoire des effets possibles de la mise en œuvre de l'accord ZLECAf et ses impacts sur l'Union générale tunisienne du travail (UGTT). Moyennant deux cartographies relatives aux enjeux de l'accord ZLECAf en Tunisie, une matrice SWOT est élaborée aux fins de la recherche servant à la conception d'un cadre de monitoring syndical. Ce cadre peut servir à l'UGTT pour fonder sa perspective par rapport à l'accord ZLECAf. Ledit accord pose des défis majeurs pour l'UGTT quant à l'atteinte au travail décent, l'économie informelle, l'immigration, et encore par le biais des mutations profondes dans la période post-COVID-19 et le rôle du changement climatique, qui ensemble, risquent à court terme de compromettre les réponses de l'UGTT et à long terme sa durabilité.

Notre revue de littérature, visant à identifier les effets multidimensionnels des accords de libre-échange ALE dans les expériences internationales comparatives, est axée sur 3 niveaux de recherche:

- »» 1<sup>er</sup> niveau social et de développement durable,
- »» 2<sup>ème</sup> niveau ciblant l'économie informelle et l'immigration et le
- »» 3<sup>ème</sup> niveau relatif aux effets économiques généraux et de bien-être.

La recherche a prêté une attention particulière aux questions sociales et de développement durable dans un sens plus large (englobant aussi l'économie informelle et les flux migratoires) dans toutes les dimensions possibles compte tenu qu'elles semblaient marginalisées dans la plupart des études des institutions internationales enclavées dans une optique agrée ignorant le bien-être des populations africaines. La revue de la littérature et à l'exception de quelques résultats mitigés dresse un tableau sombre par rapport aux impacts des ALE posant autant d'inquiétudes eu égard aux tendances des partisans de libre-échange à exagérer grandement les effets bénéfiques des ALE biaisées essentiellement vers les pays à revenus élevés.

## Au niveau social et de développement durable:

La libéralisation des échanges est marquée par des pertes substantielles de l'emploi notamment manufacturier et agricole, une réduction des salaires réels, une baisse de demande des travailleurs non-qualifiés et un nivellement par

le bas des conditions de travail tendant à plus de flexibilité et de précarité en s'appuyant sur la restriction du syndicalisme et les menaces de fermeture poussant extrêmement vers l'étouffement de l'activité syndicale qui s'oriente loin des secteurs les plus exposés à la libéralisation. Il est fortement observé des tendances inégalitaires de distribution de revenus exacerbées par essentiellement par l'élargissement de l'écart salarial entre les travailleurs qualifiés et ceux non qualifiés d'une part et des disparités salariales intra et inter industriels de l'autre part.

La libéralisation des échanges était souvent présentée comme neutre en matière de genre, toutefois les expériences montrent des inégalités structurelles dans les économies des ménages et les marchés d'emplois locaux et un fort biais sexiste à l'égard des femmes étiqueté par des écarts salariaux entre les sexes et des politiques macroéconomiques d'agrégation impliquées dans la stabilisation et sans aucune référence aux femmes qui trouvent leur refuge dans les secteurs en expansion et à forte intensité de main d'œuvre non qualifiée.

Le libre-échange risque de valider l'hypothèse des havres de pollution HHP et de contribuer indirectement au changement climatique lié à des externalités internationales tout à fait préoccupantes.

Par rapport à la dimension spatiale du développement, la libéralisation des échanges approfondit les disparités régionales et la dispersion des salaires et les opportunités d'emplois entre les régions favorisées par le libre-échange telles que les zones côtières et frontalières et les régions défavorisées, toutefois ces asymétries de développement intensifiées par les impacts des ALE et l'absence des



programmes d'accompagnement des groupes vulnérables entraînent une érosion de la paysannerie, et l'exode massif des travailleurs ruraux et des paysans (démunis de leurs terres et cultures, livrés à eux-mêmes et qui fuient la montée des tensions et conflits dans l'espace rural) vers les zones urbaines et les régions favorisées, poussant par conséquent la polarisation territoriale et l'émergence des méga cités, l'emploi non-agricole, l'urbanisation des zones rurales associée à une pression accrue sur les aquifères et les écosystèmes ou l'immigration intensive vers d'autres pays.

### Au niveau de l'économie informelle:

La revue de littérature confirme majoritairement que les arguments avancés en faveur de la libéralisation des échanges comme capable d'attirer la sphère informelle, parallèle et celle non structurée vers la sphère de l'économie formelle dans les pays en voie de développement PED sont des présomptions erronées et complètement fallacieuses (Sauf quelques exceptions, la libéralisation des échanges aura peu d'effet voire statistiquement insignifiant sur l'économie informelle). En effet, des preuves empiriques robustes soulignent que la libéralisation des échanges est associée à une montée colossale de l'économie informelle dans toutes ces dimensions. Des résultats statistiquement significatifs et basés sur de multiples approches et différentes données issues particulièrement des pays en développement témoignent un agrandissement infernal de la taille de l'économie informelle et sa part dans le PIB des pays avec un recours accéléré et permanent à l'emploi informel.

En effet, les ALE qui offrent essentiellement des opportunités d'économies d'échelles et imposent une concurrence accrue et un nivellement par le bas des prix poussent et incitent les acteurs économiques formels par souci de compétitivité, de réduction des coûts et de survie, de productivité, et d'augmenter leurs parts de marchés à la transition partielle ou intégrale vers des processus de production informels. Dans le cadre des ALE aussi, l'opportunité d'économies d'échelles pour les grandes firmes locales et étrangères favorisent le recours continu vers des sous-traitants non structurés et informels aboutissant à un ancrage du travail flexible, précaire et domestique (surtout pour les femmes) ce qui institutionnalise par la pratique une atteinte systématique du travail décent et un recours accru vers les facteurs de production à bas coûts. Dans un contexte libéral, le constat le plus frappant est l'immigration intense.

### Au niveau de l'immigration:

Il est largement admis que la montée des inégalités socio-économiques et la polarisation développementaliste sont à l'origine de l'accroissement de la migration et

l'immigration. Toutefois cette règle rationnelle quoi qu'elle soit universellement répandue et vraie, demeure une vérité partielle, compte tenu que l'essence de développement de l'informalité est l'immigration illégale en particulier. En effet, l'association de la libéralisation à l'économie informelle axée sur le paradigme des rendements d'échelle et le bien-être des consommateurs (par le nivellement des prix vers le bas), et sans omettre les pratiques tendancieuses des grandes firmes et multinationales, encastrent le recours aux pratiques de précarisation de travail faisant passer le profit et l'accroissement des parts de marchés aux dépens des travailleurs vulnérables et de la dignité humaine. Cette réalité a stimulé le recours massif aux sous-traitants informels qui disposent d'une main d'œuvre vulnérable à bas salaires constituée des immigrés illégaux, par conséquent ces grandes firmes préfèrent les sous-traitants informels et évitent d'octroyer leurs commandes aux entreprises structurées pour échapper à tout risque de perturbation des chaînes de production ou de satisfaction des approvisionnements dus à de possibles conflits des entreprises structurées avec les entités syndicales d'une part et garantir la maîtrise des coûts excessivement réduits et l'accumulation des gains de l'autre part, favorisant par conséquent dans tous les cas de figures l'ancrage des processus de production informels, l'emploi informel et précaire, l'atteinte aux principes du travail décent, la restriction du dialogue social et l'affaiblissement de l'activité syndicale et la stimulation massive de l'immigration illégale pour alimenter continuellement l'économie informelle (en exploitant le laxisme des juridictions locales).

### Au niveau économique:

- ➔ **Productivité:** avec des résultats empiriques mixtes, il semble globalement que la libéralisation accroît la productivité des firmes essentiellement par le biais de la spécialisation et aussi le déclin des entreprises inefficaces. En effet, l'exposition accrue, expulsent les entreprises les moins efficaces. Dans de nombreux cas, les améliorations de la productivité globale découlent d'un remaniement des ressources et de la production des producteurs moins efficaces vers des producteurs plus efficaces. Les économies d'échelle s'avèrent être un canal important pour la progression de la productivité.
- ➔ **Les petites et moyennes entreprises (PME) :** Pour les PME, s'il est largement répandu que la libéralisation des échanges présente des opportunités de compétitivité, productivité, des économies d'échelle et d'innovation pour les PME, elles restent vulnérables particulièrement aux chocs de change, avec un taux de sortie élevé pour les firmes manufacturières.



➔ **Les effets économiques globaux et de bien-être** : ce sont les plus énigmatiques et ont interpellé autant de questionnements et de critiques conceptuelles quant à la pertinence des fondements de la libéralisation des échanges sujets de faiblesses théoriques plus larges. Les ALE semblent exercer un effet statistiquement insignifiant sur la croissance économique et sur l'amélioration du bien-être général, en effet peu de preuves empiriques ont montré que la libéralisation des échanges est un mécanisme fiable d'une croissance auto-soutenue de la production, de l'emploi, et la réduction de la pauvreté. De même les études montrent que les ALE ont entraîné des coûts d'ajustement à court terme considérables et des résultats assez mitigés concernant les gains économiques à long terme qui semblent hypothétiques et enclavés dans une approche statique.

L'amélioration des **exportations** par le biais de la **libéralisation** est fortement débattue et mise en doute, certains affirment que la croissance des exportations est résultat d'un taux de change stable et réaliste. **Les risques de détournement des échanges** notamment pour les pays à faible sécurité institutionnelle sont les plus prononcés.

### Des mises en garde ont été présentées par rapport aux projections ex ante des impacts de l'accord ZLECAF.

La plupart des projections *ex ante* utilisent les modèles EGC (Equilibre général calculable) qui sont les plus utilisés pour l'estimation des effets des ALE : ces approches manquent de crédibilité et tendent généralement à surestimer les gains et à sous-estimer les coûts sociaux, fiscaux et d'ajustement. L'expérience a révélé tant de fois un écart considérable entre les simulations *ex ante* et les évaluations *ex post* et en particulier par rapport aux effets des ALE sur le bien-être social, les salaires et l'emploi. La recherche a présenté des preuves théoriques et empiriques substantielles confirmant la faible crédibilité des simulations *ex ante* des modèles EGC.

### Cadre de suivi syndical:

- L'exposition des PME tunisiennes opérant dans la sphère formelle à une concurrence accrue et le souci de compétitivité et des bas prix pour assurer leurs survies sur le marché, risque de pousser ces PME vers des processus de production informelle basé sur l'emploi informel en vue de réduire les coûts de revient.
- Les PME tunisiennes structurées qui sous-traitent pour des grandes entreprises tunisiennes tirant des économies d'échelle de l'accord ZLECAF, peuvent dans le souci de satisfaire ces commandes se diriger vers des processus de

production informelle basé sur l'emploi informel en vue d'accroître leur productivité.

- Les grandes firmes tunisiennes structurées qui peuvent tirer des rendements d'échelle de l'accord ZLECAF et en vue d'accroître leur productivité, risquent de se diriger vers des pratiques d'atteinte au travail décent et une restriction systématique de l'activité syndicale ou à sous-traiter auprès de structures de production qui opèrent dans la sphère informelle.
- L'accord ZLECAF peut offrir des opportunités pour de grandes firmes étrangères et des multinationales la conception de produits semi-finis ou des processus de transformation sur des matières premières. Ces firmes peuvent cibler la Tunisie, compte tenu de son savoir-faire industriel et la bonne qualité de sa main d'œuvre compétitive, à cet égard ces entreprises dans le souci de maîtriser leurs coûts et d'accroître leur productivité peuvent facilement stimuler des sous-traitants informels ce qui se répercutera fatalement sur les firmes tunisiennes notamment les PME opérant dans le secteur formel et par conséquent les pousser à importer à leurs tours les pratiques de production informelles et l'ancrage du travail informel.
- L'accord ZLECAF peut offrir des opportunités pour les grandes firmes étrangères et les multinationales, les sous-traitants tunisiens dans le but de satisfaire les approvisionnements de ces entreprises, outre leurs processus de production informelle peuvent s'orienter vers une main d'œuvre étrangère et à salaires très bas stimulant par conséquent une immigration clandestine et illégale accrue.
- Dans le cadre de l'accord ZLECAF, les firmes tunisiennes ne sont pas à l'abri d'une concurrence déloyale des autres entreprises Africaines compte tenu des barrières non tarifaires BNT, d'une désertification institutionnelle, d'un laxisme accru en matière de normalisation et d'ancrage des pratiques de travail précaire et informel largement répandues dans la plupart des économies africaines. Par conséquent, les firmes Tunisiennes en vue de répondre à la concurrence déloyale par une pression sur les prix s'orienteront inévitablement vers la restriction de l'activité syndicale et/ou les processus de production informelle.
- Tous les cas de figures susmentionnés affirment que l'accord ZLECAF aboutira systématiquement à une montée infernale de la sphère informelle qui trouvera dans le cadre de cette course effrénée vers l'accroissement de la productivité, la satisfaction des approvisionnements des grandes firmes, de maintenir la compétitivité et la survie



et de tirer des économies d'échelle ; son essence dans l'immigration particulièrement illégale.

- L'économie informelle et l'immigration illégale sont deux phénomènes qui s'alimentent l'un de l'autre continuellement dans le cadre de la libéralisation des échanges, l'accord ZLECAF n'en fera pas l'exception causant par conséquent une atteinte systématique aux principes du travail décent, des droits de l'homme, et de la vie digne de l'être humain et un étouffement de l'entité et la durabilité syndicale : l'UGTT n'est pas à l'abri d'un tel sort qui risque d'être inévitable en cas d'alignement gouvernemental tacite et/ou explicite avec l'intérêt du capital.
- Les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales au cours de la pandémie COVID-19 et la montée du nativisme, du protectionnisme et des restrictions aux exportations ont abouti à l'émergence d'un nouvel ordre du commerce mondial reflété par une nouvelle cartographie de ces chaînes. La relocalisation possible des chaînes d'approvisionnement mondiales vers l'espace africain, bien qu'elle soit en soi-même une opportunité ; elle risque d'accélérer le rythme du changement climatique et la crise des eaux exacerbée dans beaucoup de pays de l'Afrique du Nord et de l'Afrique Sub-saharienne et par conséquent une immigration accrue dans toutes ces dimensions poussant vers la traite humaine, l'atteinte aux principes du travail décent, les droits de l'homme, la vie digne et d'étouffer le syndicalisme.
- La période post-COVID-19 sera marquée à court terme par l'émergence d'un nouveau paradigme de la dette exacerbé par un plongement de la plupart de beaucoup de pays africains dans l'endettement excessif compte tenu de la détérioration de leurs finances publiques (structurellement, mais aussi à cause du confinement), ce qui soumettra les Etats à renoncer à leurs rôles sociaux vis-à-vis des groupes vulnérables et ceux touchés par les effets néfastes de l'accord ZLECAF; ainsi il est bien probable l'augmentation de l'immigration illégale pour nourrir systématiquement l'économie informelle et de menacer le syndicalisme.
- Le contexte post-COVID-19 aboutira à une montée colossale de la numérisation du travail, le télétravail et les économies des plateformes accélérant l'émergence de nouvelles formes de l'emploi basées sur la flexibilité, l'absence de la protection sociale, la freelance et la difficulté de traçage des violations et des abus : tous les indicateurs en Tunisie témoignent l'encastrement tacite et progressif de cette tendance par les multinationales opérant dans le secteur des services (particulièrement bancaire et d'assurances). L'accord ZLECAF, en imposant ses règles de compétitivité et de concurrence accrue est en quête d'alimenter de nouveau l'emploi informel et la sphère économique non structurée dans ce créneau soulevant autant de défis atypiques pour l'UGTT, qui peuvent en absence de réponses prospectives à l'avenir du travail affaiblir l'organisation.
- L'augmentation de la sphère informelle, l'économie parallèle et l'intensification de l'immigration illégale pourrait exacerber systématiquement les pratiques d'atteinte du travail décent, la traite humaine, la violation des principes des droits de l'homme. Certes, l'UGTT a toujours fait face pour contrecarrer toutes ces violations à l'égard des travailleurs africains, mais la mise en œuvre de l'accord ZLECAF risque fortement de compromettre les capacités de réponses de l'UGTT surtout en cas d'un rythme effréné de l'immigration clandestine et la contrebande.
- Le développement de l'économie informelle et parallèle dans le cadre de l'accord ZLECAF est un scénario très probable. Ces sphères en perpétuelle course vers la satisfaction des commandes des grandes firmes sont en quête d'une main d'œuvre à bas coûts (salaires réduits et sans protection sociale), à ces fins les immigrés illégaux présentent la proie idéale. Ces pratiques affaiblissent les salaires, les législations sociales surtout en cas de nonchalance ou d'une incapacité des institutions gouvernementales et encore syndicales. La détérioration des conditions de vie des travailleurs est observée en quête de production à bas prix par les sous-traitants ; bénéficiant encore plus aux grandes entreprises généralement multinationales ou leurs antennes locales.
- Il est fortement possible que l'accord ZLECAF devienne un tremplin de détournement de la haute VA et du bien-être prévus lors de la libéralisation des échanges vers d'autres pays non-membres et vers les multinationales cherchant à accroître leurs parts de marché à la suite de l'accord par un transfert de revenus vers ces firmes étrangères qui parviennent à localiser les bénéfices dans les juridictions à faible imposition ou dans les paradis fiscaux.
- L'accord ZLECAF peut aboutir à des effets néfastes tels que le détournement des échanges vers des pays tiers et non-membres à travers les multinationales.
- Dans le cadre de l'accord ZLECAF, la crise pandémique offre l'opportunité de digitaliser l'énergie, le développement des énergies renouvelables et propres (et d'exploiter l'énorme potentiel à la disposition du continent africain) et par conséquent la rupture avec les



anciens modèles de production intenses en pollution et le passage vers une économie verte permettant de réduire les menaces du changement climatique notamment l'immigration.

- Parmi les opportunités intéressantes de l'accord ZLECAF, l'intégration d'un réseau d'électricité à l'échelle continentale est tout à fait bénéfique pour les pays Africains et particulièrement pour la Tunisie lui permettant de réduire son déficit énergétique, d'acquérir les excédents d'autres pays africains qui peuvent à leurs tours éviter des productions inefficaces, de réduire considérablement les coûts, d'augmenter mutuellement leurs gains par le biais d'un investissement croisé.
- Dans le cadre de l'accord ZLECAF, l'opportunité existe en termes de potentiel d'échanges mutuellement bénéfiques à l'échelle sous-régionale (entre la Tunisie, l'Algérie, la Libye) à l'échelle régionale (les zones UMA : l'Union du Maghreb arabe, UEMOA : l'Union économique et monétaire ouest-africaine et OHADA : l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires).
- L'accord ZLECAF, sous conditions d'harmonisation des règles juridiques strictes éliminant toute sorte de concurrence déloyale et de dumping social et laxisme en matière de normalisation, et en se mobilisant pour une maîtrise commune du changement climatique : peuvent fonder une résilience continentale aux chocs économiques et crises et une croissance soutenue.
- L'accord ZLECAF, pourrait renforcer la coopération Sud-Sud et la solidarité entre les syndicats africains voire un mouvement syndical africain robuste et résilient.
- L'UGTT et le mouvement syndical africain doivent plaider pour mettre en œuvre dans une extrême urgence des dispositions strictement injonctives et dissuasives contre toutes les formes d'atteinte aux principes du travail décent, des droits de l'homme et la vie digne dans les différents textes applicatifs relatifs à l'accord ZLECAF.
- Il est fortement recommandé à l'UGTT et tous les syndicats africains de plaider pour l'implémentation de trois institutions intégrant chacune les responsables syndicaux chargés respectivement du management des différends commerciaux et environnementaux, de normalisation, et de standardisation des réglementations sociales, environnementales vers un niveau acceptable d'harmonisation et de rigueur.
- Une veille prospective continue est exigée en vue de mettre en œuvre des mécanismes robustes d'anticipation et de gestion des conflits.
- L'UGTT et le mouvement syndical doivent éviter le piège de toutes les promotions fallacieuses des multinationales notamment celles de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), et peuvent à ces fins réduire considérablement les manœuvres de ces entreprises par le biais d'une réponse syndicale à tout abus, axée sur la solidarité aux niveaux continental, régional, sous-régional et sectoriel.
- L'UGTT et les syndicats africains doivent inciter à l'innovation et l'initiative entrepreneuriale relative au développement des énergies propres et renouvelables.
- L'UGTT et les syndicats africains doivent plaider pour lever les barrières rentières et toutes les manœuvres suspectes à l'égard des investisseurs tunisiens et/ou africains concernant le développement des énergies renouvelables et propres.
- Il est crucial que l'UGTT et le mouvement syndical africain s'engagent vers l'élimination de tout laxisme environnemental.
- L'inclusion digitale, énergétique et écologique et le passage vers l'économie verte n'est plus un luxe mais plutôt une nécessité confirmée plus que jamais en vue de réduire les menaces systémiques du changement climatique qui risque à lui seul d'affecter de plein fouet l'accord ZLECAF.
- Il est recommandé à l'UGTT de fonder sa perspective par rapport à l'accord ZLECAF sur une matrice SWOT reflétant l'état des lieux en termes de forces et de faiblesses structurelles, conjoncturelles et factuelles et une identification des opportunités et menaces pas seulement nationales mais essentiellement les menaces largement répandues dans les expériences internationales en matière de libre-échange.



# INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les pays africains ont signé un accord de libre-échange (ZLECAF)<sup>1</sup> qui vise à créer un marché unique pour l'échange des biens et services à destination d'une population d'1,2 milliards de personnes avec un produit intérieur brut combiné de 3,4 milliards de dollars dans un objectif de booster le commerce intra-africain (de plus de 50%) par le développement et la promotion de chaînes de valeur régionales et continentales. Cet accord est entré en vigueur le 1er janvier 2021<sup>2</sup>. Compte tenu des arguments présentés par les partisans du libre-échange qui ont toujours plaidé pour ses effets bénéfiques sur le bien-être économique, l'amélioration de la productivité, la réalisation des économies d'échelle, la promotion des exportations, la stimulation de la croissance économique, l'accroissement des revenus et l'amélioration du bien-être des consommateurs ; il est avancé que l'accord ZLECAF offre de nouvelles perspectives d'intégration dans l'économie mondiale, d'inclusion, de croissance économique et un nouveau paradigme de développement, toutefois sa mise en œuvre pose des enjeux tout à fait critiques. En ce sens, il est observé que les arguments avancés en faveur du libre-échange sont enclavés dans une optique d'agrégation économique, marginalisant à chaque fois les préoccupations d'ordre social, sociétal et de développement durable.

Fait inquiétant, les différentes expériences internationales de libre-échange révèlent 3 éléments centraux:

- » Le libre-échange est associé à des effets sociétaux néfastes dont : les pertes d'emplois, les inégalités salariales, la consommation accrue de l'énergie, la dégradation environnementale, l'élargissement de la sphère économique informelle, l'augmentation multidimensionnelle des flux migratoires et le détournement des échanges.
- » Les aspects « fallacieux » et « statique » du libre-échange motivé essentiellement par des économies d'échelles que des avantages comparatifs.
- » Le manque de crédibilité des projections ex ante (fréquemment utilisés pour simuler les impacts des accords de libre-échange ALE), comme le prouvent les évaluations ex post. Les simulations ex ante ont généré des résultats hypothétiques voire spéculatifs, qui surestiment les gains et sous-estiment les pertes, mais leur plus grand défaut est le silence absolu par rapport aux questions sociales (emploi, pauvreté, revenus).

Une mise en œuvre réussie de l'accord ZLECAF requiert une prise de conscience totale du mouvement syndical africain en tant qu'un acteur important à l'échelle continentale. Pour aller plus loin, le mouvement syndical africain en général et l'UGTT, doivent plus que jamais à la lumière de la pandémie COVID-19, encadrer des leviers de solidarité, et de considérer rigoureusement les opportunités et menaces associées aux expériences internationales en matière de libre-échange, et ce dans l'objectif d'une élaboration objective d'une vision syndicale commune par rapport aux différents écueils possibles l'accord ZLECAF, notamment la protection de l'emploi et le travail décent. Particulièrement, la perspective de l'UGTT devrait toute considération faite, reposer sur une analyse à la fois holistique et prospective, en prêtant une attention particulière aux risques systématiques concernant l'économie informelle, l'immigration dans toutes ses dimensions, les enjeux post-COVID-19 et le rôle du changement climatique. Selon toute vraisemblance, l'accord ZLECAF par le biais de l'économie informelle – l'immigration – les mutations relatives à la pandémie COVID-19 – le changement climatique, risque potentiellement de compromettre la réponse syndicale de l'UGTT à court terme:

1 Jusqu'à présent 54 pays ont signé cet accord, seulement 37 pays l'ont ratifié.

2 La Tunisie a ratifié cet accord à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) le 22 juillet 2020.



et surtout sa durabilité à long terme en cas d'alignement de l'Etat tunisien avec les intérêts du capital.

Dans le cadre de ce travail, nous allons présenter une étude exploratoire des éventuels effets de la mise en œuvre de l'accord ZLECAf, particulièrement ses impacts sur la centrale syndicale l'Union Générale Tunisienne du Travail UGTT. Méthodologiquement, la recherche est partie d'une analyse globale et dynamique de l'état des lieux en Tunisie vers une revue exhaustive de la littérature relative aux différentes expériences internationales en matière de libéralisation des échanges, permettant par conséquent de cartographier les différentes opportunités et menaces systématiques du libre-échange à l'échelle internationale (ce qu'on appelle cartographie internationale).

Moyennant nos entrevues avec de très hautes personnalités (syndicales, politiques, diplomatiques, économiques et académiques) :

- En se référant à notre analyse globale et dynamique de l'état des lieux en Tunisie : nous avons élaboré une cartographie nationale relative aux forces et faiblesses de la Tunisie.

- En se basant sur la cartographie internationale et sur la cartographie nationale des forces et faiblesses de la Tunisie, nous avons élaboré une cartographie nationale relative aux opportunités et menaces spécifiques à la Tunisie.

Toutefois, à l'aide des deux cartographies nationales, et partant de notre compréhension approfondie des enjeux de la pandémie COVID-19, d'un cadrage méthodologique de la perspective de l'UGTT : **une matrice SWOT** est élaborée aux fins de la recherche servant à la conception d'un **cadre de suivi syndical** qui peut servir à **fonder la perspective stratégique de l'UGTT par rapport à l'accord ZLECAf**.

Notre recherche sera structurée comme suit : le premier chapitre est consacré à établir une analyse globale et dynamique de l'état des lieux en Tunisie, le deuxième chapitre portera sur les opportunités et les menaces dans les différentes expériences internationales de libre-échange, le troisième chapitre présentera nos mises en garde et recommandations sous forme d'un cadre de monitoring syndical.



# CHAPITRE 1: L'ANALYSE GLOBALE ET DYNAMIQUE DE L'ÉTAT DES LIEUX EN TUNISIE

Dans le cadre de ce chapitre, la première section est consacrée à un diagnostic multidimensionnel de l'économie Tunisienne, en présentant dans une optique à la fois historique et dynamique, tous les aspects socio-économiques et les indicateurs macro-économiques relatifs à la Tunisie d'un angle structurel. Ensuite, la deuxième section met en exergue le modèle Tunisien en matière de dialogue social, en présentant une lecture sociopolitique de l'expérience du Dialogue National dirigé par le Quartet National et qui finit par l'obtention du Prix Nobel de la Paix. Dans le cadre de la troisième section, la recherche présente une lecture des impacts de la pandémie COVID-19, avec une attention particulière à ses futurs enjeux. Le but de ce chapitre est de dresser un premier tableau de bord exhaustif et dynamique relatif à l'état des lieux en Tunisie, ce qui permettra par conséquent une meilleure démarche processuelle pour l'exploration des enjeux et perspectives de l'accord ZLECAF en Tunisie.

## 1

### Diagnostic multidimensionnel de l'économie tunisienne

#### a. Aperçu historique de l'économie Tunisienne

Historiquement, la Tunisie fait figure de terre d'expériences puisqu'elle a connu aussi bien l'économie de marché capitaliste, à la veille de l'indépendance que la collectivisation et la planification centralisée. La trajectoire de développement en Tunisie fût marquée par les quatre phases suivantes:

- 1 La 1<sup>ère</sup> phase : de l'indépendance (en 1956) à 1960 : le contrôle de l'état de plusieurs secteurs tout en restant dans une optique libérale.
- 2 La 2<sup>ème</sup> phase : de 1961 à 1969 : une marche vers le socialisme qui s'intensifie de 1967 à 1969.

- 3 La 3<sup>ème</sup> phase : de 1970 à 1986 : un retour vers l'économie du marché et au capitalisme. Toutefois, l'état maintenait un contrôle étroit des prix et des investissements privés ainsi que le protectionnisme à l'extérieur. Il s'agissait à l'époque d'une économie mixte.
- 4 La 4<sup>ème</sup> phase : à partir de 1987, marquée par le plan d'ajustement structurel et pour la première fois depuis son indépendance, la Tunisie s'engage dans la voie libérale sans restriction, qu'il s'agisse des marchés intérieurs ou de l'ouverture aux importations.



## LA 1<sup>ÈRE</sup> PHASE

Dès 1956, la classe ouvrière du secteur moderne s'organisa au sein de la centrale syndicale : l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) qui pèse dans les orientations politiques. Dans son rapport socio-économique, l'UGTT prône une planification centralisée et la collectivisation des moyens de production dans le secteur moderne. L'alternative socialiste bien qu'elle guide la politique de développement de la deuxième phase, est rejetée en 1956, mais certaines thèses de la centrale syndicale, quant au contrôle de certains secteurs clés, furent adoptées par l'état tunisien qui maintient tout de même une économie capitaliste de marché. Dans le cadre de cette phase : tout laissait croire à l'époque que le développement se poursuivra dans l'optique libérale, mais l'importance croissante des thèses de l'UGTT orientera la Tunisie vers la voie du socialisme.

## LA 2<sup>ÈME</sup> PHASE

Un intérêt accru pour l'industrialisation causa la hausse de l'inflation et un déficit grave de la balance des paiements stabilisés par la suite dans le cadre du 2<sup>ème</sup> plan de (1965-1968) et 3<sup>ème</sup> plan de développement (1969-1972) préparés dans un souci de préserver l'équilibre intérieur. Dans le cadre de cette étape qui déclenchera le processus de collectivisation, la création des coopératives et l'accélération du rythme socialiste, l'économie tunisienne est marquée par développement rapide de l'industrie, l'accélération du rythme de la collectivisation, la coexistence des secteurs (privé - coopératif - public) et le choix pour une économie de marché contrôlé, l'arrêt brutal de l'expérience socialiste en Septembre 1969 par décision du président Bourguiba (suite à un rapport confidentiel de la Banque mondiale qui révélait l'ampleur des déficits des entreprises parapubliques) mettant fin à la collectivisation des terres mais en maintenant les coopératives. Finalement, et en milieu de l'année 1970 la Tunisie revient résolument vers l'économie du marché et à la propriété privée.

## LA 3<sup>ÈME</sup> PHASE

Une nouvelle politique de développement est adoptée, l'état tunisien opta pour la conservation des secteurs de base par l'état et la privatisation du reste de l'économie, le rétablissement des mécanismes de marché, la priorisation de l'agriculture comme secteur porteur du développement, la renoncance aux grands projets et aux industries lourdes dans le secteur industriel pour investir en fonction de la rentabilité et de l'emploi crée tout en octroyant plus d'intérêt aux industries transformatrices et les PME, l'encouragement des investissements étrangers. Toutefois la Tunisie nuança son retour à la voie libérale en conservant un système de prix homologués pour divers produits et l'administration entière du secteur financier.

Le protectionnisme régnait en maintenant les droits douaniers très élevés et un régime de restrictions quantitatives avec des licences d'importation. Bien que ce régime économique mixte (en partie contrôlé et en partie libre) affichait des performances notables à cause des chocs pétroliers, une pluviométrie favorable et les retours d'investissement (en 1960 dans l'éducation et les infrastructures), le contexte devient défavorable dans les années 1980 (notamment en 1985-1986) suite à la chute des cours de pétrole, la sécheresse et le renvoi des travailleurs émigrés en Libye. Malgré ces handicaps, l'état continua sur la voie des méga-investissements publics et s'endetta massivement au point que le pays est menacé par une crise financière, contraint de prendre des mesures douloureuses et drastiques insuffisantes à elles seules, le changement de politique économique et la soumission d'un programme d'ajustement structurel en 1978-1988 furent inévitables.

## THE 4TH PHASE

La période du 6<sup>ème</sup> plan (1982-1986) a connu un changement important de l'évolution économique par rapport à celle de 1972-1981 : une décélération substantielle de la croissance voire une stagnation économique et l'aggravation des déséquilibres réels et financiers aux niveaux interne et externe. Certes l'évolution défavorable relève de causes internes et externes, certaines conjoncturelles mais surtout structurelles a conduit la Tunisie de passer des programmes de stabilisation vers l'adoption d'un plan d'ajustement structurel visant à réunir des conditions permettant la reprise significative de la



croissance économique. Ce programme a changé en profondeur le fonctionnement de l'économie tunisienne : celle-ci passe pour une première fois depuis l'indépendance à un environnement concurrentiel. Certes l'état continue à jouer un rôle économique important en raison du secteur parapublic dans les infrastructures et l'industrie et le secteur bancaire et le volume des investissements publics, mais ce qui est sûr les règles du jeu ont changé radicalement marquant l'arrêt de la démarche socialiste. Toutefois, il convient de souligner la notable continuité des politiques menées : quelle que soit la phase de développement, le taux d'investissement public reste élevé et une priorité accrue pour l'éducation.

Ces mesures ont eu comme effets observables à l'époque:

- La compression de la demande intérieure : les contraintes imposées ont ralenti la croissance des secteurs orientés vers le marché local.
- L'endettement extérieur est mieux maîtrisé.
- La situation de la balance des paiements s'est redressée. (le déficit courant a été limité à une moyenne de 1,3%)
- Les réserves de change se sont sensiblement renforcées (permettant de couvrir environ 2.5 mois d'importations).
- Les exportations ont profité de la dévaluation du dinar et de ses dépréciations nominales (les exportations de biens et de services ont augmenté tirées essentiellement par les textiles et les industries mécaniques et électriques).
- La sécheresse et la faiblesse de la production agricole en 1988 ont réduit les effets de l'évolution.
- L'investissement continue sa tendance à la baisse en 1987 et 1988, même si une certaine amélioration est observée en 1989.
- L'évolution de la demande intérieure de l'investissement (notamment privé) n'a pas pu améliorer la situation de l'emploi, en effet le taux de chômage demeure important (pour la population âgée de 18-59 ans).
- Les finances publiques sont restées soumises à des tensions dues aux effets de la sécheresse, aux charges de compensation plus élevées que

prévu, ainsi qu'au poids du remboursement de la dette extérieure.

La mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel et les évolutions économiques et sociales qui l'ont accompagnée ont soulevé deux grands questionnements:

**i- La capacité à maîtriser les conséquences négatives, à court terme, lors de la phase de stabilisation du programme d'ajustement qui induit des répercussions sociales lourdes à savoir:**

- la dégradation de la situation de l'emploi.
- les effets néfastes sur les revenus et leur répartition.
- l'accès à des rations alimentaires réduites.
- la protection sociale modeste et l'accès limité aux services sociaux essentiels (éducation – santé – hygiène, etc...).

Des groupes de la population se sont révélés particulièrement vulnérables et soumis à la détérioration de leurs conditions matérielles, à une dévalorisation sociale, voire une marginalisation croissante (sans oublier que dans la pratique, les mesures entreprises en vue d'amortir et corriger les effets directs de la stabilisation et de restructuration se heurtaient à l'insuffisance de l'information ou à une certaine asymétrie quant aux caractéristiques de la population : telles que le degré d'accès des divers groupes de consommation [ alimentaire, non alimentaire, éducation, santé, assurance sociale] , ainsi que les modalités d'approvisionnement [ marchés officiels, circuits parallèles, etc... ] selon le statut de et la forme d'insertion dans le tissu des activités économiques).

**ii- L'évolution de l'économie tunisienne longtemps centralisée et administrée et protectionniste vers une économie de marché a mis à nu des handicaps importants, en effet la structure productive du pays affichait trois zones d'ombre essentielles, sources d'inquiétudes importantes pour l'avenir:**

La fig.2 synthétise les trois anciens problèmes structurels de l'économie tunisienne sur sa voie de transition vers une économie de marché et à des politiques commerciales plus ouvertes.



**Figure 1: Problèmes structurels de l'économie tunisienne pour faire face à une économie de marché.**





## b. Analyse de l'économie tunisienne<sup>3</sup>

Les politiques économiques de la Tunisie des deux dernières décennies précédant la révolution ont produit des résultats largement reconnus. La Tunisie, l'un des premiers pays de la région MENA (Moyen-Orient et le Nord de l'Afrique) à entreprendre des réformes structurelles précoces, qui ont contribué à sa bonne performance économique au milieu des années 1990, a réalisé en parallèle d'importants progrès au niveau des indicateurs de développement social et humain. Cependant, les mêmes politiques, **ne sont pas parvenues à créer une croissance inclusive au sens le plus large du terme**, le progrès économique a souvent été considéré comme une priorité fondamentale depuis l'indépendance du pays en 1956, tandis que la stabilité sociopolitique a été fréquemment obtenue au prix d'une privation des libertés publiques et politiques. Une croissance économique forte ainsi qu'une politique sociale généreuse et déterminée (notamment dans des circonstances difficiles) **constituaient les fondements du contrat social tacite entre l'État et les citoyens**, qui promettaient d'assurer le développement socio-économique et la prospérité. Finalement l'exclusion économique et sociale a fini par entraver le processus d'une croissance économique durable notamment à cause des facteurs suivants:

- un environnement réglementaire de protection générant un manque substantiel de concurrence.
- un important fardeau bureaucratique exacerbé par une architecture législative et institutionnelle inappropriée.
- des politiques de développement et de gestion des ressources approfondissant les inégalités sociales et les disparités régionales.
- un secteur financier miné par les lacunes de gouvernance.
- une réglementation du travail, favorisant paradoxalement, l'insécurité de l'emploi.
- une gouvernance assez limitée ainsi que la propagation de la corruption

## c. Tableau de bord de l'état des lieux de l'économie tunisienne

- Chute brutale de la croissance économique en 2020 (estimée à -9,3%) en relation avec les retombées de la pandémie de la COVID-19.
- Stabilisation de l'inflation, en janvier 2021, et pour le troisième mois consécutif à 4,9% en G.A contre 5,9% une

année auparavant. Au T1-2021, on s'attend à une légère détente de l'inflation à 4,8% après 5,0% au T4-2020.

- Révision à la baisse des perspectives de l'inflation pour 2021 et 2022. Toutes choses étant égales par ailleurs, les taux d'inflation pourraient atteindre 4,9% et 5,1% respectivement, contre 5,6% en 2020.
- Le solde budgétaire à -7,1 milliards de dinars, à fin novembre 2020, contre -3,7 milliards une année auparavant.
- Réduction du déficit courant à -7,5 milliards de dinars (ou 6,8% du PIB) à fin 2020, contre -9,7 milliards (et 8,5% du PIB) en 2019.
- Les réserves en devises se sont élevées, à fin janvier 2021, à 8.318 MUSD (ou 158 jours d'importation), en baisse de -2,7% par rapport à fin 2020 (8.545 MUSD ou 162 jours d'importation).
- Les créances douteuses sont élevées, notamment dans les banques publiques.
- La note de solidité financière de la Tunisie Re à AA (tun) [note relative à la performance du dispositif **Risk Management**] « Très Fort » avec des perspectives stables.
- Le dinar tunisien s'est déprécié de 5% par rapport à l'euro et s'est apprécié de 5,7% par rapport au dollar américain, au mois de mai 2021.

## LES POLITIQUES MACRO-ÉCONOMIQUES

- Le déficit budgétaire et la dette publique ont fortement augmenté.
- La dette extérieure de la Tunisie a atteint 30 Milliards d'Euros soit 100% du PIB.
- Les impôts sont déjà élevés et pèsent particulièrement sur la création d'emplois dans le secteur formel et l'initiative privée. Les incitations fiscales entament les recettes fiscales et sont peu efficaces.
- Le régime de retraite n'est pas soutenable, notamment en raison de l'allongement de l'espérance de vie.
- Les subventions bénéficient davantage aux ménages les plus riches. Elles encouragent une consommation excessive et des fraudes et nuisent à l'environnement.

## L'INVESTISSEMENT

- La baisse du taux d'investissement des entreprises s'est accélérée après 2010. Les restrictions sectorielles, réglementaires et administratives brident l'initiative privée.

<sup>3</sup> For more details, see Annex I.



- Le classement de la Tunisie en matière de logistique et de facilitation du commerce s'est dégradé.
- L'accès au financement est difficile pour les nouvelles entreprises et celles en forte croissance.
- La baisse notable des Investissements étrangers directs (IDE).

#### LES INÉGALITÉS RELATIVES À L'EMPLOI ENTRE LES INDIVIDUS ET LES RÉGIONS

- Le chômage est élevé, en particulier chez les jeunes diplômés.
- Les créations d'emplois sont faibles. Les cotisations, relativement élevées, encouragent le passage au secteur informel.

- Des disparités entre les hommes et les femmes existent sur le marché du travail.
- Les petites entreprises et les ménages modestes utilisent peu les services financiers.
- Les disparités régionales des commodités de vie et d'emploi sont marquées.

Le schéma suivant reflète un bilan macro-économique de l'état des lieux actuel en Tunisie, qui nécessite toutefois la considération des anciens problèmes structurels de l'économie tunisienne, mais requiert aussi bien une lecture multidimensionnelle d'ordre politique, développementaliste et conjoncturelle (liée aux retombées de la pandémie COVID-19).





2

## Focus sur le dialogue social en Tunisie

En synergie avec la première section de la présente étude consacrée à l'aspect multidimensionnel et pluridisciplinaire du diagnostic dynamique de la situation socio-économique, de la réalité tunisienne, nous réservons ce second volet au processus du dialogue social dans ses racines, ses trajectoires et son évolution historique en rapport avec les mutations sociétales dans un environnement continental, régional et mondial.

En effet, et conformément aux définitions usuelles du bureau international du travail, le dialogue social inclut tous les types de négociation, consultation ou simplement d'échange d'information entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs sur des questions présentant un intérêt commun relatives à la politique économique et sociale. Étant le meilleur outil pour promouvoir les conditions de vie décentes, ce processus profondément ancré dans l'histoire moderne de la Tunisie a connu plusieurs phases et développements en rapport avec la conjoncture politique nationale et internationale.

En outre ce processus de dialogue social évolue dans un environnement de transition démocratique post révolution de janvier 2011, et les perspectives probables et possibles selon les rapports de force entre le pouvoir central et les organisations patronales et syndicales.

Malgré les distorsions entre les différents détenteurs des pouvoirs politiques, la Tunisie a su condenser ses acquis sociaux surtout grâce à son **contrat social signé le 14 janvier 2013**, et engageant ainsi le gouvernement et les partenaires sociaux à œuvrer pour l'édification d'une république civile et démocratique basée sur le respect des droits de l'Homme et la garantie des libertés individuelles et collectives et l'enracinement des principes de la citoyenneté, de la justice, de l'égalité et la lutte contre la pauvreté, la discrimination, l'exclusion et la marginalisation sous toutes ses formes et la préservation des droits et des libertés syndicaux via l'appui à l'activité économique et l'esprit d'initiative.

Ces valeurs ont été traduites voire consolidées par la constitution adoptée, signée et promulguée début 2014, instituant ainsi les droits syndicaux d'une manière claire et sans équivoque surtout quant aux droits de grève et d'action syndicale libre et engagée.

Ces réalisations historiques ont été mises en œuvre grâce au processus de dialogue auquel l'UGTT a joué un rôle déterminant couronné par la promulgation **de la loi de 2017 portant création du Conseil national du dialogue social (CNDS)** et fixant ses attributions et les modalités de son fonctionnement.

**La Tunisie a su condenser son social réalisations, notamment à travers son action sociale contrat signé le 14 janvier 2013, et engageant ainsi le gouvernement et partenaires sociaux à œuvrer pour la construction de une république civile et démocratique fondée sur le respect des droits de l'homme et la garantie des libertés individuelles et collectives et l'enracinement des principes de citoyenneté, justice, égalité et lutte contre la pauvreté, la discrimination, l'exclusion et la marginalisation sous toutes ses formes et la préservation des droits syndicaux et libertés par le soutien à l'économie l'activité et l'esprit d'initiative.**





Ce conseil est chargé d'organiser et de gérer le dialogue concernant les questions sociales et économiques d'intérêt commun pour les trois partenaires sociaux. Les dispositions lui acquièrent des attributions décisionnelles et consultatives l'habilitant à garantir un dialogue social tripartite efficient et d'agir en vue de mettre en place un climat social incitant et encourageant à l'investissement et garantissant les conditions du travail décent.

Il est à rappeler que la Tunisie a ratifié la quasi-totalité des conventions relatives au dialogue social et le droit tunisien a été influencé par les différentes recommandations de **l'Organisation Internationale du Travail (OIT)** en la matière. Parallèlement, à l'institution du **Conseil national du dialogue social** et la signature du contrat social, ce référentiel a été surchargé par la création de **l'Instance constitutionnelle du développement durable et de la protection des droits des générations futures (IDD)**.

Grace à ces trois institutions, la Tunisie serait dotée des mécanismes et des garanties permettant l'instauration d'une culture de recours systématique au dialogue social effectif et réel surtout avec la nouvelle dynamique participative des représentants de la société civile.

Néanmoins, ces nouvelles institutions de dialogue social risquent un disfonctionnement structurel aggravé par les effets de la conjoncture politique et de la crise économique structurelle impactée par les retombées néfastes de la pandémie **COVID-19**.

En effet, l'essor du processus de dialogue social demeure vulnérable voire menacé par les indicateurs négatifs liés au chômage galopant, à l'inflation et surtout à la dégradation continue du pouvoir d'achat et l'hégémonie de l'économie informelle accompagné par l'émergence de nouvelles catégories au dépend de la classe sociale moyenne qui formait le pilier principal de la société nationale et titre d'un certain équilibre sociétal et d'une relative accalmie quoique vulnérable.

Parallèlement à cette infrastructure réglementaire du dialogue social, la Tunisie s'est engagée dans un processus de dialogue national couronné par l'attribution du **Prix Nobel de la Paix au quartet constitué par l'UGTT, l'UTICA, la Ligue de défense des droits de l'homme et l'ordre des avocats**. Cette distinction est titre de reconnaissance de l'engagement des partenaires sociaux à l'édification des valeurs républicaines basées sur les normes de la démocratie politique et sociale qui ont propulsé les négociations de la nouvelle constitution garantissant les libertés et les droits fondamentaux. Cependant, et au vu des nouvelles distorsions partisanes et devant l'absence

manifeste de volonté politique quant à l'adoption d'un plan national de salut public à travers l'initiative avancée par **l'UGTT**, sous la forme d'une feuille de route de dialogue national, ces acquis demeurent vulnérables et relèvent des nouveaux défis.

En effet, la lenteur constatée dans le fonctionnement du Conseil national du dialogue social risque de le tacher d'ineffectivité surtout face au caractère impératif de réformes structurelles touchant la justice fiscale, la gouvernance des transferts sociaux lié aux prestations de la caisse de compensation, la protection sociale surtout quant à la situation financière des caisses de sécurité sociale observant un déficit structurel et la réforme des entreprises publiques en ruine.

Ces constatations s'ajoutent aux éventuels chevauchements de prérogatives et au besoin pressant d'assurer une mise à jour des référentiels régissant le droit social en sus de la nécessité d'harmonisation de la législation nationale avec les nouvelles valeurs de la constitution d'une part et le droit universel d'autre part.

Les partenaires sociaux sont interpellés par une évolution socioculturelle du dialogue social permettant la mise en œuvre d'une nouvelle politique salariale basée sur l'équité, la motivation et la prise en charge des nouvelles formes d'emplois et des normes internationales.

Il serait ainsi indiqué d'opérer une révision du code de travail permettant de combler le vide juridique en matière de négociations collectives. Le système judiciaire en matière de résolution des conflits professionnels est caduque d'où le recours intensif aux tribunaux et le cumul des requêtes aux différentes instances administratives et de contrôle face aux dis fonctionnements des conseils d'arbitrage tripartite. Pour pouvoir pallier ces insuffisances structurelles, le conseil national de dialogue social devrait accélérer son installation effective et opérationnelle pour que ses attributions ne soient pas noyées dans le laxisme. Les procédures d'application devraient être soumises à des négociations urgentes ouvrant ainsi les perspectives de réformes et d'efficacité.

Les risques d'ineffectivité quant aux attributions du conseil national du dialogue social, projetèrent des défis majeurs qui pourraient discréditer, non seulement l'institution mais aussi les attentes tant nationales que les résultats escomptés par les parties prenantes soit au niveau des instances internationales et des bailleurs de fonds si attentifs aux destinés jugés modélisés pour les autres expériences des pays en développement caractérisés par les mutations politiques vers des démocraties naissantes.



Les dysfonctionnements englobent les aspects organisationnels qu'opérationnels en relation avec l'organigramme et aux compétences chevauchées interprétant l'inefficacité du processus du dialogue social surtout face aux grèves et aux protestations sociales peu maîtrisées ou encadrées face à la manipulation des mouvances populistes antisindical.

Cette conjoncture défavorable ne permet nullement d'adopter des baromètres réels ou d'indicateurs de mesure capables de jauger les niveaux de réussite du dialogue social tâché d'instrumentalisation.

Les principaux défis lancés devant le processus du dialogue social et notamment quant à ses instances sont inhérents aux objectifs consentis et relatifs à la reprise des négociations collectives, à l'accélération de la cadence des travaux du CNDS, à la mise à niveau du code de travail dans une alternative d'adoption voire d'adéquation avec des nouvelles formes de résolution des conflits professionnels et ce à l'instar de la médiation qui a donné ses preuves de réussite dans les pays nordiques. Le climat social combien tendu, à cause de l'ambivalence des choix/procédures et des désengagements d'une partie du patronat discréditée par l'inapplication des conventions ou des résolutions signées au niveau des instances administratives exécutoires de l'inspection du travail. Compte tenu de ces aspects contraignants, le contentieux professionnel individuel et collectif ne cesse de s'aggraver, appelant ainsi d'envisager une refonte des procédures dans un cadre de réformes et d'un nouveau contrat social qui serait parrainé par un gouvernement de salut national chargé de la mise en œuvre d'un plan consensuel résultant d'un dialogue national crédible et réalisable. Néanmoins, et à défaut d'indicateurs/baromètre de mesure soit au niveau académique ou professionnel, de l'efficacité du dialogue social au vu de la situation socio-économique actuelle aggravée par les retombées du corona virus sur les droits des travailleurs et sur la pérennité des entreprises d'une part et l'absence d'une volonté politique permettant le redressement du vécu national, l'alternative consciente serait sous la forme de forum des compétences et des experts capables de proposer des recommandations rationnelles rompant avec les illusions politiques sans programmes basé sur la praxis.

*Il est impératif d'instituer un fonds perte d'emplois au profit des travailleurs licenciés pour des considérations économiques et d'assurer l'harmonisation des transferts sociaux au profit des classes pauvres et des catégories vulnérables et ce par le biais d'une allocation chômage servie sur la base d'une plate-forme numérisée assurant la transparence et la gouvernance. La lutte contre toutes les formes de corruption, de stigmatisation sociale ou politique,*

*de marginalisation ou d'exclusion par la violence ou le harcèlement, ne serait pas envisageable uniquement par la ratification des conventions ou la signature d'accords morts nés. L'issue est à la portée de nos partenaires qui seraient capables d'asseoir un nouvel élan d'intérêt national et dans un esprit de coopération continentale et régionale sur la base d'accords de libre-échange servant les droits des peuples à la paix et à la prospérité et garantissant un avenir radieux pour les générations futures dans une alternative de mobilité sociale et de promotion professionnelle issue de plans d'enseignement et d'amélioration des compétences.*

### 3

## L'impact socioéconomique de la pandémie COVID-19

### a. Les impacts macroéconomiques et financiers de la pandémie en Tunisie

Depuis désormais dix ans, la Tunisie est le laboratoire d'une expérience politique unique. Sa transition démocratique marquée par une série d'élections libres et pluralistes demeure une singularité dans le monde arabo-musulman. Le processus de transition a résisté à de multiples crises politiques et menaces sécuritaires, et a tenu malgré un contexte économique et social instable. Aujourd'hui, cependant, les acquis démocratiques tunisiens pourraient s'effondrer à tout moment du fait de la crise systémique provoquée par le COVID-19.

La crise sanitaire a dévoilé les carences d'un Etat vulnérable et incapable de répondre aux besoins exprimés par ses citoyens, en dépit de la mobilisation du personnel de la santé imprégnés par leur mission de service public. Les incohérences et contradictions de la communication officielle ont renforcé le sentiment que la situation échappe à tout contrôle. Au-delà de l'impression, il y a une réalité implacable, statistique : la Tunisie a enregistré près de 12 000 décès du COVID-19, soit l'un des plus lourds bilans humains rapporté à la population, avec plus de 900 décès par million d'habitants. C'est quasiment trois fois plus que l'Inde, selon les statistiques du Johns Hopkins Coronavirus Resource Center. Ce bilan tragique ne peut que s'aggraver compte tenu de défaillances structurelles et d'une pénurie criante de moyens pour faire face à la crise sanitaire. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les faiblesses d'un système de santé jadis loué pour son excellence à l'échelle régionale. Du reste, un nombre remarquable de médecins formés en Tunisie travaillent aujourd'hui au service des systèmes de santé français, belge, allemand, canadien, etc.



32

**Le COVID-19 a infecté de nombreux Tunisiens et a fortement affecté l'économie, très dépendante de son partenaire l'Europe. Le PIB réel a diminué de**

**8.8%**

**en 2020, après avoir augmenté de 1 % en 2019, en raison de la baisse générale de l'activité économique et du resserrement des conditions financières mises en place pour lutter contre l'inflation**



La COVID-19 a contaminé de nombreux Tunisiens et a fortement affecté l'économie très dépendante de son partenaire l'Europe. Le PIB réel a diminué de 8,8 % en 2020, après avoir augmenté de 1 % en 2019 et ce, en raison de la baisse générale de l'activité économique et du durcissement des conditions financières mises en place pour lutter contre l'inflation. La production a chuté dans tous les secteurs à l'exception du secteur agricole et celui de la pêche (**le seul secteur qui a affiché une résilience notable lors de la pandémie**). Le secteur des services, notamment le tourisme, un levier de croissance, a subi dramatiquement les conséquences de la pandémie. Du côté de la demande, la baisse brutale des investissements et des exportations témoigne de l'importance du choc de la pandémie. L'inflation a néanmoins baissé en 2020, à 5,9 % contre 6,7 % l'année précédente, grâce au ralentissement de la demande intérieure et à une chute des prix de l'énergie. Le déficit budgétaire a augmenté à 13,1 % du PIB, contre 3,5 % l'année précédente à cause de l'augmentation importante des dépenses en lien avec la pandémie combinée à la diminution des recettes. Ainsi, les efforts de consolidation mis en place dans le cadre du programme de 2018 avec le Fonds monétaire international ont été interrompus. Après avoir affiché un déficit de 8,5 % en 2019, le déficit de la balance courante s'est stabilisé à 8,1 % en 2020, en raison de la baisse des importations et des envois de fonds privés.

Le PIB réel de la Tunisie devrait rebondir et augmenter à 2 % en 2021 puis à 3,9 % en 2022, à condition que la pandémie se tasse et permette une reprise de l'économie mondiale, notamment européenne dont dépend fortement la Tunisie. L'inflation devrait poursuivre sa baisse à moyen terme pour atteindre environ 5,7 % en 2021 et 4,3 % en 2022, grâce à une politique monétaire prudente. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer à 8,6 % du PIB en 2021 et 8 % en 2022. Le déficit de la balance courante devrait diminuer à moyen terme à 4,1 % en 2021 et 3,6 % en 2022, avec la poursuite de la reprise. Les principaux risques de ce scénario sont une troisième vague de la pandémie, une instabilité politique au niveau national et régional, une augmentation des manifestations de la population contre les conditions sociales, l'insuffisance des ressources financières accessibles aux entreprises, voire une reprise moins rapide que prévu des économies européennes.

## b. Les impacts de la pandémie sur l'emploi et le chômage

Lors du premier trimestre 2021, le nombre des occupés **poursuit sa baisse et diminue** de 4.6 mille occupés au premier trimestre 2021 par rapport au trimestre précédent. Au premier trimestre 2021, le nombre des occupés s'établit à

3428.8 mille contre 3433.4 mille au quatrième trimestre de 2020, soit une **diminution** de 4.6 mille. Cette population se répartit en 2418.0 mille hommes et 1010.8 mille femmes.

Le taux de chômage augmente à 17.8% au premier trimestre 2021. Le nombre de chômeurs estimé pour le premier trimestre 2021 s'établit à 742.800 du total de la population active, contre 725.100 chômeurs pour le quatrième trimestre 2020. Le taux de chômage augmente au premier trimestre pour atteindre 17.8%, contre 17.4 % au trimestre précédent.

## c. L'impact socioéconomique de la pandémie sur le secteur privé et les PME en Tunisie

- 1 La majorité des entreprises étaient ouvertes lors du 4ème trimestre (T4) – 78,4% des entreprises étaient ouvertes: 10,9% des établissements sont restés ouverts sans interruption (12,2% lors du T3) et 67,5% ont rouvert après interruption.
- 2 Les fermetures définitives d'entreprises ont fortement augmenté – 10,4% des entreprises étaient définitivement fermées : 2,6% à cause de la pandémie (1,5% lors du T3) et 7,8% pour d'autres raisons (3,9% au T3). Par ailleurs, 11,2% des entreprises étaient temporairement fermées: 10,2% sur décision de l'entreprise et 1% sur celle des autorités. Enfin, 65,4% des entreprises ouvertes au T4 ont déclaré qu'elles risquent de fermer définitivement dans les conditions actuelles, contre 37,2% au T3.
- 3 La crise sanitaire a fortement perturbé les activités des entreprises malgré une légère amélioration post déconfinement – 85,9% des entreprises ont déclaré avoir subi une baisse de leur chiffre d'affaires pendant le mois de novembre, contre 82,3% en juillet. Parmi celles qui ont continué à opérer, 86,4% ont enregistré une baisse de leurs liquidités, 79,5% ont enregistré une baisse de la demande adressée, 54,9% ont déclaré rencontrer des difficultés d'accès aux services financiers, 52,1% ont signalé des difficultés d'approvisionnement en matières premières et 48,9% sont confrontées à une baisse du nombre d'heures travaillées.
- 4 Les entreprises du secteur privé ont effectué des ajustements plus importants en matière d'emplois pendant le mois de novembre – Seulement 37,1% des entreprises ont déclaré ne pas avoir procédé à des ajustements liés à l'emploi, contre 44,7% en avril et 39% en juillet. Par ailleurs, 25,9% des entreprises ont procédé à des licenciements, 11,6% ont accordé des congés payés et 9,8% des congés sans salaires. Enfin, 15,7% des entreprises ont eu recours à des réductions salariales,



30,5% ont procédé à la réduction du nombre d'heures travaillées et seulement 5,3% des entreprises ont recruté.

- 5 Face à la crise sanitaire, les entreprises ont eu davantage recours aux solutions digitales – 12,7% des entreprises ont accru leur présence en ligne au T4, contre 9,3% au T3. Cette présence en ligne avait principalement pour but de faciliter le télétravail et d'accomplir les tâches administratives. L'utilisation des nouvelles technologies a progressé de manière notable dans les secteurs de la vente, du marketing et des moyens de paiement.
- 6 L'utilisation de plans de résilience et de politiques de continuité d'activité PCA reste très limitée – Seules 10,1% des entreprises déclarent disposer d'un Plan de continuité des activités (PCA) en T4, en baisse par rapport à T3 (14,8%). Ces PCA intègrent notamment le télétravail pour 52,5% des entreprises en T4, contre 62,9% des entreprises en T2.
- 7 Les entreprises réclament plus de mesures de soutien pour faire face à la crise – Les trois mesures dont les entreprises disent avoir le plus besoin sont les exonérations et les réductions d'impôt (37%), les injections directes de liquidités (36,8%) et les reports d'impôt (24,1%). Toutefois, davantage d'entreprises ont déclaré avoir bénéficié des mesures gouvernementales, passant de 21% en T3 à 25,5% en T4. Parmi les entreprises qui n'en ont pas bénéficié, 34,3% déclarent en avoir pourtant fait la demande, 15,5% n'ont pas exprimé d'intérêt et 14,5% ont pointé la complexité du processus.

#### **d. Une compréhension approfondie des enjeux de la pandémie Covid-19 dans le contexte international**

La pandémie de COVID-19 est une forte tragédie humaine, qui s'est rapidement transformée en une tragédie économique. De par ses impacts pour la Tunisie, la période post-COVID-19 soulève:

» **À court terme: deux enjeux liés aux chaînes d'approvisionnement, l'endettement et les finances publiques**

» **A moyen et long terme: deux enjeux liés à la numérisation, et le changement climatique.**

### **Les enjeux de la pandémie à court terme**

#### **LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT:**

Outre ses impacts directs, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence le manque de dispositions **dans les accords commerciaux existants pour faire face à une telle crise** (Agarwal et Mulenga, 2020), et par conséquent elle a accéléré cet appel à la réglementation de la chaîne d'approvisionnement aux États-Unis, en Europe et ailleurs (Meyer, 2020). La pandémie a révélé l'insensibilité fondamentale des chaînes d'approvisionnement mondiales aux changements géopolitiques ou des modifications de la demande (Free et Hecimovic, 2020). Il est fortement probable que la pandémie est susceptible non seulement d'introduire de nouveaux modèles de commerce mondial, mais d'affecter les relations commerciales et la mondialisation, faisant des gagnants et des perdants, ainsi que de nourrir un changement croissant pour la souveraineté manufacturière nationale (Barua, 2020). Lorsque la crise a frappé, de nombreux pays développés ont réalisé que leurs chaînes d'approvisionnement pour les fournitures médicales et pharmaceutiques étaient concentrées en Chine et ailleurs. Les pays développés (à l'instar des pays membres de l'UE : partenaire économique principal de la Tunisie et de l'Afrique) sont confrontés à d'importantes pénuries potentielles de fournitures médicales et des produits essentiels à la réponse de santé publique (Meyer, 2020 ; Sykes, 2020). Le paysage commercial mondial est marqué ainsi par un chaos de restrictions à l'exportation, de retournements politiques, des hausses de prix et des problèmes de qualité, plus inquiétant encore, les restrictions à l'exportation pourraient déclencher une spirale de représailles dont les pays en développement (plus exposés à la baisse) en feraient les frais (Bown, 2020)<sup>4</sup>.

Les Pays moins avancés (PMA) d'Afrique risquent particulièrement d'être gravement touchés en raison:

<sup>4</sup> Il est à noter en ce sens que les pays développés ont imposé des restrictions à l'exportation qui vont bien au-delà des équipements de protection individuelle pour inclure également l'équipement hospitalier, les produits pharmaceutiques et la nourriture (Bown, 2020).



i. **de leur forte dépendance vis-à-vis du commerce et d'un faible degré de diversification** (Agarwal et Mulenga, 2020 ; Yaya et al., 2020). En effet, comme l'a clairement montré la pandémie de COVID-19, les règles commerciales limitent les options dont disposent les gouvernements pour régler l'approvisionnement de manière préventive. Ce faisant, ils incitent les États à attendre une crise avant d'agir pour neutraliser les risques de la chaîne d'approvisionnement. De tels retards risquent d'amplifier à la fois la gravité et la fréquence des crises (Meyer, 2020). Encore, avec l'imposition de fermetures de frontières et de mesures migratoires strictes, il y'a eu des perturbations majeures dans les chaînes d'approvisionnement mondiales qui ont fortement impacté l'Afrique notamment aux niveaux de l'emploi, la pauvreté et la productivité<sup>5</sup> (Yaya et al., 2020).

ii. **de la baisse de l'activité économique avec les principaux partenaires commerciaux, en particulier la Chine**, la hausse des prix des produits de base, la baisse des prix des biens non essentiels, la diminution des flux commerciaux combinés (Barua, 2020)<sup>6</sup>, l'interruption des chaînes de valeur mondiale et régionale, la forte baisse de la demande de tourisme, et l'augmentation des sorties de capitaux en raison de l'aversion au risque sur les marchés financiers (Garcia et al., 2020)

Etant donné qu'il y'aura d'autres changements importants en plus des changements dans les flux commerciaux, tels que:

- La modification importante de la nature de la concurrence et les relations commerciales sur le marché mondial à travers ; par exemple : la réduction de la domination chinoise.
- De nouvelles formes de barrières commerciales et des accords commerciaux renouvelés et les relations entre les nations (Barua, 2020).

- Toute considération faite, la crise économique sera suivie de conséquences sociales et de santé publique, avec des effets néfastes dus au manque de soins pour les maladies chroniques (Garcia et al., 2020).

Les PMA africains doivent s'assurer qu'aucune nouvelle mesure protectionniste ne sera érigée contre eux pendant les périodes de crise, tout en favorisant la production locale pour réduire leur dépendance vis-à-vis d'autres pays. En ce sens l'accord ZLECAF peut présenter une opportunité en vue de stimuler la coopération commerciale entre eux et de promouvoir des relations commerciales régionales résilientes notamment par le renforcement de la sécurité alimentaire grâce à la construction de chaînes d'approvisionnement à l'épreuve des crises (Agarwal et Mulenga, 2020).

#### LA DETTE ET LES FINANCES PUBLIQUES:

La pandémie de COVID-19 a entraîné un impact économique mondial destructeur dans toutes les régions du monde<sup>7</sup> (Goodell, 2020) marqué par la volatilité excessive des marchés financiers (Gallagher et al., 2021 ; Zhang et al., 2020) et la dégradation du flux de confiance envers les institutions financières, qui demeurent insuffisamment expliqués par le paradigme de la finance traditionnelle (Bansal, 2020), ainsi qu'une baisse substantielle de l'investissement (Brown et Rocha, 2020 ; Yue et al., 2020), l'atteinte des économies, des marchés financiers, du financement des entreprises et du coût du capital, les banques et les assurances, les gouvernements et le public (Goodell, 2020). La pandémie COVID-19 menace de mettre en péril les économies (qu'elles soient grandes ou petites, développées ou en voie de développement), car la fin de cette situation reste méconnue (Barua, 2020) étant donné qu'elle a inauguré un nouveau climat d'incertitude qui alimente le protectionnisme (Arato et al., 2020 ; Oldekop et al., 2020), les discours

5 La situation s'est aggravée aussi par la chute des prix du pétrole et une baisse de la demande mondiale de produits non pétroliers africains. Le secteur agricole, qui devrait amortir ces chocs, est également affecté par l'application des mesures de confinement qui menacent les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des personnes (Yaya et al., 2020).

6 Tant que les économies souffrent, le commerce mondial et les flux vont baisser, principalement à cause des chocs de la demande et de l'offre. Sur le marché mondial, les deux flux commerciaux mondiaux combinés [des produits de base et des biens non essentiels] diminueront à mesure que ces derniers constituent la majorité de la production et du commerce mondiaux (Barua, 2020).

7 Pour plus de détails sur les répercussions économiques et financières de la pandémie COVID-19 voir (UNCTAD – TDR 2020)

**La Covid-19 crise a révélé la fragilité du monde interdépendant d'aujourd'hui et contraint les économies avancées à adopter à nouveau des plans de sauvetage massifs pour stabiliser les bilans des entreprises et atténuer les dommages causés aux ménages les plus touchés par le verrouillage.**



nationalistes (Oldekop et al., 2020 ; Yaya et al., 2020), le nativisme (Free et Hecimovic, 2020) et sans oublier que les réponses politiques peuvent créer de nouvelles incertitudes sur les marchés financiers mondiaux (Gallagher et al., 2020 ; Zhang et al., 2020). Toutefois, la crise a révélé la fragilité du monde interdépendant d'aujourd'hui et contraint les économies avancées à adopter à nouveau des plans de secours massifs pour stabiliser les bilans des entreprises et atténuer les dommages causés aux ménages les plus touchés par le verrouillage (Kozul-Wright, 2020) et la mobilisation de politiques de redistribution (Hevia et Neumeyer, 2020) et des programmes de relance (Lütkehermöller et al., 2021). Cependant, ces mêmes gouvernements n'ont pas voulu tendre la main aux pays en développement où une combinaison de conditions de travail précaires, de surendettement et d'espace budgétaire et politique insuffisant ont amplifié les dommages économiques

désastreux du choc COVID-19 (TDR 2020 )<sup>8</sup>, notamment pour la pauvreté et le bien-être (Loayza , 2020).

De nombreuses économies en développement sont confrontées à de graves difficultés pour obtenir une marge budgétaire pour lutter contre le virus, et de protéger les personnes vulnérables (Volz et al., 2020). Les PED caractérisés par des grands secteurs informels, un espace fiscal limité, une mauvaise gouvernance et compte tenu de leurs ressources et capacités assez limitées sont particulièrement vulnérables à la pandémie et aux mesures nécessaires pour contenir ses retombées (Loayza, 2020). Tandis que la présence d'un risque de défaut restreint l'espace budgétaire et présente à ces PED un compromis entre l'atténuation de la pandémie et la détresse budgétaire (Arellano et al., 2021). Cette situation est encore plus critique étant donné que les espaces budgétaires de nombreux pays en développement ont été réduits

<sup>8</sup> Cité dans R Kozul-Wright (2020): « Recovering Better from COVID-19 Will Need a Rethink of Multilateralism », Society for International Development, (United Nations Conference on Trade and Development), vol. 63(2), pp.157-161, December 2020.



par la pression croissante de la dette qui était déjà apparente avant la pandémie (Kozul-Wright, 2020), en effet le ralentissement économique mondial a entravé la capacité de nombreux pays en développement à mobiliser des ressources et bon nombre d'entre eux utilisent de 30 à 70 % de leurs minimales revenus dans le service de la dette (Volz et al., 2020). C'est en partie une conséquence de la reprise mondiale déséquilibrée après la crise financière mondiale de 2008, mais aussi de décennies de libéralisation prématurée du compte de capital et de déréglementation financière qui ont fait de la dette des pays en développement un instrument de politique de développement et un actif financier spéculatif, avec des emprunts extérieurs s'appuyant davantage sur les créanciers privés que sur les créanciers bilatéraux et multilatéraux (Kozul-Wright, 2020).

La pandémie du COVID-19 est probablement le plus grand choc macroéconomique auquel les économies (développées et en développement) ont été confrontées au cours des cent dernières années (Hevia et Neumeyer, 2020). La pandémie actuelle de COVID-19 et la crise économique associée contribuent à ce que le FMI a mis en garde peut devenir une crise de la dette des marchés émergents (Lütkehermöller et al., 2021).

La crise pandémique pourra nuire de manière disproportionnée aux pays à revenu faible et intermédiaire, car la plupart d'entre eux n'ont pas les ressources et les capacités nécessaires pour faire face à un choc systémique de cette envergure (Loayza, 2020). Toutefois, le degré élevé d'incertitude et le manque initial de réponses politiques coordonnées ont intensifié la panique et la volatilité des marchés, entraînant une fuite vers la sécurité qui a conduit à la plus grande sortie de capitaux de portefeuille des pays émergents et des économies en développement de l'histoire et à une pénurie mondiale de liquidité en dollars (Gallagher et al., 2020). La plupart de ces pays devront déplacer des ressources rares du service de la dette vers la lutte contre le nouveau coronavirus,

en réponse, le G20 a appelé à un arrêt temporaire de la dette publique bilatérale du secteur de la dette contractée par 72 des pays les plus pauvres (Bolton et al., 2020). Les niveaux d'endettement dans de nombreux pays en développement ont dépassé la croissance économique, et la pandémie en cours repousse des dizaines de millions de personnes dans l'extrême pauvreté, détruisant des années de progrès (Lütkehermöller et al., 2021).

La crise du COVID-19 a mis en évidence les faiblesses sous-jacentes du filet de sécurité financière mondiale FSFM<sup>9</sup> (Gallagher et al., 2020). Les nouvelles données sur les activités du FMI et des AFR depuis le début de la pandémie montrent que le filet de sécurité financière mondiale FSFM ne répond pas à ces besoins (Stubbs et al., 2021). Par conséquent, le FSFM doit être renforcé par des mesures qui permettront au monde de contenir des crises comme le COVID-19, de sauver des vies et des emplois, de calmer les marchés et d'orienter la finance vers une économie mondiale plus habile, durable et inclusive (Gallagher et al., 2020).

En abordant l'impact socio-économique de COVID-19 sur les pays africains, il est soutenu que les gouvernements devraient donner la priorité aux programmes de protection sociale pour fournir aux gens les ressources nécessaires pour maintenir la productivité économique tout en limitant les pertes d'emplois. Les bailleurs de fonds internationaux s'engagent à aider l'Afrique à cette fin, mais généralement sous forme de prêts (alourdissant le fardeau de la dette) plutôt que sous forme de subventions (Yaya et al., 2020). La crise du COVID-19 et les efforts hésitants de la communauté internationale pour convenir de mesures d'urgence de suspension et d'allègement de la dette ont, une fois de plus, mis en lumière la fragmentation et la complexité paralysantes des procédures existantes, les pouvoirs potentiellement extraordinaires de rétention des créanciers de saboter les restructurations, et l'inefficacité des résolutions de crise qui en résulte (Kozul-Wright, 2020).

<sup>9</sup> La crise du COVID-19 a menacé la stabilité du système financier mondial et mis à l'épreuve les institutions et les mécanismes mis en place pour soutenir les pays confrontés à des crises de liquidité. La crise a montré que la protection offerte par l'actuel filet de sécurité financière mondiale (FSFM) à plusieurs niveaux comprenant : les réserves de change des pays, les lignes de swap bilatérales des banques centrales et les ressources financières des institutions financières mondiales, en particulier du Fonds monétaire international (FMI) et les arrangements financiers régionaux (AFR) – est insuffisante pour faire face à une crise de l'ampleur actuelle.



## Les enjeux de la pandémie à moyen et long terme

### LA NUMÉRISATION:

Les mesures préventives associées à la pandémie COVID-19 (comme le confinement) ont entraîné de sévères restrictions sociétales et économiques ainsi qu'une énorme poussée de la numérisation (Dannenberg et al., 2020). COVID-19 a considérablement accéléré la numérisation dans tous les secteurs. Le travail en ligne et la logistique organisée numériquement ont joué un rôle dans l'atténuation des impacts et promettent d'être étendus pendant la reprise (Oldekop et al., 2020). Avec la montée des exigences relatives à la sécurité de l'employé le long la chaîne de valeur, la numérisation de la production et de la logistique sont de plus en plus sollicités mettant des pressions de plus en plus fortes (Pujawan et Bah, 2021).

Dans le secteur des eaux, la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur de multiples aspects du secteur de l'eau urbaine en plus de ceux liés aux processus d'ingénierie, notamment sanitaires, économiques, et les conséquences sociales qui peuvent avoir des effets significatifs dans un avenir proche. De plus, la pandémie semble à l'heure où le secteur de l'eau connaissait déjà une quatrième révolution, en transition vers la digitalisation du secteur (Poch et al., 2021).

Dans le secteur de l'énergie, les impacts de la pandémie COVID-19 sont marqués : par des changements structurels de la demande et de la consommation d'énergie, des différences spatiales et temporelles apparentes de l'intensité énergétique. La pandémie pose 4 défis majeurs pour le secteur de l'énergie à savoir:

- les fluctuations et les incertitudes de la demande,
- les changements de structure et de modèle,
- les impacts environnementaux associés et
- le défi de récupérer la demande d'énergie et surtout de digitaliser l'énergie (Jiang et al., 2021).

### CHANGEMENT CLIMATIQUE:

La crise du COVID-19 est susceptible d'entraîner des conséquences dramatiques sur les progrès en matière de changement climatique. La crise du COVID-19 a montré l'importance de la prévention et de l'action précoce, et cela peut être encore plus important pour éviter les pires conséquences de la crise climatique (Manzanedo et Manning, 2020). Une gouvernance mondiale efficace à la fois pour le changement climatique et le COVID-19 est un défi à l'ère du nationalisme économique, mais veiller à ce que les efforts d'adaptation aux chocs à court et moyen terme de la pandémie de COVID-19 soient alignés sur les efforts d'atténuation du changement climatique à long terme, nécessitent une coordination plus étroite entre les pays (Oldekop et al., 2020). La crise du COVID-19 est en elle-même un test de réalité pour la politique climatique, la gouvernance internationale et la prévention en général (Fuentes et al., 2020). La pandémie de COVID-19 peut être considérée comme une expérience d'apprentissage rapide sur la façon de faire face plus efficacement au changement climatique, en ce sens les réponses des gouvernements à la crise du COVID-19 doivent être liées à la durabilité environnementale et à l'action climatique (Botzen et al., 2021). Le plus grand facteur de l'impact COVID-19 à long terme sur le climat est à travers les plans de relance budgétaire, ainsi que d'éventuels changements institutionnels (au niveau national et international). Les plans de relance budgétaire verts peuvent agir pour dissocier la croissance économique des émissions de GES et réduire les inégalités existantes de bien-être existantes qui seront exacerbées par la pandémie au court terme et le changement climatique à long terme (Hepburn et al., 2020).



## Conclusion du chapitre 1

Dans le cadre de ce premier chapitre, l'étude a procédé à une analyse globale et dynamique de l'état des lieux en Tunisie. Notre analyse a mis en exergue tous les aspects socio-économiques et indicateurs macro-économiques, en ce sens, il est souligné que l'économie Tunisienne malgré certains atouts, affiche historiquement des défaillances structurelles qui demeurent à l'heure actuelle de plus en plus imposantes et préoccupantes. En effet, l'économie tunisienne présente des niveaux acceptables de diversification sectorielle, d'ouverture et de résilience tout en comptant sur le capital humain et une main d'œuvre compétitive. Toutefois des anomalies structurelles persistent voire s'approfondissent. Il est fortement répandu la dépendance accrue de la Tunisie vers son premier partenaire économique l'Union européenne, ce qui pose par conséquent certaines questions quant à la capacité de la Tunisie de diversifier ses partenariats économiques, encore étant donné le fardeau de la dette Tunisienne qui demeure très alarmant en atteignant des tollés sans précédent. L'endettement de la Tunisie est associé à une dégradation inquiétante des finances publiques ce qui compromet de plus en plus le rôle social de l'Etat tunisien, le tout dans une situation marquée par des disparités régionales persistantes, le creusement des inégalités sociales, un marché d'emploi fragmenté et déséquilibré, le glissement de la monnaie nationale, la montée de l'économie informelle et finalement une instabilité sociopolitique exacerbée par des tensions sociales accrues, un fardeau bureaucratique, un niveau modeste de gouvernance politique qui sème l'incertitude (surtout à l'instar des mesures exceptionnelles du président de la république le 25 juillet 2021).

Outre, ces constats mitigés, la Tunisie présente certains atouts, à savoir une infrastructure institutionnelle et législative garantissant l'évitement de la violation de la règle de droit et la suprématie de l'Etat dans un juste minimum. Il en va de même, des réalisations notables et constamment salués par la communauté

internationale en matière d'éducation, d'égalité genre et de dialogue social. Dans ce cadre, la Tunisie présente une expérience exceptionnelle de dialogue social couronnée en premier lieu : par la valorisation de ses acquis sociaux grâce au contrat social signé le 14 janvier 2013 et l'encastrement des droits économiques et sociaux (notamment le droit syndical dans la constitution de la 2ème République Tunisienne), en second lieu : par l'obtention du prix Nobel de la paix dirigé par le quartet parrainant le dialogue national (orchestré principalement par la centrale syndicale UGTT) en 2015, et en troisième lieu l'institutionnalisation du dialogue social par la création du Conseil national du dialogue social. En Tunisie, la conscience relative à l'importance cruciale du développement durable est largement répandue, malgré les progrès qui sont réalisés dans la majorité des ODD notamment l'ODD 5 (égalité genre), et dans une moindre mesure l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) ; néanmoins il existe encore un potentiel d'amélioration relatif aux ODD 1 (Pas de pauvreté), 10 (Inégalités réduites). Dans ce créneau, c'est l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), qui demeure un indicateur révélateur du retard dans le traitement de ce dossier exacerbé encore par la crise des eaux, plus inquiétant encore le changement climatique est un enjeu majeur de la période post-pandémie COVID-19.

Certes, notre analyse dans ce chapitre, note les retombées désastreuses immédiates de la pandémie : tant sur le plan financier, macroéconomique et socioéconomique infligeant la communauté nationale de lourdes conséquences marquées par un taux de sortie des PME tout à fait effrayant. Néanmoins, un constat s'impose dans ce contexte, les travailleurs tunisiens ont en fait les frais par des pertes massives d'emplois, l'atteinte au travail décent, une orientation vers les mécanismes informels de production, et un recours vers l'emploi informel. Notre recherche quoi qu'elle admette la gravité des impacts de la



pandémie d'un point de vue socioéconomique, souligne que la pandémie est loin d'être finie. En effet, la crise est si profonde et annonce l'émergence imminente de nouveaux paradigmes interdépendants : à CT, la relocalisation des chaînes d'approvisionnement, le plongement dans l'endettement excessif et la dégradation des finances publiques ; à MT et LT : la numérisation et le changement climatique. Ces 4 enjeux post-pandémie sont systématiquement liés. Pour protéger les travailleurs se préparer en amont à ces nouveaux paradigmes demeure inévitable.





# CHAPITRE 2: FOCUS INTERNATIONAL SUR LES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE

Dans le cadre de ce chapitre, nous présentons une synthèse des impacts des accords de libre-échange dans les expériences internationales, et ce en se basant sur une revue de la littérature sur trois dimensions d'analyse allant d'un premier niveau : social et de développement durable (dans une optique holistique), un deuxième niveau : relatif à l'économie informelle et l'immigration et finalement un troisième niveau : économique. Nous présentons en ce sens : les différents constats (conceptuels et pratiques) des impacts des Accords de libre-échange (ALE) à l'échelle internationale. Toutefois, nous mettons en exergue différentes mises en garde relatives aux simulations ex ante utilisées pour évaluer les impacts des ALE. Nous élaborons une cartographie à l'échelle internationale des opportunités et menaces des ALE à l'échelle internationale. Finalement, à la lumière de notre analyse de l'état des lieux en Tunisie et la cartographie internationale, nous proposons un cadrage méthodologique de la perspective stratégique de l'UGTT par rapport à l'accord ZLECAF. Veuillez-vous référer à l'annexe II du rapport pour l'analyse documentaire approfondie selon les auteurs pertinents sous forme de tableau.

## 1

### Opportunités et menaces dans les expériences internationales des accords de libre-échange

#### a. Synthèse de la revue de la littérature relative aux impacts des accords de libéralisation des échanges<sup>10</sup>

Le principe central du libre-échange est basé sur l'allocation efficace des ressources (Harrison, 1994 ; Krishna et Mitra, 1998), en allouant les facteurs de production, dans les domaines où un pays a un avantage comparatif (Harrison, 1994), permettant par conséquent une utilisation moins coûteuse des ressources, d'aboutir à l'exploitation des économies d'échelle et à augmenter la productivité (Pavcnik, 2002 ; Treffler, 2004 ; Van Biesebroeck, 2005 ; Broda et al, 2006 ; Lileeva et Treffer, 2010 ; Bustos, 2011). Il est soutenu qu'un régime plus libéral entraînera une augmentation des exportations qui, à leur tour, auront

un effet favorable sur la croissance économique et la création d'emplois (Jenkins, 1996). Il est largement répandu que le libre-échange favorise la croissance économique (Yanikkaya, 2002 ; Berggren et Jordahl, 2005). Pour aller plus loin il est à souligner que la nouvelle littérature identifie également un certain nombre de pistes par lequel l'ouverture pourrait affecter la croissance à long terme (Harrison et Hanson, 1999). Généralement, l'argument traditionnel de l'économie internationale est que le libre-échange améliore le bien-être et accroît les revenus (Krishna et Mitra, 1998 ; Schwanen, 2001 ; Pavcnik, 2002 ; Broda et Weinstein, 2004 ; Treffer, 2004), qu'il permet une meilleure réponse aux besoins de la société (Schwanen, 2001), d'encourager l'innovation et la concurrence et la diffusion des valeurs démocratiques (Froning, 2000).

<sup>10</sup> For more details, see Annex II.



Toutefois, les partisans du libre-échange ont souvent plaidé en faveur de ce dernier, soulignant fortement ses effets bénéfiques sur le bien-être économique, la concurrence accrue, l'amélioration de la productivité, la réalisation des économies d'échelle, la promotion des exportations et par la suite la stimulation de la croissance économique, l'accroissement des revenus et l'amélioration du bien-être des consommateurs. Bien que les effets bénéfiques du libre-échange aient été largement débattus, peu d'éclairages sont offerts, par rapport aux impacts sociaux, environnementaux et de développement durable des accords du libre-échange. Ces dimensions semblent marginalisées voire ignorées, alors que l'identification des impacts des accords du libre-échange tend à s'enclaver dans une optique d'agrégation économique avec autant de résultats ambivalents et mitigés.

À ces fins, notre revue de littérature est axée sur :

» Le niveau social et de développement durable.

» Le niveau d'économie informelle et d'immigration.

» Le niveau économique général.

Notre revue de la littérature des expériences comparatives internationales par rapport aux impacts des accords de libre-échange soulève des constats tout à fait préoccupants tant sur les plans : conceptuel et pratique.

## **b. Au 1<sup>er</sup> niveau social et de développement durable**

Avec une attention particulière aux secteurs à forte intensité de main d'œuvre à l'instar de l'industrie manufacturière, l'agriculture ainsi que la paysannerie, la revue de littérature montre que :

### **L'emploi, les salaires et les paramètres sociaux (pauvreté, inclusion, chômage, activité syndicale, etc.)**

- La libéralisation des échanges est associée à des pertes d'emplois substantielles, notamment dans le secteur manufacturier et industriel, si l'on inclut le passage d'un emploi à temps plein à un emploi à temps partiel au cours de cette période, la perte d'emploi est encore plus importante.
- Une baisse de la demande de travailleurs moins qualifiés.
- Les deux premiers effets sont omniprésents dans la plupart des pays de l'OCDE.
- Des impacts très négatifs sur l'emploi des travailleurs de production (non qualifiés) et hors production (qualifiés) avec un effet hétérogène sur ces derniers.
- Pour l'agriculture, les résultats sont mitigés, quoiqu'il s'agisse d'une tendance de réduction d'emplois. Cependant, la majorité des ouvriers ruraux ont vu dont leurs conditions d'emploi se détériorer devenues temporaires, précaires et « flexibles ».
- Les résultats relatifs à la réduction de pauvreté sont ambivalents et les simulations d'évaluation sont fortement critiquées voire surestimés comme en témoigne l'aggravation post-libéralisation de la pauvreté à la fois dans des pays développés et des PED.
- La pauvreté rurale reste répandue et la discrimination est toujours envahissante avec l'exacerbation éclatante de nombreux conflits sociaux dans l'espace rural.
- La dislocation massive d'emplois dans le contexte de la libéralisation des échanges a éclipsé la création d'emplois.
- La libéralisation des échanges est marquée soit par une réduction notable des salaires (voire spectaculaire dans certains pays), soit une croissance lente des revenus réels, en particulier au bas de l'échelle de distribution des revenus.
- Les ALE font pencher les règles du jeu économique en faveur des investisseurs et contre les travailleurs, entraînant un « nivellement par le bas » des salaires (notamment pour le personnel de production : les travailleurs non qualifiés), les conditions de travail et les normes de vie.
- L'impact sur les groupes vulnérables est multiple, la désindustrialisation et les pertes d'emplois réduisent l'assiette fiscale dont dépendent les services sociaux et municipaux ce qui se traduit en une détérioration sociale fragilisant de plein fouet la sécurité et la protection sociales.
- Dans de nombreux pays qui n'ont pas connu un creusement de l'inégalité des revenus, le chômage a augmenté à sa place.



- L'affaiblissement des pouvoirs de négociation collective des travailleurs et de leur capacité à s'organiser dans des syndicats, ce qui est associé également à la réduction des avantages sociaux et l'insécurité d'emploi à long terme et des perspectives professionnelles.
  - Le spectre de la mobilité des capitaux, et l'insécurité économique qu'elle engendre, a servi à restreindre l'activité syndicale dans une période de marchés du travail tendus.
  - Il a été constaté que l'accélération de la mobilité des capitaux a eu un impact dévastateur sur l'étendue et la nature des campagnes de syndicalisation, où les menaces de fermeture ou de délocalisation d'usines sont non seulement extrêmement répandues auprès des employeurs dans les campagnes d'élections syndicales, elles sont également très efficaces et se sont avérées sans rapport avec la situation financière.
  - Les syndicats ont réorienté leurs activités loin des industries les plus touchées par la libéralisation, les déficits commerciaux et les fuites de capitaux.
  - L'inégalité croissante et l'appauvrissement sont étroitement liés à la dissolution du contrat social entre les travailleurs et le capital et à des pays qui renoncent aux politiques de bien-être et d'accompagnement ou dans la plupart des cas qui prennent des mesures non sérieuses et inappropriées laissant les travailleurs et leurs familles livrés à eux-mêmes pour faire face à la détresse de la restructuration économique.
- revenu, rien ne semble inverser cette tendance à plus long terme.
- L'élargissement de l'écart salarial entre les travailleurs qualifiés et non qualifiés. Des résultats mitigés qui concernent l'augmentation de la prime salariale à la compétence notamment dans les industries orientées vers l'exportation.
  - Il est possible de conclure qu'il existe des preuves solides qui soutiennent l'opinion selon laquelle la libéralisation des échanges engendre une augmentation des inégalités salariales.
  - Une augmentation des inégalités salariales intra et inter industrielles.
  - « L'économie des superstars » (c'est-à-dire les rentes pures gagnées par les stars du sport et du divertissement, et l'augmentation des primes de rémunération des présidents directeurs généraux et autres hauts dirigeants), combinée au rôle de la désyndicalisation, de l'immigration et du libre-échange poussent les revenus vers le bas, et ont conduit à une grande divergence entre les taux de croissance de la productivité, la rémunération moyenne et la rémunération médiane.
  - L'augmentation de la dispersion des salaires dans le pays, les écarts salariaux régionaux se sont creusés et semblent s'expliquer en grande partie par les disparités régionales en termes de la variation de l'accès régional au commerce et à l'investissement étranger et des opportunités régionales qu'offre le libre-échange

### **Les tendances en matière de distribution de revenus**

- Il existe de fortes preuves que les ALE ont accru les tendances inégalitaires en matière de distribution des gains entre les partenaires commerciaux et de distribution de revenus entre les différents groupes socioprofessionnels.
- Le fardeau de la dette, la libéralisation commerciale et financière ont entraîné une augmentation immédiate des inégalités de revenus, puisque les coûts d'ajustement à court terme n'ont pas été partagés équitablement par tous les groupes de

### **Dimension Genre**

- Les travailleuses sont surpeuplées dans le secteur agricole (particulièrement en Afrique et dans de nombreux pays asiatiques). Dans cette situation, les politiques de libéralisation des échanges qui affectent les travailleurs non qualifiés, informelles ou agricoles placent généralement les travailleuses africaines dans une situation défavorisée.
- Les femmes ayant un faible niveau d'études tendent à être concentrées dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, ainsi la libéralisation des échanges n'a pas donné lieu à une hausse relative de l'emploi pour féminin.





- Les preuves empiriques et cohérentes suggèrent que l'expansion des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre féminine s'accompagne par des contractions des secteurs intensifs en main-d'œuvre masculine. Ainsi, le travail masculin se réaffecte des secteurs en déclin (intensifs en main d'œuvre masculine) aux secteurs en expansion (intensifs en main d'œuvre féminine), où le ratio capital /travail baisse créant un creusement de l'écart salarial entre les sexes et la diminution de la part des femmes dans le travail. Ce qui signifie que les femmes sont perdantes en termes absolus et relatifs.
- Un accroissement des inégalités structurelles de genre entre les femmes et les hommes dans les économies des ménages et dans les marchés de travail locaux et transnationaux.
- Il n'y a pas de répartition équitable des avantages et des risques du libre-échange par sexe au sein des PED. L'ouverture à l'économie internationale augmente les risques pour les femmes et nécessite des politiques qui leur assurent l'égalité des chances, qui jusqu'à maintenant continuent à traiter des agrégats économiques et généralement insensibles au genre.
- La pertinence de la discrimination fondée sur le sexe est évidente dans le contexte de libéralisation. Les soucis compétitifs dans la portion produits à forte intensité de femmes en termes de composition de la main-d'œuvre par sexe sont marqués par des prix très bas (et à l'origine des salaires très bas pour les femmes) ont minimisé la valeur ajoutée nationale générée sur les marchés internationaux par rapport à ce qui aurait été possible si les salaires relatifs des

femmes n'étaient pas si bas (sans compromettre la part des bénéfiques).

### **L'environnement, l'énergie et le changement climatique**

- Les Accords de libre-échange (ALE) jouent un rôle clé dans la chaîne de valeur mondiale. En attendant, ceux-ci perturbent également l'équilibre environnemental du monde.
- Prendre en considération que la croissance économique à elle seule augmente la consommation d'énergie, un pays moins développé qui libéralise son marché peut souffrir de la dégradation de l'environnement avant qu'il ne puisse profiter de libéralisation.
- Des preuves empiriques robustes et statistiquement significatives révèlent que pour l'ensemble des pays (à revenu élevé et intermédiaire et faible), la poursuite de la libéralisation des échanges entraîne l'augmentation des émissions par habitant de SO<sub>2</sub> et de CO<sub>2</sub> en moyenne.
- Les résultats des effets des ALE sur la pollution bilatérale du CO<sub>2</sub> impliquent que les pays à faible revenu ont un effet de pollution plus important même après la mise en œuvre d'un ALE en raison de normes environnementales clémentes.
- Des preuves empiriques solides ont identifié que parmi les impacts environnementaux de la libéralisation des échanges<sup>11</sup>, les effets d'échelle et de composition<sup>12B</sup> combinés accélèrent la pollution dans les pays en développement en raison de la concentration des industries polluantes.

11 L'impact environnemental de la libéralisation du commerce est classé en trois effets : d'échelle, technique et de composition (Antweiler et al., 2001 ; Grossman et Krueger, 1995 ; 1991).

12 L'effet d'échelle fait référence à l'augmentation de la taille d'une économie qui résulte de l'augmentation de l'accès au marché induite par la libéralisation. Plus la dégradation est environnementale le plus que c'est le résultat probable de l'effet d'échelle. L'effet de composition indique qu'à la suite d'un épisode de libéralisation des échanges, la structure industrielle d'une économie changera au fur et à mesure que chaque pays se spécialise de plus en plus dans les activités pour lesquelles il dispose d'un avantage comparatif. L'actuel impact de l'effet de composition sur l'environnement dépend donc des déterminants de l'avantage comparatif d'un pays. L'effet technique fait référence aux changements de méthodes de production qui accompagnent la libéralisation des échanges. À mesure que le commerce et la croissance augmentent les revenus, la demande de réglementations environnementales augmentera généralement. Isolément, l'effet technique est susceptible d'être bénéfique pour l'environnement. (Cole et Elliott, 2003 ; Cole et Rayner, 2000).



- Beaucoup d'enquêtes empiriques appuient dans le contexte libéral la validité de l'hypothèse des havres de pollution HHP<sup>13</sup> (Johnson et Beaulieu, 1996). La libéralisation du commerce augmentera les émissions dans les pays les plus pauvres (économies à revenu faible et intermédiaire) car leur avantage comparatif consiste en des industries à forte intensité de pollution et à exploiter des réglementations environnementales laxistes, tandis qu'elle diminuera les émissions dans les pays riches (à revenu élevé) qui acquièrent des technologies respectueuses de l'environnement ou à délocaliser leurs industries polluantes vers des pays à réglementations environnementales clémentes.
- En appliquant l'hypothèse de la Courbe environnementale de Kuznets (CEK)<sup>14</sup>, la littérature empirique capture l'effet théoriquement prononcé de la croissance des revenus d'un pays sur les émissions bilatérales de CO<sub>2</sub> qui est particulièrement soutenu dans le contexte de libéralisation des échanges.
- À long terme, il existe des preuves d'une relation causale entre : la consommation d'énergie et les exportations
  - (i) et la consommation d'énergie et les importations
  - (ii) Cela signifie qu'à long terme, les politiques énergétiques ou environnementales qui réduisent la consommation d'énergie réduiront les exportations et les importations mettant une politique de conservation de l'énergie visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre en contradiction avec la politique d'expansion du commerce.
- La littérature identifie l'existence d'effets à la fois positifs et négatifs de la libéralisation du commerce sur l'environnement:
  - (i) Les effets positifs comprennent une croissance accrue accompagnée de la distribution de biens, de services et de technologies respectueuses de l'environnement et de haute qualité.
  - (ii) Les effets négatifs découlent de l'expansion de l'échelle de production et de consommation qui pourrait menacer potentiellement les capacités de régénération des écosystèmes tout en augmentant le danger d'épuisement des ressources naturelles.
- Bien que le commerce en lui-même ne soit pas la principale cause du changement climatique anthropique, il est prouvé que la libéralisation du commerce a indirectement contribué au changement climatique anthropique à travers une augmentation des activités de transport ainsi qu'une augmentation de l'utilisation des combustibles fossiles (par exemple, le CO<sub>2</sub>).

13 Cette hypothèse soutient que les pays à faible revenu auront plus de pollution après un ALE en raison d'avoir des normes environnementales clémentes. Par exemple, la pollution intensive les industries à forte intensité de pollution migreront délibérément vers des zones de normes environnementales laxistes. D'autre part, certains soutiennent que les pays à faible revenu ont des biens à plus forte intensité de main-d'œuvre qui sont moins hygiéniques que les biens à forte intensité de capital. Ces arguments contrastés sont fondés sur l'Hypothèse de la dotation en facteurs (HDF) (Yao et al., 2019 ; Korves et al., 2011 ; Liddle, 2001). L'hypothèse (HDF) soutient que les flux commerciaux sont déterminés par le montant et le type de ressources détenues par les partenaires commerciaux. Habituellement, les pays en développement produisent produits plus intensifs en de main-d'œuvre qui sont propres et les pays développés produisent des produits à forte intensité de capital qui sont des marchandises sales (Copeland et Taylor, 2013). En conséquence, les ALE entre les pays développés et en développement peuvent rendre les pays développés avec une plus grande pollution (Nemati et al., 2019 ; Korves et al., 2011).

14 L'hypothèse CEK est essentiellement utilisée pour examiner les relations entre la croissance économique et la pollution de l'environnement (Pata, 2018). Selon l'hypothèse CEK, une croissance économique supplémentaire peut améliorer la dégradation de l'environnement après qu'une économie a atteint un niveau adéquat de croissance économique. Aux premiers stades de la croissance économique, lorsque la production primaire domine, il y a une abondance de ressources naturelles et une génération limitée de déchets en raison d'une activité économique limitée. Au cours du développement et à travers l'industrialisation, il se produit un épuisement important des ressources naturelles et les déchets s'accumulent. Au cours de cette phase, il existe une relation positive entre le revenu ou croissance économique (par habitant) et dégradation de l'environnement (par habitant). Avec la poursuite de la croissance économique, les services, l'amélioration de la technologie et la diffusion de l'information limitent la base matérielle de l'économie et entraînent une réduction de la dégradation de l'environnement (Panayotou, 2003). La relation entre la dégradation environnementale (par habitant) et la croissance du revenu (par habitant) est représentée par un U inversé et elle est similaire à la courbe originale proposée par Simon Kuznets en 1955 concernant la relation entre l'inégalité des revenus et la croissance économique (Caviglia-Harris et al, 2009 ; Kaika et Zervas, 2013 ; Pata, 2018 ; Ulucak et Bilgili, 2018; Usman et al., 2019).



- L'analyse du changement climatique dans le contexte de la libéralisation devient compliquée par l'existence de pays et de régions. Les aspects internationaux aggravent encore le problème des externalités inhérentes au changement climatique.

### **Le développement régional, urbain et rural**

- L'effet global de l'ouverture commerciale est d'accroître les inégalités régionales.
- Il n'y a aucune preuve que la libéralisation des échanges réduit considérablement la concentration urbaine.
- Il semble qu'il est impossible de compter sur l'ouverture commerciale à elle seule pour apporter plus de développement régional équilibré, c'est-à-dire des disparités plus étroites dans les revenus régionaux et la pauvreté, qui sont des objectifs politiques importants dans de nombreux pays en développement.
- Les preuves empiriques montrent que la libéralisation des échanges est fortement associée à une plus grande concentration de l'activité économique et à la polarisation territoriale.
- Les politiques de la libéralisation des marchés ont déclenché une érosion généralisée des économies paysannes locales et les communautés sociales.
- L'exclusion de la population paysanne et la dégradation de la situation sociale des paysans ruraux et le passage de la paysannerie vers la dé-paysannerie.
- Des niveaux plus élevés de la migration des zones rurales vers les zones urbaines ou d'autres pays et une pression accrue sur les écosystèmes.
- La pauvreté rurale reste répandue et la discrimination est toujours envahissante avec l'exacerbation éclatante de nombreux conflits sociaux dans l'espace rural.
- L'appauvrissement et la dépression de l'économie rurale.
- L'élargissement d'une classe paysanne sans terre.

- L'émergence des méga-cités notamment aux PED.

### **c. Au 2<sup>ème</sup> niveau: l'économie informelle et l'immigration.**

#### **L'économie informelle**

- A l'exception de quelques études<sup>15</sup>, la majorité des preuves empiriques à ce jour ont confirmé que la libéralisation commerciale est associée à une augmentation de la taille l'économie informelle notamment dans les PED.
- La majorité des études ont souligné que la libéralisation commerciale a abouti à la croissance accélérée de l'emploi informel dans les PED et en particulier dans les secteurs industriel et agricole exposés à la concurrence et aux importations étrangères.
- Le ralentissement de l'emploi formel ou le déclin de l'emploi formel dans l'industrie manufacturière s'est accompagné d'un processus de transition et d'orientation accrue des travailleurs qui ont perdu leurs emplois vers la sphère informelle dans beaucoup de PMA.
- Dans la plupart des PMA, et compte tenu de l'effet insignifiant de libre-échange commercial par rapport à la réduction du chômage, les demandeurs d'emploi s'orientent massivement vers le travail indépendant informel et/ou l'emploi informel.
- La libéralisation commerciale a abouti à la croissance rapide de l'emploi informel via les canaux : des salaires, le bien-être du travail, le syndicalisme, la sécurité sociale, la sécurité de l'emploi, la flexibilité du travail.
- Des preuves empiriques dans beaucoup de PED confirment l'augmentation de l'emploi informel pas seulement dans la sphère informelle mais aussi bien dans la sphère formelle, notamment au sein des secteurs de l'industrie manufacturière et l'agriculture et la culture des matières premières.
- Il semble fortement que les politiques de libéralisation ont incité les entreprises à réduire les coûts et de sous-traiter dans l'économie informelle.

15 Voir par exemple (Farjadi et Dowlatabadi, 2018 ; Goldberg et Pavcnik, 2003 ; 2004).



- L'impact de la libéralisation commerciale sur les salaires dans l'économie informelle est moins clair et dépend d'hypothèses spécifiques, quoique la tendance se dirige vers un nivellement par le bas.
- Il semble que les gouvernements dans plusieurs PED étaient implicitement une agence active et forte derrière la transition vers des processus informels de production, l'atteinte du travail décent et l'ancrage du travail précaire, exacerbée par la forte orientation vers la sous-traitance en réponse à la concurrence accrue et le souci de réduction des coûts de revient. Les gouvernements ont soutenu cette orientation par des politiques formelles et par un alignement progressif avec les intérêts du capital au détriment des travailleurs livrés à eux-mêmes compte-tenu de la nonchalance des institutions et la restriction du syndicalisme.

### L'immigration

- Indépendamment des différents résultats régionaux, la configuration d'une économie politique mondiale a été marquée par deux phénomènes communs : l'accroissement de l'économie informelle et la migration accrue. Les deux sont considérés comme l'effet de la montée des inégalités économiques et de la polarisation socioéconomique dans le contexte libéral.
- Les expériences internationales ont montré que les ALE n'ont pas réussi ni à développer les économies des PED ni à augmenter l'intégration aux marchés de travail locaux, la majorité des études ont souligné que les ALE ont échoué à réduire les flux migratoires tant légaux qu'illégaux.
- Malgré un débat perpétuel entre la thèse qui stipule que la libéralisation commerciale et l'émigration sont des substituts et la thèse qui souligne que la libéralisation commerciale et l'émigration sont complémentaires. Dans le cadre des ALE et l'augmentation du chômage, l'émigration représente une soupape de sécurité qui réduit la pression sur les marchés du travail locaux des PED et les PMA.
- Les changements dus à la libéralisation ont entraîné des niveaux plus élevés de la migration des zones rurales vers les zones urbaines (les espaces ruraux

sont de plus en plus urbanisés, et les zones urbaines sont de plus en plus ruralisées) ou d'autres pays.

- La libéralisation agricole augmente l'immigration illégale tandis que la libéralisation du secteur de la haute technologie la réduit.
- La libéralisation commerciale augmente la migration de travailleurs non qualifiés et financièrement limités, tandis que la migration des travailleurs qualifiés est objet de résultats mitigés et dépend de la stabilité sociopolitique des PED.
- La mobilité des capitaux dans le pays d'origine rend la politique commerciale inefficace pour contrôler l'immigration illégale.
- Dans le cadre de la mobilité des capitaux, une augmentation des restrictions du pays d'origine sur les entrées de capitaux augmente le niveau d'immigration illégale et réduit l'efficacité des efforts de contrôle des frontières par le pays d'accueil.

### d. Au 3<sup>ème</sup> niveau: les effets économiques.

#### La productivité

- Avec des résultats empiriques mixtes, il semble globalement que la libéralisation accroît la productivité des firmes essentiellement par le biais de la spécialisation et aussi le déclin des entreprises inefficaces.
- Les politiques commerciales visant à faciliter l'accès aux marchés étrangers, comme les libéralisations commerciales multilatérales, peuvent avoir un effet positif sur les performances des entreprises.
- L'augmentation de la spécialisation commerciale a été plus grande dans les industries caractérisées par un contenu technologique moyen à élever, et dans les industries à la croissance la plus rapide dans le commerce mondial.
- Des preuves d'améliorations de la productivité au sein des usines qui peuvent être attribuées à un commerce libéralisé pour les usines dans le secteur en concurrence avec les importations.
- L'exposition au commerce, ou l'exposition accrue, expulsent les entreprises les moins efficaces. Dans de nombreux cas, les améliorations de la



productivité globale découlent du remaniement des ressources et de la production de producteurs moins efficaces vers des producteurs plus efficaces.

- Avec des résultats empiriques mitigés, il est largement observé que les entreprises qui ont augmenté leur productivité sont celles qui s'orientent vers l'exportation, autrement dit que les exportateurs sont plus productifs que les non-exportateurs. Néanmoins, il a été affirmé que l'exportation à elle seule n'améliore pas la productivité mais plutôt l'augmentation du degré de spécialisation et l'auto-sélection sur les marchés internationaux.
- Les économies d'échelle s'avèrent être un canal important pour la progression de la productivité.

### Les PME

- S'il est largement admis que la libéralisation des échanges présente des opportunités de compétitivité, et de productivité, des économies d'échelle et d'innovation pour les PME, ces dernières restent encore vulnérables.
- Le roulement des PME est marqué par un taux de sortie élevé notamment pour les entreprises manufacturières.

### La croissance économique, les exportations, bien-être et effets spécifiques

- Les preuves montrent que les ALE ont créé des coûts d'ajustement à court terme considérables et des résultats assez mitigés concernant les gains à long terme sur l'économie.
- Les ALE semblent exercer un effet négligeable sur les performances de croissance économique.
- Seuls des effets de stabilisation macroéconomiques et de réduction des distorsions sont les plus observés.
- Des preuves empiriques hétérogènes concernant l'amélioration du bien-être général parfois qualifié de légère voire insignifiante.
- L'amélioration des exportations par le biais de la libéralisation est fortement débattue et mise en doute, certains affirment que la croissance des

exportations est résultat d'un taux de change stable et réaliste.

- Des risques de détournement des échanges notamment pour les pays à faible sécurité institutionnelle.

### e. Les principaux constats conceptuels

Malgré la présomption générale en faveur de la libéralisation des échanges (Cockburn et al. , 2007), il existe une tendance à exagérer grandement les preuves systématiques en faveur de la libéralisation des échanges ce qui a généré, par conséquent, une influence considérable sur la politique mondiale et des attentes qui sont peu susceptibles d'être satisfaites (Rodriguez et Rodrik, 1999).

Auparavant, Conroy et Glasmeier (1992) stipulaient que les partisans les plus prudents et les plus éloquents de la proposition accord de libre-échange fondent leurs arguments sur des théories comparatives et statiques du commerce international, ils soulignent que la théorie formelle du commerce international offre peu d'éclairages sur la distribution théorique des avantages ou des coûts aux différents inhérents : des groupes sociaux, des régions ou, dans de nombreux cas, les différentes industries assujetties à la libéralisation des échanges. Encore, comme Jacob Viner l'a rendu populaire dans les années 1950, tous les accords commerciaux ne conduisent pas nécessairement à un bien-être économique pour les nations qui s'y engagent (Barnekow et Kulkarni, 2019).

Les économistes ne sont pas parvenus à un consensus clair sur un certain nombre de questions importantes : telles que l'impact de la réforme commerciale sur le marché d'emploi (Beaulieu, 2000). Alors que les impacts sociaux de la libéralisation des échanges sont non seulement complexes mais, en raison d'un certain nombre de variables clés, diffèrent selon les pays et le temps (Shwannen, 2001).

Peu de preuves que les politiques commerciales ouvertes sont significativement associées à la croissance économique (Hur et Park, 2012; Rodriguez et Rodrik, 1999). La contribution attendue de la libéralisation du commerce aux gains de productivité à long terme reste hypothétique et/ou spéculative et extrêmement limitée par rapport au développement économique



et à la réduction de la pauvreté (Ackerman, 2005; 2002). Il a été fortement signalé en ce sens que la conceptualisation, l'expérience et les déterminants de la pauvreté sont multidimensionnels, profonds et résistants au changement (Sachs et al., 2005).

La répartition des bénéfices possibles de la libéralisation entre les partenaires commerciaux est indéterminée, susceptible d'être influencée (Akyüz, 2005). Il est souligné que les économistes raisonnables conviendraient que le libre-échange n'est ni suffisant pour accroître les exportations<sup>16</sup>, ni garant d'une meilleure balance des paiements de n'importe quel pays (Pacheco-Lopez, 2005), alors que la capacité des PED à augmenter leur productivité grâce à la libéralisation des échanges est soupçonnée (Andresen et Babula, 2009).

#### **f. Mises en garde concernant les projections ex ante des impacts de l'accord ZLECAf**

Dans le cadre de cette sous-section, nous allons présenter des mises en garde par rapport aux impacts des ALE sous un angle empirique. Nous prenons l'exemple de l'étude « The African Continental Free Trade Area Economic and Distributional Effects » élaborée par la BIRD du groupe de la Banque mondiale en 2020 qui cherchait à quantifier les impacts de l'accord ZLECAf. Cette étude s'est basée sur le modèle d'équilibre général calculable EGC calibré sur la base de données produite par GTAP (Global Trade Analysis Project). Cette étude a procédé à une évaluation ex ante des implications économiques et distributives à court et long terme de l'accord ZLECAf, notamment par rapport :

- a. à la croissance économique.
- b. au commerce international.
- c. à la pauvreté.
- d. à l'emploi en général et selon la dimension genre.

<sup>16</sup> L'amélioration exportations est en grande partie le résultat d'un taux de change réel plus réaliste et plus stable et non pas du libre-échange (Jenkins, 1996). Alors que les résultats empiriques doutent fortement l'hypothèse de pousser les exportations en vue de stimuler la croissance et le développement (Jung et Marshall, 1985).



Cette étude a présenté ses résultats<sup>17</sup> selon une simulation ex ante et en utilisant le logiciel GTAP.

En effet, notre recherche souligne que plusieurs études qui cherchent à identifier les impacts des ALE et particulièrement celles qui utilisent les simulations ex ante, risquent d'être fortement biaisées. Dans ce sens, il convient de présenter certains éclairages aux responsables syndicaux africains par rapport aux projections ex ante :

- De nombreuses études antérieures qui mettent l'accent sur un lien positif entre le libre-échange à la performance économique et la croissance à long terme, sont en proie à de graves problèmes économétriques et de données (Harrison et Revenga, 1995 ; Harrison et Hanson, 1999). Ces études sont sérieusement entravées par des problèmes de mesure (Andersen et Babula, 2009 ; Rodriguez et Rodrik, 1999; Edwards, 1997), et des faiblesses théoriques plus larges (Ackerman, 2005).
- En ce qui concerne les effets des ALE sur le bien-être, les salaires et l'emploi : il a été fortement constaté l'existence d'un écart considérable entre les projections ex ante d'une part et les évaluations ex post de l'autre part. La plupart des modèles ex ante avaient tendance à surestimer les avantages et à sous-estimer les coûts du libre-échange (Grumiller, 2014).
- L'expérience a révélé tant de fois la faible crédibilité des simulations ex ante (Grumiller, 2014; Sapir, 2007; Ackerman, 2005 ; 2004; 2002), notamment

celles basées sur les modèles d'équilibre général calculable EGC qui sont l'essence méthodologique de la plupart des évaluations ex ante des impacts accords des ALE (Grumiller, 2014)<sup>18</sup>. L'influence de ces modèles continue de se répandre dans les applications politiques, avec une utilisation croissante (Ackerman, 2002).

- Les analyses d'Equilibre général calculable sont souvent critiquées pour leurs manque de fondations (Kepaptsoglou et al., 2010; Hertel et al., 2007 ; McKittrick et Ross, 1998), pour leurs conceptualisation statique (Sapir, 2007) et qu'elles sont fortement biaisées vers les pays à revenu élevé (Ackerman, 2005). Les modèles EGC sont très largement utilisés par les chercheurs qui veulent estimer les effets de la libéralisation du commerce international. Pourtant les défauts techniques de ces modèles sont bien connus (Sapir, 2007)<sup>19</sup>.
- Les modèles exacerbent des inconvénients conceptuels, dont principalement : leur silence sur les effets de la libéralisation des échanges sur l'emploi, et de ne pas tenir en compte souvent de la présence d'un chômage persistant dans les PED, et des gains de productivité hypothétiques et spéculatifs (Ackerman, 2005)<sup>20</sup>.
- Toutefois, il est observé que les études cherchant à identifier et quantifier les impacts des ALE ont tendance à utiliser l'approche EGC même pour les effets à court et moyen terme, bien que les modèles EP soient les plus appropriés pour la capture de ce genre d'effets (Abler, 2007).

17 Pour plus de détails, voir annexe II : (Tab.13. Synthèse des simulations ex ante des effets de l'accord ZLECAF dans l'étude élaborée par la BIRD (2020) « The African Continental Free Trade Area Economic and Distributional Effects »).

18 Dans l'approche de simulation des impacts des accords de libre-échange, il existe des modèles d'équilibre partiel (EP) et des modèles d'Equilibre général calculable (EGC) (Abler, 2007). Les deux principaux modèles EGC utilisés pour estimer les « gains » de la libéralisation du commerce mondial sont LINKAGE, développé à la Banque mondiale, et GTAP (Global Trade Analysis Project).

19 Les hypothèses quant à l'élasticité de la demande et de l'offre sont largement irréalistes. Par ailleurs, un des problèmes les plus importants des modèles comme LINKAGE et GTAP est qu'ils supposent tous l'existence d'une situation d'équilibre, au départ comme à la suite de la mise en œuvre des accords. Il faut ici ajouter que l'accélération du nombre et de la vitesse des transactions, ainsi que du degré de concurrence, peut avoir un effet directement déséquilibrant. Enfin, ces modèles ne prennent pas en compte les « coûts d'opportunité » induits par la libéralisation des échanges, de manière plus générale, c'est l'absence de prise en compte des coûts de la libéralisation des échanges qui rend les résultats de modèles tels que LINKAGE et GTAP suspects. (Sapir, 2007).

20 Les hypothèses quant à l'élasticité de la demande et de l'offre sont largement irréalistes. Par ailleurs, un des problèmes les plus importants des modèles comme LINKAGE et GTAP est qu'ils supposent tous l'existence d'une situation d'équilibre, au départ comme à la suite de la mise en œuvre des accords. Il faut ici ajouter que l'accélération du nombre et de la vitesse des transactions, ainsi que du degré de concurrence, peut avoir un effet directement déséquilibrant. Enfin, ces modèles ne prennent pas en compte les « coûts d'opportunité » induits par la libéralisation des échanges, de manière plus générale, c'est l'absence de prise en compte des coûts de la libéralisation des échanges qui rend les résultats de modèles tels que LINKAGE et GTAP suspects. (Sapir, 2007).



- Il convient de noter aussi que la plupart des études tendent à sous-estimer les pertes en recettes fiscales et à marginaliser l'ampleur des coûts administratifs d'ajustement pour les PED.

## 2 Cartographie des opportunités et menaces des ALE dans les expériences internationales comparatives

Finalement, pour mieux comprendre l'effet global des ALE, nous avons jugé opportun de mettre en exergue les opportunités et les menaces (par rapport aux 3

niveaux d'analyse développés précédemment) et de les cartographier par niveau d'analyse et par dimension ou thématique.

Les tableaux n° 13, 14 et 15 forment ensemble une cartographie des opportunités et des menaces des ALE dans les différentes expériences internationales par rapport aux 3 niveaux étudiés c'est-à-dire:

- » Le 1er niveau social et de développement durable.
- » Le 2ème niveau : l'économie informelle et l'immigration.
- » Le 3ème niveau : l'aspect économique général.

**Tab. 13: Cartographie internationale des impacts des ALE au 1er niveau social et de développement durable**

Axe	Dimension	Opportunités	Menaces
1	Emploi	Réaffectation vers les secteurs les plus productifs, en expansion et basés sur la technologie	Pertes de l'emploi dans les secteurs manufacturier et agricole Baisse de la demande des travailleurs moins-qualifiés
	Qualité de l'emploi		Flexibilité, précarité, absence de sécurité sociale et atteinte aux principes du travail décent
	Salaires	Augmentation des salaires à la compétence basée sur la technologie pour le personnel qualifié	Réduction des salaires pour le personnel non qualifié
	Aspects sociaux		Exclusion sociale Augmentation du chômage Détérioration des conditions sociales et la protection sociale des travailleurs Restriction de l'activité syndicale
2	Politiques de distribution de revenus	Augmentation potentielle des revenus du personnel qualifié	Elargissement de l'écart salarial entre les travailleurs qualifiés et les travailleurs non-qualifiés
			Elargissement de l'écart salarial inter et intra industriel
			Inégalités de distribution de gains entre les partenaires commerciaux
			Appauvrissement et augmentation de la pauvreté
3	Genre	Fort potentiel d'emploi des femmes dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre et/ou ceux orientés vers l'exportation et/ou de services	Inégalités structurelles de genre dans les économies des ménages et dans les marchés de travail locaux et transnationaux



			Creusement de l'écart salarial entre les femmes et les hommes
			Nivellement par le bas des salaires des femmes non-qualifiées
4	<b>Environnement</b>	Amélioration de la situation environnementale par l'effet technique	Détérioration environnementale par le biais des effets d'échelle et de composition
		Validation de l'hypothèse CEK (l'hypothèse de la Courbe environnementale de Kuznets)	Validation de HHP (Hypothèse des havres pollution)
	<b>Energie</b>	Réduction de l'intensité énergétique par l'effet technique	Consommation accrue de l'énergie
		Validation de l'hypothèse CEK	
<b>Changement climatique</b>	Validation de l'hypothèse CEK	Validation de l'hypothèse HHP	
		Externalités internationales	
5	<b>Développement régional</b>	Développement rapide des zones d'échanges (l'accès aux opportunités d'emploi et d'augmentation salariales)	Approfondissement des disparités régionales Polarisation territoriale
	<b>Politique urbaine</b>	Emergence des méga cités	Augmentation de la concentration urbaine
	<b>Politique rurale</b>	Réaffectation vers l'emploi non-agricole	Erosion de la paysannerie et la dépression de l'économie rurale

**Tab.14. Cartographie internationale des impacts des ALE au 2ème niveau de l'économie informelle et l'immigration**

Axe	Opportunités	Menaces	Threats
6	<b>Taille de la sphère informelle</b>	Attraction de la sphère informelle vers la sphère formelle par les biais des réductions tarifaires et la protection sociale	Augmentation de la taille de l'économie informelle en tant que part du PIB de l'économie formelle Alignement implicite des gouvernements avec les processus informels de production (en raison de la concurrence et l'incitation à l'accroissement de la productivité et la réduction des coûts de revient)
	<b>Emploi informel</b>	Promotion de l'emploi formel par le canal de la protection sociale	Croissance de l'emploi informel par les canaux de l'ancrage du travail précaire et flexible, la restriction de l'activité syndicale, l'atteinte aux principes du travail décent, l'absence la sécurité sociale ou dans une moindre mesure la détérioration des conditions sociales Dumping social et concurrence déloyale
7	<b>Migration</b>	Augmentation des revenus du personnel qualifié	Exode massif des zones rurales vers les zones urbaines ou des zones défavorisées vers les zones favorisées par le libre-échange (frontalières, côtières, etc...)



	<b>Immigration</b>	Amélioration de la collaboration de transfert des compétences	Augmentation des flux migratoires illégaux, l'atteinte au travail décent et la traite humaine
		Amélioration de la concurrence et l'innovation	Dumping social et la concurrence déloyale

**Tab. 15. Cartographie internationale des impacts des ALE au 3ème niveau des effets économiques et de bien-être**

Axis	Dimension	Opportunités	Menaces
8	<b>Productivité</b>	Augmentation de la productivité du secteur manufacturier	Ralentissement de la productivité du travail à court terme
		Augmentation de la productivité du facteur travail	Croissance de productivité peut être biaisée par les chocs de change et les rendements d'échelle
		Amélioration du degré de spécialisation commerciale pour les entreprises exportatrices	
		Amélioration du degré de compétitivité internationale des firmes	
9	<b>PME</b>	Potentiel d'amélioration de productivité et de compétitivité internationale par les canaux des coûts de facteurs, la spécialisation, la compétence basée sur la technologie et l'innovation	Augmentation du taux de sortie particulièrement pour les firmes manufacturières et dans une moindre mesure mitigée celles agricoles
		Rendements d'échelle pour les firmes liées aux grandes firmes	Vulnérabilité accrue aux chocs de change et à la volatilité monétaire
10	<b>Effets économiques globaux</b>	Gains à long terme en raison d'une réallocation efficace des ressources	Coûts d'ajustement considérables à court terme
		Bien-être global, notamment pour les consommateurs compte tenu de la diminution des prix	Pertes et/ou dans une moindre mesure des réductions de revenus pour les producteurs
		Rendements d'échelle	Ralentissement de la croissance à court terme
		Baisse de l'inflation	Effets insignifiants sur la croissance qui tend à être une croissance non soutenue (production, emploi et la réduction de la pauvreté)
		Création de nouveaux échanges et des effets de terme	Détournement des échanges
		Hausse des exportations	Détérioration de la balance commerciale Effets insignifiants sur la réduction du chômage voire une augmentation de celui-ci à cause des pertes d'emplois Désindustrialisation et l'érosion de l'agriculture et la paysannerie



3

## Proposition d'un cadrage méthodologique de la perspective de l'UGTT sur l'accord ZLECAF

Comme développé précédemment dans le cadre de cette section, l'accord ZLECAF offre de potentielles opportunités qui restent toutefois hypothétiques voire spéculatives, d'autant que sa mise en œuvre pose encore des challenges tout à fait critiques compte tenu des menaces systématiques de libre-échange dans les différentes expériences internationales. L'accord ZLECAF pourrait à priori présenter au continent Africain de nouvelles perspectives de facilitation des échanges commerciaux basés sur une approche de collaboration, de transfert de savoir, et de solidarité.

En effet, il est de plus en plus évident, que les pays africains devraient renforcer leur solidarité en vue d'accroître leur résilience aux éventuels chocs économiques et crises. Toutefois, bien que les différentes études des institutions internationales stipulent que l'accord offre au continent africain offre à priori le potentiel de l'intégration dans l'économie mondiale, la réduction de la pauvreté et l'inclusion, les différentes analyses des répercussions dudit accord s'incarnent dans une logique d'agrégation économique et non de développement durable, marginalisant par conséquent le possible aspect statique et fallacieux de l'accord, dont en témoigne l'exclusion des syndicats africains du processus de négociation : ce qui intensifie

encore les inquiétudes syndicales qui sont tout à fait justifiées . Plus inquiétant encore, la promulgation de l'accord ZLECAF survient dans un contexte marqué par les retombées désastreuses de la pandémie du COVID-19 où tout semble confirmer que la crise est loin d'être finie, au contraire les changements relatifs à la période post-COVID-19 commencent rapidement à émerger : si la relocalisation des chaînes d'approvisionnement et le surendettement sont imminents, la communauté syndicale africaine doit s'inquiéter profondément eu égard aux mutations atypiques imposées par la pandémie à savoir : la numérisation et le changement climatique.

Pour toutes ces raisons, nous jugeons que:

- Le mouvement syndical africain devrait rigoureusement considérer toutes les menaces systématiques signalées par la littérature scientifique et encadrer des leviers de solidarité et de veille continue.
- L'UGTT devrait inévitablement fonder une perspective prospective qui repose sur une analyse transversale compte tenu : d'une lecture multidimensionnelle du paysage tunisien et la cartographie des opportunités et menaces spécifiques à la Tunisie.

Ainsi,

### A. Etant donné

- A1-** La dégradation du rôle social de l'Etat dans plusieurs pays africains et particulièrement en Tunisie.
- A2-** Les différentes inquiétudes d'ordre social et sociétal soulevées (quant aux répercussions de la libéralisation des échanges) qui sont tout à fait reconnues dans la littérature : et dont l'accord ZLECAF ne fera pas l'exception.
- A3-** Les répercussions de la pandémie du COVID-19 tant sur le court terme d'une part, et sur le moyen et long terme de l'autre part, ce qui implique par évidence que le mouvement syndical africain demeure l'unique garant de la protection du capital humain, de la défense des principes universels des droits de l'homme en général (notamment les principes du travail décent), ainsi que la protection des groupes vulnérables.



## **B. Partant du fait que l'accord ZLECAf survient dans un contexte critique marqué par l'interdépendance entre trois problématiques majeures**

**B1-** La vulnérabilité structurelle de la plupart des économies africaines exacerbée par l'inadéquation des modèles de développement, la tendance vers une économie de rente, l'élargissement de l'économie informelle, l'approfondissement de la pauvreté et du chômage, des disparités sociales et régionales, l'exclusion sociale et la marginalisation accrue des groupes vulnérables.

**B2-** Les mutations structurelles qui s'imposent à un rythme rapide dont notamment :

- la transition digitale
- la transition énergétique
- la transition économique
- l'émergence du concept de l'avenir du travail
- le changement climatique

**B3-** Les impacts de la pandémie du COVID-19 :

- i. Marquée par des pertes substantielles d'emplois substantielles : qui ont révélé la profondeur de la crise structurelle des économies africaines.
- ii. Les effets imminents relatifs essentiellement à la relocalisation des chaînes d'approvisionnement et l'émergence d'un nouveau paradigme d'endettement.
- iii. Ainsi que les répercussions à moyen et long terme (la numérisation accrue et le changement climatique) qui devront sans doute accélérer les mutations structurelles et encadrer le besoin évident d'alignement aux changements susmentionnés en vue d'assurer une durabilité soutenue des économies africaines.

## **C. Mettant en relief**

**C1-** L'architecture institutionnelle et législative inappropriée dans la plupart des pays africains.

**C2-** La défaillance des constructions politiques et démocratiques exacerbée par la faible gouvernance, la propagation de la corruption et de la contrebande atteignant des niveaux infernaux, le non-respect de la suprématie de la loi et la règle de droit et la vulnérabilité du concept de la citoyenneté.

Ainsi, compte tenu des éléments A, B et C, et en considérant la non homogénéité des cadres réglementaires africains régissant les échanges commerciaux ce qui complique encore la compréhension du processus des interactions sous-régionale \_ régionale \_ et continentale, tous les syndicats africains sont appelés à s'impliquer dans la conception d'une vision holistique commune et l'élaboration d'un plaidoyer par rapport aux éventuels impacts de l'accord ZLECAf dont l'exploration basée

sur l'identification et l'analyse rigoureuses de la dyade forces & faiblesses /opportunités & menaces dans une optique d'avant-garde sont inévitablement requises.

Outre le contexte évoqué précédemment, l'accord ZLECAf survient dans un contexte assez particulier et spécifique pour la Tunisie qui connaît suite à l'avènement de la révolution de 2011 des mutations profondes aux niveaux politique, et socio-économique qui ont marqué tous les fondements et les structures institutionnelles du pays et additionnement :



- une situation politique tout à fait instable, troublée voire incertaine suite aux événements post-25 juillet 2021.
- une situation régionale instable et tendue au niveau sécuritaire et diplomatique notamment aux pays de voisinage qui représentaient depuis longtemps des partenaires économiques stratégiques de la Tunisie.

Dans ce contexte assez complexe, et de par sa mission historique nationale, l'UGTT, assume un rôle primordial dans l'accompagnement du processus de la transition démocratique couronné par l'attribution en octobre 2015 du prix Nobel de la paix octroyé au quartet initiateur du dialogue national, visant à assurer la pérennité des institutions républicaines et à garantir la paix sociale basée sur des valeurs universelles.

Cependant, outre les revendications révolutionnaires en Tunisie quant à l'emploi et la vie digne d'une part et la crise structurelle actuelle sans précédent de l'économie tunisienne de l'autre part, il est à signaler que la situation s'est encore aggravée par la pandémie du COVID-19 engendrant des conjonctures régionales instables, tendues voire encore en turbulence et des niveaux record de précarité et de chômage. Il va sans dire que le bilan est très alarmant, de tels facteurs endogènes et exogènes touchent profondément :

- les droits fondamentaux des travailleurs, le droit au travail décent ainsi que la sécurité de leurs emplois.
- le tissu social en Tunisie en général et les catégories vulnérables en particulier.
- le tissu économique tunisien constitué essentiellement par des PME.

A cet égard, il convient de souligner que les secteurs de l'agriculture, du tourisme et des industries manufacturières sont les plus touchés par les effets sus-énumérés surtout à cause de l'instabilité politique, des pertes massives d'emplois (des pertes d'emplois inquiétantes à cause de la crise structurelle, infernales et sans précédent à cause des conséquences directes de la pandémie COVID-19), le tout en l'absence d'un fonds d'assurance perte d'emploi, ainsi que des référentiels législatifs aggravés par la mollesse des institutions de l'Etat tunisien et la dégradation des finances publiques.

Ces différents facteurs, ont généré un taux de croissance négatif infligeant de lourdes répercussions sur les

entreprises tunisiennes (marquées essentiellement par un taux de sortie dramatique pour les PME), des conséquences dramatiques sur les droits fondamentaux des travailleurs, favorisant ainsi une poussée du secteur informel, de la contrebande et la montée des flux migratoires illégaux (exacerbés encore par le changement climatique et la crise des eaux). Toute considération contextuelle faite de l'état des lieux en Tunisie, mène les responsables syndicaux de l'UGTT à s'inquiéter d'une montée structurelle de l'économie informelle et l'immigration clandestine dans le cadre l'accord ZLECAF.

Compte tenu de tous ces éléments factuels, contextuels et structurels, mais également du potentiel de l'économie tunisienne, partant d'un diagnostic holistique des différents aspects et indicateurs révélateurs qui pourraient servir de baromètre de la réactivité du mouvement syndical à l'UGTT, dans un contexte perplexe et en perpétuelle mutation, la position de l'UGTT quant à l'accord ZLECAF dépend certainement de l'évaluation transversale des impacts dudit accord par rapport à plusieurs paramètres, dimensions et niveaux d'analyse. En ce sens, il est fortement recommandé à l'UGTT de dresser un tableau à la fois prospectif – exhaustif – rationnel : une matrice SWOT permettant d'explorer les scénarios possibles et pas seulement ceux probables.

## Conclusion du chapitre 2

Dans le cadre de ce chapitre, nous avons procédé à une revue de littérature sur 3 niveaux d'analyse. Notre synthèse des impacts des accords de libre-échange ALE dans les expériences comparatives internationales dresse un tableau sombre. En effet, par rapport au 1er niveau (social et de développement durable), le libre-échange est marqué par des pertes substantielles de l'emploi dans le secteur manufacturier et agricole, un creusement des inégalités salariales, des inégalités structurelles en matière de genre et un accroissement du travail précaire et domestique pour les femmes. La littérature révèle une orientation de l'emploi féminin seulement vers les secteurs à faible intensité de compétences. Sur le plan écologique, le libre-échange





agit par le biais de 2 effets : de composition et d'échelle, avec un risque systématique de valider l'Hypothèse des havres de pollution HHP notamment pour les pays avec des réglementations environnementales laxistes. Toutefois, certaines études indiquent que le libre-échange peut contribuer au changement climatique par des externalités internationales. D'une autre part les effets sont si néfastes en traitant les dimensions spatiales du développement, avec la polarisation territoriale, l'urbanisation des zones rurales et la migration massive des paysans ruraux vers les zones urbaines et/ou d'autres pays.

Au 2ème niveau, de robustes preuves empiriques confirment que le libre échange est associé à la montée de l'économie informelle à travers des mécanismes liés à l'encastrement des processus de production informelle et le recours massif vers l'emploi informel. Cette tendance alimente à son tour l'immigration, notamment l'immigration clandestine qui demeure l'essence de l'économie informelle. A l'exception de quelques études, il est fortement souligné que le libre échange accroît la taille de la sphère informelle et l'immigration illégale par conséquent. Dans le cadre du libre-échange, l'économie informelle et l'immigration sont inextricablement liés.

Au 3ème niveau, beaucoup de preuves empiriques ont confirmé que la relation entre le libre-échange et la croissance économique est nuancé, tandis qu'il est fortement avancé que le libre-échange n'est ni un mécanisme fiable de promotion d'une croissance auto-soutenue à long terme, ni des exportations, ni du bien-être général. D'autre part, les gains de productivité restent hypothétiques, issues plutôt dans une large mesure du déclin des entreprises inefficaces, et dans une moindre mesure des canaux de spécialisation. Pour les PME (Petites et moyennes entreprises), le libre-échange peut offrir la possibilité de rendements d'échelle, toutefois les PME sont exposées à la volatilité

du taux de change et un taux de sortie élevé. Il est indiqué, que le détournement des échanges figure parmi les risques systématiques des ALE.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous avons revu tous ces résultats à la lumière des différentes critiques conceptuelles et pratiques qui confirment que peu d'éclairages théoriques sont offerts concernant la relation libre-échange et croissance économique. Encore, toutes les études relatives à la quantification des impacts économiques des ALE souffrent de diverses anomalies économétriques, de conceptions statiques, et des faiblesses théoriques plus amples. Toutefois, nous avons présenté d'autres mises en garde relatives aux projections ex ante largement utilisées pour simuler les impacts des ALE basés sur l'approche EGC (Equilibre général calculable). Ces simulations ont prouvé à maintes reprises leur faible crédibilité comme le témoignent les évaluations ex post. Le défaut majeur de ces simulations est étroitement lié aux questions sociales. Les différentes évaluations ex post ont indiqué un écart considérable entre les simulations ex ante et la réalité.

De la présente recherche, à la lumière de l'analyse documentaire et les différents constats sous-jacents, nous avons procédé à la cartographie des impacts des ALE dans les expériences internationales en les classant comme opportunités et menaces sur les trois niveaux d'analyse effectués par la recherche. Finalement, nous présentons une proposition de cadrage méthodologique de la perspective stratégique de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) par rapport à l'accord ZLECAF. Ce cadrage méthodologique tient en compte tous les paramètres, dimensions et niveaux de réflexion transversale par rapport à l'accord ZLECAF. Le cadrage méthodologique servira à l'élaboration d'une matrice SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) pour esquisser le positionnement stratégique de l'UGTT.



---

## CHAPTER 3: RECOMMANDATIONS ET CADRE DE SUIVI SYNDICAL

L'étude a présenté au début du 2ème chapitre, une cartographie des différentes opportunités et menaces inhérentes aux expériences internationales de libre-échange : suivant les 3 niveaux d'analyse développés précédemment (le niveau social et de développement durable – le niveau d'économie informelle et d'immigration – le niveau économique général). Nous avons également proposé un cadrage méthodologique de la perspective de l'Union Générale Tunisienne du Travail UGTT par rapport à l'accord ZLECAf. Il est souligné que les opportunités et menaces doivent être méticuleusement considérées par les responsables syndicaux de l'UGTT, compte tenu de notre conviction que si ces impacts ont été constatés auparavant à l'échelle internationale : il est possible que l'accord ZLECAf n'en fera pas l'exception. Par conséquent, et en se basant sur nos entretiens avec de très hautes personnalités<sup>21</sup> et sur notre cadrage méthodologique de la perspective de l'UGTT:

- L'étude présente en fonction de l'analyse globale de l'état des lieux en Tunisie, une lecture multidimensionnelle qui cartographie les différentes forces et faiblesses de la Tunisie (qu'on appellera cartographie nationale 1).
- L'étude puisera de la cartographie internationale pour élaborer la cartographie des opportunités et menaces de l'accord ZLECAf en Tunisie (qu'on appellera cartographie nationale 2).
- Sur la base des cartographies nationales 1 et 2, nous allons élaborer une matrice SWOT (matrice des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) en vue d'une compréhension à la fois approfondie et exhaustive des enjeux de l'accord ZLECAf par l'UGTT.
- Un cadre de monitoring syndical regroupant un ensemble de mises en garde et de recommandations. Ce cadre de monitoring syndical est dédié à l'UGTT (et peut-être utilisé par les autres syndicats africains), le cadre est conçu comme un outil d'aide à la décision syndicale et l'élaboration de la perspective stratégique de l'UGTT par rapport à l'accord ZLECAf.

---

21 Personnalités syndicales, politiques, diplomatiques, économiques et académiques, pour consulter les entretiens : voir annexe III.



1

## Matrice SWOT

### a. Lecture multidimensionnelle: forces et faiblesses de la Tunisie

Nous avons procédé dans le cadre du premier chapitre à une analyse globale et dynamique de l'état des lieux en Tunisie, le schéma suivant identifie les axes de l'analyse. L'analyse globale et dynamique de l'état des lieux en Tunisie nous a permis de raffiner nos entrevues. En se basant sur une lecture multidimensionnelle de la réalité tunisienne et notre cadrage méthodologique de la perspective stratégique de l'UGTT, nous avons par conséquent cartographié les différentes forces et faiblesses de la Tunisie selon des dimensions spécifiques. Les 2 tableaux suivants synthétisent les forces et es faiblesses à l'échelle tunisienne (les 2 tableaux formeront la cartographie nationale 1) :

**Tableau 1 : Cartographie nationale 1 (les forces à l'échelle tunisienne)**

Dimensions	Forces
Economiques	Diversification économique
	Main d'œuvre compétitive et qualifiée
	Bonne qualité du produit tunisien
	Savoir-faire, métier et spécialisation dans tous les secteurs
	Avantages comparatifs
	Orientation vers les services à forte intensité de compétences
	Adaptation à l'ouverture commerciale
Développement humain	Capital humain
	Egalité genre
Architecture politique, démocratique et de dialogue social	Forte organisation syndicale (UGTT)
	Organisation patronale (UTICA)
	Encastrement des mécanismes du dialogue social marqué par la réussite du dialogue national en 2014
Design institutionnel et gouvernance	Avancement en termes d'institutionnalisation (par exemple l'institutionnalisation du dialogue social)
Resources	Enorme potentiel en énergies renouvelables (énergie solaire)
	Avantages géographiques (étendue côtière et emplacement stratégiquement opportun)


**Table 2: Cartographie nationale 1 (les faiblesses à l'échelle tunisienne)**

Dimensions	Weaknesses
<b>Economiques</b>	Défaillance économique structurelle
	Augmentation infernale de la sphère informelle et la contrebande
	Forte dépendance économique et commerciale vis-à-vis de l'UE
	Forte vulnérabilité potentielle post-COVID-19 aux chocs économiques
	Endettement très excessif
	Dégradation accrue des finances publiques
	Tissu économique formé majoritairement par les PME dont le taux de sortie est très élevé
	Inflation et dégradation du pouvoir d'achat
	Economie de rente
	Récession de l'investissement
	Déficit énergétique accru
	Marché d'emploi fragmenté marqué par une inadéquation entre l'offre et la demande et un déphasage avec les cursus d'enseignement supérieur
<b>Développement humain</b>	Absence d'une cartographie des compétences
	Fuite des compétences
<b>Développement durable</b>	Modèle de développement incapable de créer des richesses équitablement réparties
	Pauvreté persistante
	Chômage accru particulièrement pour les diplômés de l'enseignement supérieur
	Inégalités sociales
	Disparités régionales
	Laxisme au niveau de l'inclusion digitale-énergétique-écologique
	Modestes mesures de compensation et d'accompagnement des groupes socioprofessionnels
	Absence de bras financiers pour accompagner les entreprises tunisiennes en termes d'opportunités d'investissement hors la Tunisie
	Absence d'une infrastructure logistique holistique
	Absence de politiques fiscale et de distribution des revenus adéquates pouvant réduire les inégalités sociales
Absence d'une infrastructure logistique holistique et inclusive (transport régulier dans toutes ses dimensions, et les services liés)	
<b>Architecture politique, démocratique et de dialogue social</b>	Instabilité politique et gouvernementale
	Incertitude persistante au niveau politique quant à l'accomplissement du processus de transition démocratique et l'expiration de l'étape des mesures exceptionnelles
	Absence de dialogue social au niveau de l'entreprise
<b>Design institutionnel et gouvernance</b>	Fardeau bureaucratique
	Niveau de gouvernance modeste et la propagation de la corruption
<b>Stratégiques</b>	Faible sensibilité notamment politique aux questions africaines
	Absence de vision stratégique et prospective et un manque accru de planification prospective



## b. Opportunités et menaces spécifiques à la Tunisie dans le cadre de l'accord ZLECAF

Dans le cadre du 1er chapitre, nous avons procédé à une analyse globale et dynamique de l'état des lieux en Tunisie, en se basant sur nos entretiens, nous avons pu présenter une lecture multidimensionnelle de la réalité Tunisienne et par conséquent cartographier les différentes forces et faiblesses inhérentes à la conjoncture en Tunisie. Dans le cadre du 2ème chapitre, l'étude a présenté un cadrage méthodologique de la perspective de l'UGTT par rapport à l'accord ZLECAF cartographié les opportunités et les menaces signalées dans les expériences internationales en matière de libre-échange. Toutefois, le long de nos entretiens, il était fortement souligné l'importance cruciale d'une préparation en amont sur divers niveaux en vue de

renforcer les forces réduire les faiblesses. Partant de ces recommandations, nous avons jugé opportun de cartographier les opportunités et les menaces spécifiques à la Tunisie dans le cadre de l'accord ZLECAF en fonction:

- ➔ Des forces et faiblesses tunisiennes en premier lieu.
- ➔ Des opportunités et des menaces à l'échelle internationale.
- ➔ D'une compréhension approfondie des enjeux post-pandémie-COVID-19.

Le tableau suivant reflète notre cartographie des opportunités et des menaces spécifiques à la Tunisie :

**Tableau 3: Cartographie nationale 2 (opportunités et menaces spécifiques à la Tunisie dans le cadre de l'accord ZLECAF).**

Dimensions	Opportunités	Menaces
<b>Au niveau économique général et de bien-être</b>	Renforcement de l'ouverture de l'économie Tunisienne	Effet d'agrégation
	Amélioration du degré de diversification économique	Diminution accrue des revenus des producteurs compte tenu de l'intensification de la concurrence
	Bien-être des consommateurs compte tenu de la diminution des prix	Dumping social et concurrence déloyale
	Amélioration de la productivité et la spécialisation	Détournement des échanges, du bien-être et de la VA par les multinationales et pays tiers
	Renforcement de la compétitivité internationale des grandes firmes tunisiennes	Importation de produits agricoles pouvant nuire à la santé des consommateurs en raison de l'absence des normes phytosanitaires
	Mise en œuvre d'une solution Tunisienne complète permettant de garder la VA en Tunisie ou en Afrique	Propriété intellectuelle à court terme et propriété foncière à long terme
	Rendements d'échelle pour les PME qui sous-traitent pour les grandes firmes	Déclin des PME manufacturières et artisanales indépendantes ou mal structurées
<b>Au niveau de l'économie informelle</b>	Réduction du commerce transfrontalier associé parfois à des activités risquées et de contrebande vers la sphère formelle	Soucis de productivité, des bas prix et la satisfaction des approvisionnements des grandes firmes aboutissent au développement de la sous-traitance issue du milieu informel ce qui entraîne : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une immigration illégale intense.</li> <li>• Ancrage des processus informels de production, l'atteinte au travail décent et l'exacerbation de l'emploi précaire et informel.</li> </ul>



		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affaiblissement du syndicalisme.</li> <li>• Déclin des entreprises locales notamment les PME structurées opérant dans le secteur formel.</li> <li>• Détournement du bien-être et la haute VA vers les multinationales</li> </ul>
	Effets bénéfiques genre en réduisant la vulnérabilité des commerçantes transfrontalières qui peuvent en intégrant la sphère formelle bénéficiant de la protection sociale.	<p>Le passage vers la contrebande causant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répercussions néfastes sur la santé.</li> <li>• Augmentation du conflit, du crime, du grand banditisme et le terrorisme.</li> <li>• Effondrement économique.</li> </ul>
<b>Au niveau de l'immigration</b>		<p>Migration massive des zones défavorisées vers les zones à fort développement dans le cadre de l'accord</p> <p>Intensification de l'immigration légale et illégale exacerbée encore par le changement climatique et la crise des eaux ce qui pourra aboutir à la traite des humains et par conséquent l'atteinte systématique au travail décent et la stimulation de l'emploi informel précaire et la concurrence déloyale</p> <p>Le souci de satisfaction des approvisionnements des grandes firmes par les sous-traitants aboutit à l'affaiblissement des salaires et l'abolition de la protection sociale bénéficiant essentiellement les multinationales</p> <p>L'immigration illégale risque fortement de compromettre les réponses de l'UGTT aux abus et violations relatives à l'atteinte du travail décent et les droits de l'homme et la traite des humains et l'emploi informel</p> <p>Augmentation colossale de la taille de la sphère informelle et de la contrebande</p>
<b>Syndicalisme</b>	L'accord peut renforcer la solidarité syndicale à l'échelle continentale	<p>L'accord aboutit potentiellement à un développement très rapide de l'économie informelle et l'intensification de l'immigration ce qui affaiblit systématiquement le syndicalisme</p> <p>Dans le cadre de l'accord, l'alignement explicite, implicite ou clément du gouvernement avec les pratiques informelles du capital et les intérêts des multinationales affectera la durabilité syndicale.</p>
<b>Au niveau sectoriel Agriculture</b>	<p>Collaboration agricole par l'exportation des services et la participation à un investissement agricole commun</p> <p>La récupération des excédents agricoles des pays qui manquent de savoir-faire ou de technologie ou des capacités de transformation, de conservation et de stockage</p>	<p>Forte concurrence pouvant endommager le secteur agricole : particulièrement pour les légumes et fruits à base d'irrigation, et dans une moindre mesure les produits de la pêche maritime</p>



<b>Au niveau sectoriel Industrie</b>	Economies d'échelle pour l'industrie manufacturière : textile, pièces de rechange mécaniques et électriques, plastique, PVC, industries transformatrices	Forte concurrence pour industries nationales de matières premières (bois, métaux)
	Récupération des excédents en matière première ou produits bruts des pays qui manquent de savoir-faire ou de technologie ou des capacités de transformation, de conservation, de valorisation et de stockage	
<b>Au niveau sectoriel Services</b>	Augmentation des exportations de services marchands (par exemple : TIC, consulting, conseil et intermédiation financiers, architecture, conseil en infrastructure, qualité et mise à niveau, normalisation, l'hôtellerie)	
<b>Au niveau sectoriel Bâtiments et travaux publics BTP</b>	Potentiel de mégaprojets en infrastructure	
<b>Au niveau sectoriel Energie</b>	Meilleure réallocation des ressources et la réduction considérable des coûts via un investissement croisé d'électricité qui consiste à l'intégration d'un réseau d'électricité commun permettant l'échange des surplus et l'évitement des productions inefficaces	
	Digitalisation de l'énergie et le développement des énergies propres et renouvelables (solaires et hydroélectriques) permettant une amélioration de l'efficacité énergétique et le passage vers l'économie verte et la rupture totale avec les anciens modèles de production intenses en pollution et non durables	
	Réduction considérable du déficit de la balance énergétique	
	Transfert de compétences, savoir-faire, technologie	
<b>Au niveau de l'intégration régionale</b>	Opportunités sous-régionales en termes de gains mutuels avec l'Algérie et la Libye	
	Opportunités régionales dans la zone UMA	
	Opportunités régionales avec les zones UEMOA et OHADA	



### c. Matrice SWOT comme outil d'évaluation des impacts de l'accord ZLECAf sur l'UGTT

Il est fortement recommandé pour l'UGTT (ainsi que toute organisation syndicale africaine) de fonder sa perspective par rapport à l'accord ZLECAf sur la base d'une matrice SWOT. Compte tenu que c'est un outil d'analyse pratique et incontournable pour la planification et le positionnement stratégique des organisations (Pickton et Wright, 1998 ; Helms et Nixon, 2010)<sup>22</sup>, notre matrice est conçue après l'accomplissement de la démarche suivante:

i. **La lecture multidimensionnelle** de l'état de lieux

en Tunisie, permettant de cartographier les forces et faiblesses tunisiennes.

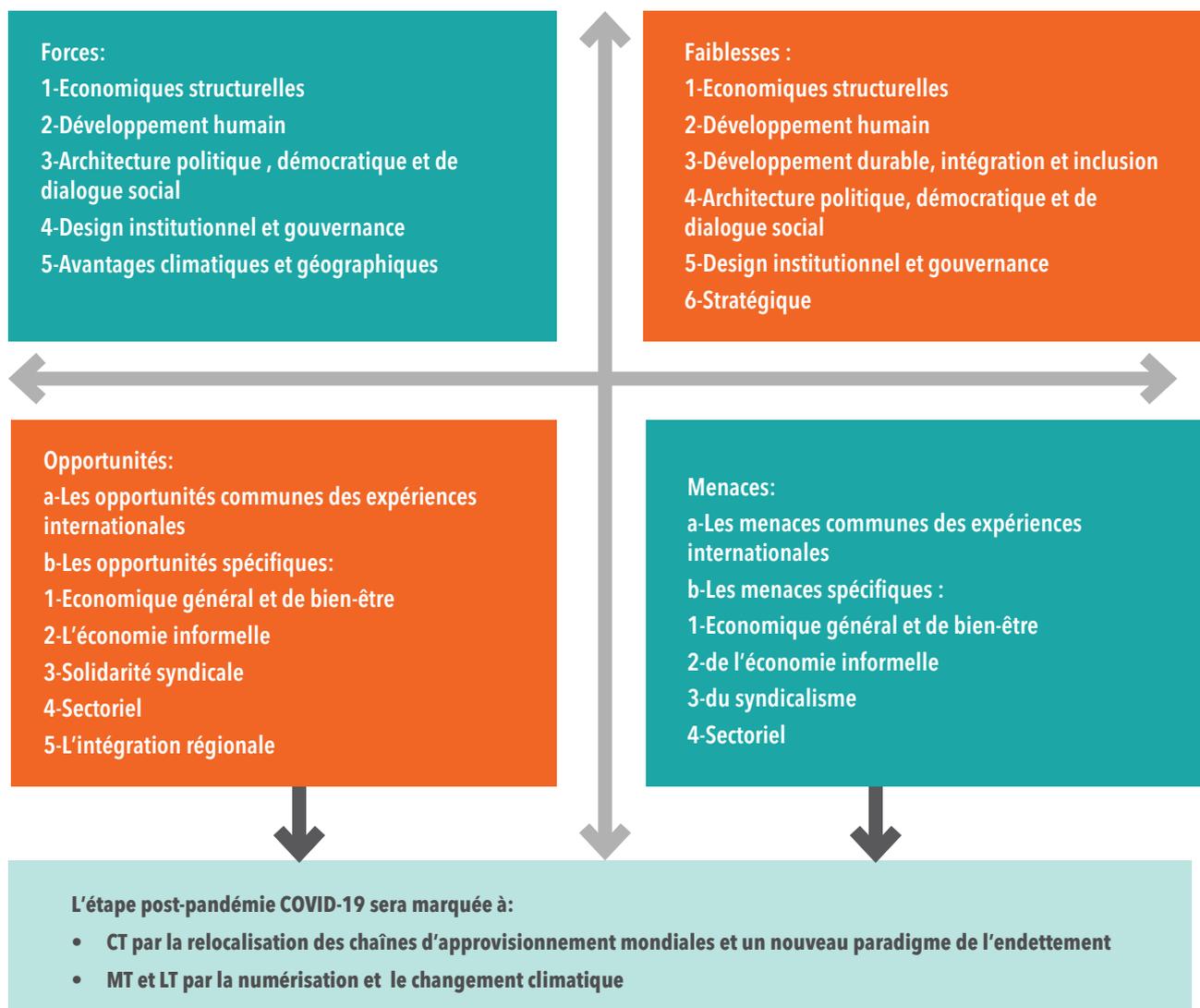
ii. **La compréhension approfondie** des enjeux post-COVID-19.

iii. **La considération rigoureuse** des différentes opportunités et les menaces signalées dans les expériences internationales (de libre-échange).

iv. **Le cadrage méthodologique** de la perspective stratégique de l'UGTT.

v. **Par rapport** à la prospection des éventuels impacts sur le plan national.

Figure 2 : Matrice SWOT relative à l'accord ZLECAf en Tunisie.



21 Pour plus de détails voir [Helms MM, Nixon J (2010): « Exploring SWOT analysis - where are we now? A review of academic research from the last decade » Journal of Strategy and Management , Vol. 3 n° 3, p. 215-251.]



## 2

### Cadre de suivi syndical

L'un des principaux défis auxquels l'UGTT est confronté est de faire face à l'interdépendance de potentiels inconvénients multidimensionnels de l'accord ZLECAF. Bien que l'accord ZLECAF puisse offrir aux économies africaines en général et tunisiennes en particulier : la possibilité d'une transition structurelle et un nouveau paradigme de développement, un ensemble de pré-requis est exigé en amont pour pouvoir saisir les opportunités, dont notamment:

- i. Les programmes d'accompagnement nécessaires.
- ii. Une infrastructure inclusive et holistique, permettant de stimuler l'investissement et d'assurer une intégration commerciale mutuellement bénéfique.

Compte tenu que le libre-échange est susceptible de stimuler la croissance du débit est de permettre à un pays de dépasser ses limites locales de régénération et d'absorption en « important » ces capacités d'autres pays (Daly, 1993), et que le libre-échange est une idée qui a irrémédiablement perdu son innocence motivé plutôt par des économies d'échelle que par des avantages comparatifs (Krugman, 1987): **l'UGTT doit s'inquiéter par rapport à des augmentations potentiellement incontrôlables de l'économie informelle et d'immigration suite à la mise en œuvre de l'accord ZLECAF, le tout dans un contexte post-pandémique et de changement climatique ; menaçant inévitablement les capacités de réponse de l'UGTT et probablement la durabilité de l'organisation à long terme**, en effet:

- L'exposition des PME tunisiennes opérant dans la sphère formelle à une concurrence accrue et le souci de compétitivité et des bas prix pour assurer leurs survies sur le marché, risque de pousser ces PME vers des processus de production informelle basé sur l'emploi informel en vue de réduire les coûts de revient.
- Les PME tunisiennes structurés qui sous-traitent pour des grandes entreprises tunisiennes tirant des économies d'échelle de l'accord ZLECAF, peuvent dans le souci de satisfaire ces commandes se diriger vers des processus de production informelle basé sur

l'emploi informel en vue d'accroître leur productivité.

- Les grandes firmes Tunisiennes structurées qui peuvent tirer des rendements d'échelle de l'accord ZLECAF et en vue d'accroître leur productivité, risquent de se diriger vers des pratiques d'atteinte au travail décent et une restriction systématique de l'activité syndicale ou à sous-traiter auprès de structures de production qui opèrent dans la sphère informelle.
- L'accord ZLECAF peut offrir des opportunités pour de grandes firmes étrangères et des multinationales la conception de produits semi-finis ou des processus de transformation sur des matières premières. Ces firmes peuvent cibler la Tunisie, compte tenu de son savoir-faire industriel et la bonne qualité de sa main d'œuvre compétitive, à cet égard ces entreprises dans le souci de maîtriser leurs coûts et d'accroître leur productivité peuvent facilement stimuler des sous-traitants informels ce qui se répercutera fatalement sur les firmes Tunisiennes notamment les PME opérant dans le secteur formel et par conséquent les pousser à importer à leurs tours les pratiques de production informelles et l'ancrage du travail informel.
- L'accord ZLECAF peut offrir des opportunités pour les grandes firmes étrangères et les multinationales, les sous-traitants tunisiens dans le but de satisfaire les approvisionnements de ces entreprises, outre leurs processus de production informelle peuvent s'orienter vers une main d'œuvre étrangère et à salaires très bas stimulant par conséquent une immigration clandestine et illégale accrue.
- Dans le cadre de l'accord ZLECAF, les firmes tunisiennes ne sont pas à l'abri d'une concurrence déloyale des autres entreprises Africaines compte tenu des barrières non tarifaires (BNT), d'une désertification institutionnelle, d'un laxisme accru en matière de normalisation et d'ancrage des pratiques de travail précaire et informel largement répandues dans la plupart des économies africaines. Par conséquent, les firmes tunisiennes en vue de



répondre à la concurrence déloyale par une pression sur les prix s'orienteront inévitablement vers la restriction de l'activité syndicale et/ou les processus de production informelle.

- Tous les cas de figures susmentionnés affirment que l'accord ZLECAf aboutira systématiquement à une montée infernale de la sphère informelle qui trouvera dans le cadre de cette course effrénée vers l'accroissement de la productivité, la satisfaction des approvisionnements des grandes firmes, de maintenir la compétitivité et la survie et de tirer des économies d'échelle ; son essence dans l'immigration particulièrement illégale.
- L'économie informelle et l'immigration illégale sont deux phénomènes qui s'alimentent l'un de l'autre continuellement dans le cadre de la libéralisation des échanges, l'accord ZLECAf n'en fera pas l'exception causant par conséquent une atteinte systématique aux principes du travail décent, des droits de l'homme, et de la vie digne de l'être humain et un étouffement de l'entité et la durabilité syndicale : l'UGTT n'est pas à l'abri d'un tel sort qui risque d'être inévitable en cas d'alignement gouvernemental tacite et/ou explicite avec l'intérêt du capital.
- Les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales au cours de la pandémie COVID-19 et la montée du nativisme, du protectionnisme et des restrictions aux exportations ont abouti à l'émergence d'un nouvel ordre du commerce mondial reflété par une nouvelle cartographie de ces chaînes. La relocalisation possible des chaînes d'approvisionnement mondiales vers l'espace africain, bien qu'elle soit en soi-même une opportunité ; elle risque d'accélérer le rythme du changement climatique et la crise des eaux exacerbée dans beaucoup de pays de l'Afrique du Nord et de l'Afrique Sub-saharienne et par conséquent une immigration accrue dans toutes ces dimensions poussant vers la traite humaine, l'atteinte aux principes du travail décent, les droits de l'homme, la vie digne et d'étouffer le syndicalisme.
- La période post-COVID-19 sera marquée à court terme par l'émergence d'un nouveau paradigme de la dette exacerbé par un plongement de la plupart de beaucoup de pays africains dans l'endettement

excessif compte tenu de la détérioration de leurs finances publiques (structurellement, mais aussi à cause du confinement), ce qui soumettra les Etats à renoncer à leurs rôles sociaux vis-à-vis des groupes vulnérables et ceux touchés par les effets néfastes de l'accord ZLECAf ; ainsi il est bien probable l'augmentation de l'immigration illégale pour nourrir systématiquement l'économie informelle et de menacer le syndicalisme.

- Le contexte post-COVID-19 aboutira à une montée colossale de la numérisation du travail, le télétravail et les économies des plateformes accélérant l'émergence de nouvelles formes de l'emploi basées sur la flexibilité, l'absence de la protection sociale, la freelance et la difficulté de traçage des violations et des abus : tous les indicateurs en Tunisie témoignent l'encastrement tacite et progressif de cette tendance par les multinationales opérant dans le secteur des services (particulièrement bancaire et d'assurances). L'accord ZLECAf, en imposant ses règles de compétitivité et de concurrence accrue est en quête d'alimenter de nouveau l'emploi informel et la sphère économique non structurée dans ce créneau soulevant autant de défis atypiques pour l'UGTT, qui peuvent en absence de réponses prospectives à l'avenir du travail affaiblir l'organisation.
- L'augmentation de la sphère informelle, l'économie parallèle et l'intensification de l'immigration illégale pourrait exacerber systématiquement les pratiques d'atteinte du travail décent, la traite humaine, la violation des principes des droits de l'homme. Certes, l'UGTT a toujours fait face pour contrecarrer toutes ces violations à l'égard des travailleurs africains, mais la mise en œuvre de l'accord ZLECAf risque fortement de compromettre les capacités de réponses de l'UGTT surtout en cas d'un rythme effréné de l'immigration clandestine et la contrebande.
- Le développement de l'économie informelle et parallèle dans le cadre de l'accord ZLECAf est un scénario très probable. Ces sphères en perpétuelle course vers la satisfaction des commandes des grandes firmes sont en quête d'une main d'œuvre à bas coûts (salaires réduits et sans protection sociale), à ces fins les immigrés illégaux présentent la proie idéale. Ces pratiques affaiblissent les



salaires, les législations sociales surtout en cas de nonchalance ou d'une incapacité des institutions gouvernementales et encore syndicales. La détérioration des conditions de vie des travailleurs est observée en quête de production à bas prix par les sous-traitants ; bénéficiant encore plus aux grandes entreprises généralement multinationales ou leurs antennes locales.

- Il est fortement possible que l'accord ZLECAF devienne un tremplin de détournement de la haute VA et du bien-être prévu lors de la libéralisation des échanges vers d'autres pays non-membres et vers les multinationales cherchant à accroître leurs parts de marché suite à l'accord par un transfert de revenus vers ces firmes étrangères qui parviennent à localiser les bénéfices dans les juridictions à faible imposition ou dans les paradis fiscaux.
- L'accord ZLECAF peut aboutir à des effets néfastes tels que le détournement des échanges vers des pays tiers et non-membres à travers les multinationales.
- Dans le cadre de l'accord ZLECAF, la crise pandémique offre l'opportunité de digitaliser l'énergie, le développement des énergies renouvelables et propres (et d'exploiter l'énorme potentiel à la disposition du continent africain) et par conséquent la rupture avec les anciens modèles de production intenses en pollution et le passage vers une économie verte permettant de réduire les menaces du changement climatique notamment l'immigration.
- Parmi les opportunités intéressantes de l'accord ZLECAF, l'intégration d'un réseau d'électricité à l'échelle continentale est tout à fait bénéfique pour les pays Africains et particulièrement pour la Tunisie lui permettant de réduire son déficit énergétique, d'acquérir les excédents d'autres pays africains qui peuvent à leurs tours éviter des productions inefficaces, de réduire considérablement les coûts, d'augmenter mutuellement leurs gains par le biais d'un investissement croisé.
- Dans le cadre de l'accord ZLECAF, l'opportunité existe en termes de potentiel d'échanges mutuellement bénéfiques à l'échelle sous-régionale (entre la Tunisie, l'Algérie, la Libye), et à l'échelle régionale (les zones UMA, UEMOA et OHADA).
- L'accord ZLECAF, sous conditions d'harmonisation des règles juridiques strictes éliminant toute sorte de concurrence déloyale et de dumping social et laxisme en matière de normalisation, et en se mobilisant pour une maîtrise commune du changement climatique : peuvent fonder une résilience continentale aux chocs économiques, les crises et stimuler par conséquent une croissance soutenue.
- L'accord ZLECAF, pourrait renforcer la coopération Sud-Sud et la solidarité entre les syndicats africains voire un mouvement syndical africain robuste et résilient.
- L'UGTT et le mouvement syndical Africain doivent plaider pour mettre en œuvre dans une extrême urgence des dispositions strictement injonctives et dissuasives contre toutes les formes d'atteinte aux principes du travail décent, des droits de l'homme et la vie digne dans les différents textes applicatifs relatifs à l'accord ZLECAF.
- Il est fortement recommandé à l'UGTT et tous les syndicats Africains de plaider pour l'implémentation de trois institutions, intégrant chacune les responsables syndicaux chargés respectivement du management des différends commerciaux et environnementaux, de normalisation, et de standardisation des réglementations sociales, environnementales vers un niveau acceptable d'harmonisation et de rigueur.
- Une veille prospective continue est exigée en vue de mettre en œuvre des mécanismes robustes d'anticipation et de gestion des conflits.
- L'UGTT et le mouvement syndical doivent éviter le piège de toutes les promotions fallacieuses des multinationales notamment celles de la RSE, et peuvent à ces fins réduire considérablement les manœuvres de ces entreprises par le biais d'une réponse syndicale à tout abus axé sur la solidarité aux niveaux continental, régional, sous-régional et sectoriel.
- L'UGTT et les syndicats africains doivent inciter à l'innovation et l'initiative entrepreneuriale relative au développement des énergies propres et renouvelables.



- L'UGTT et les syndicats africains doivent plaider pour lever les barrières rentières et toutes les manœuvres suspectes à l'égard des investisseurs tunisiens et/ou africains concernant le développement des énergies renouvelables et propres.
- Il est crucial que l'UGTT et le mouvement syndical africain s'engagent vers l'élimination de tout laxisme environnemental.
- L'inclusion digitale, énergétique et écologique et le passage vers l'économie verte n'est plus un luxe mais plutôt une nécessité confirmée plus que jamais en vue de réduire les menaces systémiques du changement climatique qui risque à lui seul d'affecter de plein fouet l'accord ZLECAf.
- Il est recommandé à l'UGTT de fonder sa perspective par rapport à l'accord ZLECAf sur une matrice SWOT reflétant l'état des lieux en termes de forces et de faiblesses structurelles, conjoncturelles et factuelles et une identification des opportunités et menaces pas seulement nationales mais aussitôt les menaces largement répandues dans les expériences internationales en matière de libre-échange.

## Conclusion du chapitre 3

Dans le cadre de notre recherche, nous avons adopté une démarche processuelle. En effet, et sur la base de notre travail dans le cadre des deux chapitres précédents, notre compréhension des impacts de la pandémie COVID-19, et nos entrevues, nous avons élaboré trois cartographies : la première concerne les impacts des ALE dans les différentes expériences internationales en termes d'opportunités et menaces. La deuxième est une cartographie nationale des diverses forces et faiblesses de la Tunisie. La troisième porte sur les opportunités et menaces spécifiques à la Tunisie dans le cadre de l'accord ZLECAf. A partir du cadrage méthodologique de la perspective stratégique de l'UGTT qui approfondit notre compréhension transversale et multi-niveaux des enjeux de l'accord ZLECAf (tant au niveau national et international), la recherche a conçu une matrice SWOT en vue d'une compréhension exhaustive, approfondie et synthétique des enjeux de l'accord ZLECAf. Finalement, l'étude élabore un cadre de monitoring syndical qui peut servir comme un outil d'aide à la décision et la conception de la perspective stratégique de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) par rapport à l'accord ZLECAf.





# CONCLUSION GÉNÉRALE

L'accord ZLECAf présente le potentiel de stimuler l'intégration des économies africaines, d'accroître la croissance économique et de fonder un nouveau paradigme de développement axé sur l'inclusion, la réduction de la pauvreté et la collaboration. Certes, une mise en œuvre réussie dudit accord offre à toutes les populations africaines des perspectives de bien-être. Toutefois, l'accord soulève autant de questionnements critiques d'ordre social, sociétal, environnemental et développementaliste. Jusqu'à ce jour, ces questions restent sans réponse sinon marginalisés où le mot d'ordre reste parfaitement économique. Historiquement, les expériences comparables de libre-échange ont soulevé autant d'impacts néfastes voire dramatiques illustrés par les pertes substantielles d'emplois, la détérioration des conditions sociales, l'atteinte au travail décent, l'élargissement de l'étendue de la pauvreté, le creusement des inégalités salariales, l'approfondissement des disparités spatiales, la dégradation environnementale, et surtout autant de personnes vulnérables livrés à eux-mêmes. Bref, les arguments en faveur du libre-échange sont fortement remis en cause et peu de preuves systématiques auprès des pays en voie de développement, qui illustrent le contraire. Certainement, il est fortement souligné que les impacts du libre-échange sont ambivalents et mitigés, mais la tendance notamment dans les pays en voie de développement, enraine la validité de ces constats. Partant de cette conviction, l'accord ZLECAf risque potentiellement de ne pas déroger à la règle ou dans une moindre mesure aboutir à des effets différentiels qui dépendent du degré de préparation en amont de chaque pays africain, ainsi que de son tissu institutionnel, ses capacités structurelles et de son capital humain. De toute évidence, le mouvement syndical africain paraît l'unique garant d'une mise en œuvre équilibrée dudit accord, où les mots clés seront inévitablement le droit syndical, et le droit au travail décent. Ces enjeux, requièrent l'encastrement des leviers de solidarité sud-sud, le renforcement de collaboration et une saisie des leçons de la pandémie COVID-19 en vue de renforcer la résilience

africaine face aux crises. L'accord ZLECAf survient dans un contexte atypique marqué par les retombées désastreuses de la pandémie COVID-19 qui a révélé l'énorme défaillance du tissu institutionnel africain, la vulnérabilité structurelle des économies africaines, et le retard flagrant en termes de transition digitale – écologique – énergétique. Outre ses retombées dramatiques, la pandémie COVID-19 peut présenter un tremplin vers des perspectives prometteuses, en cas d'une préparation en bonne et due forme aux futurs paradigmes émergents.

La Tunisie, de par sa crise sociopolitique étouffante et son effondrement économique sans précédent, est face à une nouvelle perspective cette fois-ci dans son espace naturel c'est-à-dire le continent africain. Une meilleure saisie des opportunités présentées par l'accord ZLECAf, dépend essentiellement d'une préparation en amont autant sur le plan d'infrastructure, politique et stratégique, en ce sens une vision prospective est requise. De part, les opportunités et menaces conventionnelles des accords de libre-échange, l'accord ZLECAf risque systématiquement de stimuler la sous-traitance informelle, de créer toute une dynamique de production informelle axée sur l'emploi informel, et par conséquent l'atteinte systémique du travail décent. C'est de cet angle que l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) doit formuler sa perspective : de faire face à une montée éventuellement incontrôlable de la sphère informelle qui cherchera à s'alimenter à travers l'immigration illégale. Notre contribution principale dans le cadre de cette recherche consiste est de décortiquer ces écueils et à affirmer que : l'UGTT dans le cadre de l'accord ZLECAf, est face à l'interdépendance de plusieurs paramètres qui risquent fortement de compromettre ses réponses à court terme et sa durabilité à long terme. Ces paramètres sont principalement : l'économie informelle, l'immigration illégale, les enjeux post-pandémie COVID-19 relatifs à la dégradation des finances publiques et le changement climatique qui vont à leur tour intensifier l'immigration clandestine, alimenter l'économie informelle et la contrebande.



## RÉFÉRENCES

- Abler D (2007): «Approaches to measuring the effects of trade agreements», *Journal of International Agricultural Trade and Development*, Vol.3, Iss.2, pp. 155-171.
- Ackerman F (2005): «The Shrinking Gains from Trade: A Critical Assessment of Doha Round Projections», *GLOBAL DEVELOPMENT AND ENVIRONMENT INSTITUTE WORKING PAPER NO. 05-01*, Tufts University
- Ackerman F (2002): «Still dead after all these years: interpreting the failure of general equilibrium theory», *Journal of Economic Methodology*, Vol.9, N°.2, pp.119-139.
- Acosta P and Montes-Rojas G (2014): «Informal Jobs and Trade Liberalisation in Argentina», *The Journal of Development Studies*, Vol.50, Iss.8, pp.1104-1118.
- Agarwal P & Mulenga C (2020): «Impact of COVID-19 on International Trade: Lessons for African LDCs» (July 26, 2020), <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3693901>
- Agrawal C (2013): « The Effects of Liberalization on the Indian Economy: A Labour Force Perspective », *Management and Labour Studies*, Vol.38, Iss.4, pp.373-398.
- Akyüz Y (2005):«The WTO Negotiations on Industrial Tariffs : What is at Stake for Developing Countries?», *Trade Working Papers 22080*, East Asian Bureau of Economic Research.
- Aldaba R M: « Trade Liberalization and Wage Skill Premium in Philippine Manufacturing », *Philippine Institute for Development Studies*.
- Aleman-Castilla B(2006) : «The effect of trade liberalization on informality and wages: evidence from Mexico, » *LSE Research Online Documents on Economics 19779*, London School of Economics and Political Science, LSE Library.
- Almeida RK and Poole J P, (2017): « Trade and labor reallocation with heterogeneous enforcement of labor regulations », *Journal of Development Economics*, Vol.126 (2017), pp.154-166.
- Antweiler W, Copeland B R and Taylor M.S (2001): « Is Free Trade Good for the Environment? », *American Economic Review*, Vol. 91, N°. 4, SEPTEMBER 2001, pp.877-908.
- Andersen L and Babula R (2009): « The Link Between Openness and Long-Run Economic Growth », *Journal of International Commerce and Economics*, Vol. 2, SEPTEMBER 2009, pp.31-50.
- Anderson E (2005): « Openness and Inequality in Developing Countries: A Review of Theory and Recent Evidence » *World Development*, Vol.33, Iss.7, July 2005, pp.1045-1063.
- Anderson K and Tyers R (1993): «More on welfare gains to Developing Countries from liberalizing world food trade»*Journal of Agricultural Economics*, Vol.44, Iss.2, May 1993, pp.189-204.
- Anwar S and Sun S (2012): « Trade liberalization, market competition and wage inequality in China's manufacturing sector », *Economic Modeling*, vol.29, Iss.4, pp.1268-1277.
- APAL/ PNUD(2015), « Atlas de la vulnérabilité du littoral tunisien à l'élévation du niveau marin ».
- Arab Financial Consultants AFC (2021) : « Tableau de bord de la conjoncture économique de la Tunisie, Juin 2021 » <https://www.afc.com.tn/sites/default/files/2021-06/TBE%20juin%202021%20AFC.PDF>
- Arato J, Claussen K and Heath J. B (2020): «The perils Of Pandemic Exceptionalism », *The American Society of International Law*, Vol.114, Iss.4, pp. 627-636 (Cambridge University Press).
- Arellano C & Bai Y & Mihalache G (2021): « Deadly Debt Crises: COVID-19 in Emerging Markets », *Department of Economics Working Papers 21-03*, Stony Brook University, Department of Economics.
- Aritenang A and Sonn J W (2018) : « The effect of decentralization and free trade agreements on regional disparity in a developing economy: the case of Indonesia, 1993-2005 », *International Journal of Urban Sciences*, Vol.22, No. 4, pp.546-564, 2007.



- Bacchetta M, Ernst E and Bustamante J P (2009): «GLOBALIZATION AND INFORMAL JOBS IN DEVELOPING COUNTRIES», International Labour Organization ILO and World Trade Organization WTO.
- Baffes J (2005): «Structural reforms and price liberalization in Mexican agriculture», *Journal of International Development*, Vol.10, Iss.5, pp.575-587, July/August 1998.
- Baier SL, Yotov YV and Zylkin T (2019) : «On the widely differing effects of free trade agreements: Lessons from twenty years of trade integration », *Journal of International Economics*, Vol.116, January 2019, pp.206-226.
- Baldárrago E and Salinas G (2017): « Trade Liberalization in Peru: Adjustment Costs Amidst High Labor Mobility », *IMF Working Paper (WP/17/47)*, March 2017.
- Bandyopadhyay S and Takashima R (2006): «Nash Equilibrium Tariffs and Illegal Immigration: An Analysis of Preferential Trade Liberalization », *Federal Reserve Bank of St. Louis Working Paper No. 2007-021A* (May 2007).
- Bandyopadhyay S and Bandyopadhyay SC (1998) : « Illegal immigration: a supply side analysis », *Journal of Development Economics*, Vol.57, Iss.2, 1998, pp.343-360.
- Banque Centrale de la Tunisie (Direction Générale de la Politique Monétaire) : Note sur les évolutions économiques et monétaires, Février 2021.
- Bansal T (2020): «Behavioral Finance and COVID-19: Cognitive Errors that Determine the Financial Future», May 2020, <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3595749>
- Barnekow S E and Kulkarni K G (2019): «Why Regionalism? A Look at the Costs and Benefits of Regional Trade Agreements in Africa», *Global Business Review*, 2017, vol. 18, issue 1, pp.99-117.
- Barua S (2020): « COVID-19 pandemic and world trade: Some analytical notes», *MPRA Paper 99761*.
- Batra R (1992): « The Fallacy of Free Trade», *Review of International Economics*, Vol.1, Iss.1, November 1992, pp.19-31.
- Beaulieu E, Benarroch M and Gaisford J D, (2011): « The Canada-U.S. Free Trade Agreement and Labour Market Adjustment in Canada », *Review of International Economics*, Vol.19, Iss.3, pp.579-594, 2011.
- Beaulieu E (2000): « The Canada-U.S. Free Trade Agreement and Labour Market Adjustment in Canada », *The Canadian Journal of Economics*, Vol. 33, No. 2 (May, 2000), pp. 540-563.
- Beghin J, Roland-Holst D and van der Mensbrugghe D (2011): « Trade Liberalization and the Environment in the Pacific Basin: Coordinated Approaches to Mexican Trade and Environment Policy», *American Journal Of Agricultural Economics*, vol. 77, Iss.3, pp.778-785.
- Ben Yahmed S (2017): « Gender Wage Discrimination and Trade Openness. Prejudiced Employers in an Open Industry», *Discussion Paper No.17-047*, Center for European Economic Research (ZEW), October 2017.
- Berggren N and Jordahl H (2005): « Does free trade really reduce growth? Further testing using the economic freedom index », *Public Choice*, Vol.122, pp.99-114.
- Beyer H, Rojas P and Vergara R (1999): « Trade liberalization and wage inequality», *Journal of Development Economics*, Vol.59, Iss.1, June 1999, pp.103-123.
- Bhagwati, J (2008): «Termites in the Trading System: How Preferential Agreements Undermine Free Trade» (New York, Oxford University Press).
- Bolton P, Buchheit L, Gourinchas P-O, Gulati M, Hsieh C-T, Panizza U, di Mauro B W (2021): « Born Out of Necessity: A Debt Standstill for COVID-19 », *Center for Economic Policy Research; Policy Insight No. 103* (2020), *Duke Law School Public Law & Legal Theory Series No. 2020-23*.
- Bosch M, Goni E and Maloney W (2007): « The Determinants of Rising Informality in Brazil: Evidence from Gross Worker Flows », *Policy Research Working Paper 4375* (The World Bank Latin America and Caribbean Region Chief Economist Office), October 2007.
- Boughzala Mongi, El Lahga A-R, & Bouassida I & Ferjani (2020): «Les inégalités en Tunisie», *Papier de Recherche*, a721e891-6fae-4cf2-b00a-2, Agence française de développement.
- Botzen W, Duijndam S and van Beukering P (2021): «Lessons for climate policy from behavioral biases towards COVID-19 and climate change risks», *World Development*, Vol.137 (2021), 105214.



- Bown C P (2020): «COVID-19: Demand Spikes, Export Restrictions, and Quality Concerns Imperil Poor Country Access to Medical Supplies», (In COVID-19 and Trade Policy: Why Turning Inward Won't Work Edited by Richard E. Baldwin and Simon J. Evenett), pp.31-47.
- Blanchflower D G, 2000: «Globalization and the Labor Market».
- Bleaney M (1999): « Trade reform, macroeconomic performance and export growth in ten Latin American countries, 1979-95 », The Journal of International Trade and Economic Development: An International and Comparative Review, Vol.8, Iss.1, pp.89-105.
- Brown R & Rocha A (2020): « Entrepreneurial Uncertainty During The Covid-19 Crisis: Mapping The Temporal Dynamics of Entrepreneurial Finance », Journal of Business Venturing Insights, Vol.14 e00174, November 2020.
- Bruneau G and Moran K (2012): «Exchange Rate Fluctuations and Labor Market Adjustments in Canadian Manufacturing Industries», (June 1, 2012). CIRANO Scientific Series, 2012s-19.
- Bryceson D F (2002): «Structural reforms and price liberalization in Mexican agriculture», World Development, Vol.30, Iss.5, pp.725-739, May 2002.
- Carbaugh R J (2007): «Is International Trade a Substitute for Migration?», Global Economy Journal, Vol.7, Iss.3. pp. 1-15.
- Carlarne C (2006): «The Kyoto Protocol and the WTO: Reconciling Tensions between Free Trade and Environmental Objectives », Colorado Journal of International Environmental Law and Policy, Vol. 17, No. 1, pp.46-88, 2006.
- Carlsson F and Lundström S (2002): « Does free trade really reduce growth? Further testing using the economic freedom index », Public Choice, Vol. 112, Iss.3-4, pp.335-344.
- Caviglia-Harris J L, Chambers D & Kahn J R (2009): « Taking the "U" out of Kuznets A Comprehensive Analysis of the EKC and Environmental Degradation », Ecological Economics, Elsevier, vol. 68, N°.4, pp.1149-1159.
- Chaudhuri S and Banerjee D (2007) : «Economic liberalization, capital mobility and informal wage in a small open economy: A theoretical analysis», Economic Modelling, Vol.24, Iss.6, November 2007, pp.924-940.
- Chen M X and Joshi S (2010): «Third-Country Effects on the Formation of Free Trade» Journal of International Economics, Volume.82, Iss.2, November 2010, pp.238-248.
- Chen X and Woodland A (2013) : «International trade and climate change », International Tax and Public Finance, International Institute of Public Finance, Vol.20, Iss.3, pp.381-413.
- Clarete R, Edmonds C and Wallack JS (2003) : « Asian regionalism and its effects on trade in the 1980s and 1990s », Journal of Asian Economics, Vol.14, Iss.1, pp.91-129.
- Cockburn J, Fofana I, Decaluwe B, Mabugu R and Chitiga M (2007) : « A Gender-Focused Macro-Micro Analysis of the Poverty Impacts of Trade Liberalization in South Africa » Equity Research on Economic Inequality, Vol.15, pp. 269-305.
- Cole M A and Elliott R J.R (2002) : « Determining the trade-environment composition effect:the role of capital, labor and environmental regulations », Journal of Environmental Economics and Management, Vol.46 (2003), pp.363-383, doi:10.1016/S0095-0696(03)00021-4
- Cole M A and Rayner A J. (2000): « The Uruguay Round and air pollution: estimating the composition, scale and technique effects of trade liberalization », The Journal of International Trade et Economic Development: An International and Comparative Review, Vol.9, Iss.3, pp.339-354.
- Conroy M E and Glasmeier A K. (1992): "Unprecedented Disparities, Unparalleled Adjustment Needs: Winners and Losers on the NAFTA 'Fast Track'", Journal of Interamerican Studies and World Affairs, Vol. 34, No. 4 (Winter, 1992-1993), pp. 1-37.
- Copeland B R & Taylor M S (2013): «Economic Growth and the Environment Theory and Evidence », In the series Princeton Series in International Economics, <https://doi.org/10.1515/9781400850709>
- Copeland B R and Taylor M. S (1994): « North-South Trade and the Environment », The Quarterly Journal of Economics, Vol. 109, N° .3, pp. 755-787.



- CSI (Réseau syndical de coopération au développement) : « Les objectifs de développement durable : une question syndicale », [https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/sdg\\_pamphlet\\_fr.pdf](https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/sdg_pamphlet_fr.pdf)
- Currie J and Harrison A (1997): « Sharing the Costs: The Impact of Trade Reform on Capital and Labor in Morocco », *Journal of Labor Economics*, Vol. 15, No. S3 (July 1997), pp. 44-71.
- Dannenberg P, Fuchs M, Riedler T and Wiedemann C (2020): « Digital Transition By COVID-19 Pandemic? the German Food Online Retail », *Journal of Economic and Human Geography*, Vol. 111, No. 3, pp. 543-560.
- Daly H E (1993): « The Perils of Free Trade », *Scientific American*, Vol. 269, No. 5 (NOVEMBER 1993), pp. 50-57.
- De Groot H L F, Linders G-J, Rietveld P and Subramanian U (2004) : « The Institutional Determinants of Bilateral Trade Patterns », *KYKLOS*, Vol. 57, Iss.1, pp. 103-124.
- De Haas H (2007): « Turning the Tide? Why Development Will Not Stop Migration », *Development and Change*, Vol.38, Iss.5, September 2007, pp.819-841.
- De Loecker J (2011): « Product Differentiation, Multiproduct Firms, and Estimating the Impact of Trade Liberalization on Productivity », *Econometrica*, Vol.79, Iss.5 (September 2011), pp.1407-1451.
- Dessus S and Bussolo M (1998): « Is There a Trade-off Between Trade Liberalization and Pollution Abatement? A Computable General Equilibrium Assessment Applied to Costa Rica », *Journal of Policy Modeling*, Vol.20, Iss.1, pp.11-31 (1998).
- Domínguez-Villalobos L and Brown-Grossman F (2010) : « Trade Liberalization and Gender Wage Inequality in Mexico », *Feminist Economics*, Vol.16, Iss.4, pp.53-79.
- D'Souza E (2020): « Informal and Formal Employment in a Liberalizing Economy », *Springer Briefs in Economics*, in: *Conceptualizing the Ubiquity of Informal Economy Work*, chapter 0, pages 19-32, Springer.
- Edwards S (1997): « Trade Policy, Growth, and Income Distribution », *The American Economic Review*, Vol. 87, No. 2, *Papers and Proceedings of the Hundred and Fourth Annual Meeting of the American Economic Association* (May, 1997), pp. 205-210.
- Eisen JB and Mormann F (2018): « FREE TRADE IN ELECTRIC POWER », *Utah Law Review*, vol.49 (2018).
- Ernesto A T, (2011): « The Impact of Trade Liberalization Policies and FDI on Gender Inequality A Literature Review », *GENDER EQUALITY AND DEVELOPMENT BACKGROUND PAPER, WORLD DEVELOPMENT REPORT 2012*.
- Faber B (2007): « Towards the Spatial Patterns of Sectoral Adjustments to Trade Liberalization: The Case of NAFTA in Mexico », *Growth and Change*, Vol. 38, No. 4 (December 2007), pp. 567-594.
- Fan C C (2003): « Foreign Trade and Regional Development in China », *Geographical Analysis*, Volume24, Issue3, July 1992, pp.240-256.
- Farjadi G and Dowlatabadi EM (2018): « ANALYZING THE DETERMINANTS OF THE INFORMAL ECONOMY IN MENA REGION », *Asian Journal of Management Sciences and Education* Vol.7, Iss.1, January 2018.
- Feliciano ZM (2001) : « Workers and Trade Liberalization: The Impact of Trade Reforms in Mexico on Wages and Employment », *Industrial and Labor Relations Review*, Vol.55, N° 1 (October 2001), pp. 95-115.
- Foerde J G and KULU (Women and Development) (1999) : « CURRENT CONCERNS ON THE INTERRELATIONSHIP BETWEEN TRADE, SUSTAINABLE DEVELOPMENT AND GENDER », pp.61-79, *UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT (UNCTAD, Geneva, 12-13 July 1999)*.
- Free C and Hecimovic A (2020): « Global supply chains after COVID-19: the end of the road for neoliberal globalisation? », *Accounting, Auditing et Accountability Journal*, Vol.34, N° 1, pp. 58-84.
- Friedman S (1992): « NAFTA as Social Dumping », *Challenge*, Vol.35, N° 5, pp.27-32.
- Froning DH (2000): « The Benefits of Free Trade: A Guide For Policymakers », No. 1391, August 25, 2000, *Trade report (Center for International Trade and Economics (CITE))*.
- Fiess N, Fugazza M and Maloney WF (2006): « Informal Labour Markets and Macroeconomic Fluctuations », *Working Papers 2006\_17, Business School - Economics, University of Glasgow*.



- Fuentes R, Galeotti M, Lanza A and Manzano B (2020): «COVID-19 and Climate Change: A Tale of Two Global Problems», *Sustainability*, MDPI, Open Access Journal, vol. 12, Iss.20, pages 1-14.
- Fugazza M and Fiess N (2010): « Trade Liberalization and Informality: New Stylized Facts», UNCTAD Blue Series Papers 43, United Nations Conference on Trade and Development.
- Galiana S and Sanguinetti P (2003) : « The impact of trade liberalization on wage inequality: evidence from Argentina», *Journal of Development Economics*, Vol.72, Iss.2, December 2003, pp.497-513.
- Gallagher K, Gao H, Kring WN, Ocampo JA & Volz U (2021): « Safety First: Expanding the Global Financial Safety Net in Response to COVID-19 », *Global Policy*, London School of Economics and Political Sciences, Vol.12, Iss.1, pp.140-148.
- Gallagher K and Ackerman F (2000): « Trade Liberalization and Pollution Intensive Industry in Developing Countries A Partial Equilibrium Approach » GLOBAL DEVELOPMENT AND ENVIRONMENT INSTITUTE WORKING PAPER 00-03, Tufts University, October 2000.
- Garcia P J ,Alarcón A ,Bayer A , Buss P ,Guerra G , Ribeiro H ,Rojas K ,Saenz R , Snyder N S d , Solimano G,Torres R , Tobar S ,Tuesca R , Vargas G and Atun R (2020) : «COVID-19 Response in Latin America», *The American Journal of Tropical Medicine and Hygiene*, Vol.103, Iss.5, pp.1765-1772.
- Gaston N and Trefler D (1997) : «The labour market consequences of the Canada-U.S. Free Trade Agreement » *Canadian Journal of Economics*, Vol.30, N°.1, pp.18-41.
- Gaston N and Trefler D (1994) : «Protection, Trade, And Wages : Evidence From U.S Manufacturing » *Industrial and Labor Relations Review*, Vol.47, N°.4, pp.574-593, July 1994.
- Ghani G M: (2012): « Does trade liberalization effect energy consumption? », Working Paper No. 3914, *Energy Policy*, Vol.43 (2012), pp.285-290.
- Ghosh T, Sutton P, Powell R and Anderson S (2009) : « Estimation of Mexico's Informal Economy Using DMSP Nighttime Lights Data », *Urban Remote Sensing Joint Event*, 2009.
- Gibson B (2005) : « The transition to a globalized economy: Poverty, human capital and the informal sector in a structuralist CGE model », *Journal of Development Economics*, Vol.78, Iss.1, October 2005, pp.60-94.
- Gidengil E (1995): « Economic Man–Social Woman? The Case of the Gender Gap in Support for the Canada-United States Free Trade Agreement», *COMPARATNE POLITICAL STUDIES*, Vol. 28 No. 3, October 1995, pp.384-408.
- Ghosh A and Paul S (2008) : « Opening the Pandora's box? Trade openness and informal sector growth », *Applied Economics*, Vol.40, Iss.15, pp.1995-2007.
- Goldberg PK and Pavcnik N (2009): « Trade, wages, and the political economy of trade protection: evidence from the Colombian trade reforms », *Journal of International Economics*, Vol.66, Iss.1, May 2005, pp.75-105.
- Goldberg PK and Nina Pavcnik N (2004): « Trade, Inequality, and Poverty: What Do We Know? Evidence from Recent Trade Liberalization Episodes in Developing Countries », NBER Working Paper N°.10593, June 2004.
- Goldberg PK and Pavcnik N (2003): « The response of the informal sector to trade liberalization », *Journal of Development Economics*, Vol.72, Iss.2 (2003), pp.463 – 496.
- Goodell J W (2021): « COVID-19 and Finance: Agendas For Future Research », *Finance Research Letters*, Vol.25, July 2020, doi: <https://doi.org/10.1016/j.frl.2020.101512>
- Gordon J (2010): « People Are Not Bananas: How Immigration Differs from Trade », *Northwestern University Law Review*, Vol. 1004, pp.1109-2010, (Fordham Law Legal Studies Research Paper No. 1547153).
- Green F, Dickerson A and Arbache J S (2001): « A Picture of Wage Inequality and the Allocation of Labor Through a Period of Trade Liberalization: The Case of Brazil », *World Development* Vol. 29, No. 2, pp. 1923-1939.
- Grinspun R (1993): «NAFTA and Neoconservative Transformation: the Impact on Canada and Mexico»,



- Review of Radical Political Economics, Vol. 25, Iss.4, pp.14-29.
- Grossman G M & Krueger A B (1995): « Economic Growth and The Environment », The Quarterly Journal of Economics, Vol. 110, No. 2, (May, 1995), pp. 353-377.
- Grossman GM and Krueger AB (1991): « ENVIRONMENTAL IMPACTS OF A NORTH AMERICAN FREE TRADE AGREEMENT », Working Paper No. 3914, NATIONAL BUREAU OF ECONOMIC RESEARCH, NBER WORKING PAPERS SERIES (November 1991).
- Gumilang H, Mukhopadhyay K and Thomassin PJ (2011): « Economic and environmental impacts of trade liberalization: The case of Indonesia », Economic Modelling, vol. 28, Iss.3, pp.1030-1041
- Gu W, Sawchuk G et Whewell L (2003) : « Effet de la réduction des tarifs sur la taille et sur le roulement des entreprises dans le secteur canadien de la fabrication », Série de documents de recherche sur l'analyse économique (AE) 2003014f, Statistics Canada, Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique, Direction des études analytiques (Ministère des Finances Canada).
- Hanson G H (2003): « WHAT HAS HAPPENED TO WAGES IN MEXICO SINCE NAFTA? IMPLICATIONS FOR HEMISPHERIC FREE TRADE », NBER WORKING PAPER SERIES, Working Paper N° 9563, March 2003.
- Hanson G H (2001): « U.S. – Mexico Integration and Regional Economies: Evidence from Border-City Pairs », Journal of Urban Economics, Vol.50, Iss.2 pp.259-287.
- Hanson G H (1998): « Regional adjustment to trade liberalization », Regional Science and Urban Economics, Vol.28, Iss.4, pp.419-444
- Hanson G H (1997): « INCREASING RETURNS, TRADE AND THE REGIONAL STRUCTURE OF WAGES », The Economic Journal, Vol.107, N° 440, pp.113-133.
- Harris J M and Goodwin N R (2003): « Reconciling Growth and the Environment », GLOBAL DEVELOPMENT AND ENVIRONMENT INSTITUTE WORKING PAPER NO. 03-03, Tufts University, March 2003.
- Harrison A and Hanson G (1999): « Who gains from trade reform? Some remaining puzzles », Journal of Development Economics, Vol.59, Iss.1, June 1999, pp.125-154.
- Harrison A and Leamer E (1998): « Labor Markets in Developing Countries: An Agenda for Research », Journal of Labor Economics, Vol. 15, No.3 (July 1997), pp.1-19.
- Harrison A (1994): « Productivity, imperfect competition and trade reform : Theory and Evidence », Journal of International Economics, Vol.36, Issues 1-2, February 1994, pp.53-73.
- Harrison A and Revenga A L (1994): « The Effects of Trade Policy Reform: What Do We Really Know? », Working Paper N° 5225, National Bureau Of Economic Research, (NBER Working Paper series).
- Harris R G. et Robertson P E (2013) : « Trade, wages and skill accumulation in the emerging giants » Journal of International Economics, Vol.89, Iss.2, pp.407-421.
- Harriss-White B and Sinha A (2007): « Trade Liberalization and India's Informal Economy: Macro meets Micro », New Delhi: Oxford University Press.
- Helm D, Hepburn C and Ruta G (2020): « Trade, climate change, and the political game theory of border carbon adjustments », Oxford Review of Economic Policy, Vol. 28, No. 2, THE NEW PROTECTIONISM (SUMMER 2012), pp. 368-394.
- Helms MM, Nixon J (2010): « Exploring SWOT analysis - where are we now? A review of academic research from the last decade » Journal of Strategy and Management , Vol. 3 n° 3, p. 215-251.
- Helm D, Hepburn C and Ruta G (2005): « Institutional Change, Climate Risk, and Rural Vulnerability: Cases from Central Mexico », World Development, Vol. 33, No. 11, pp. 1923-1938, 2005.
- Hepburn C, O'Callaghan B, Stern N, Stiglitz J and Zenghelis D (2020): « Will COVID-19 fiscal recovery packages accelerate or retard progress on climate change? » Oxford Review of Economic Policy, Oxford University Press, vol. 36 pp.359-381.
- Hertel T, Hummels D, Ivanic M and Keeney R (2007) : « How confident can we be of CGE-based assessments of Free Trade Agreements? », Economic Modeling, Vol.24, Iss.4, July 2007, pp.611-635.
- Hevia C & Neumeyer A (2020): « A Conceptual Framework for Analyzing the Economic Impact of COVID-19 and its Policy Implications », UNDP LAC C19 PDS No. 1.



- Hillman AL (2003): « Trade Liberalization and Globalization: A Survey », CEPR Discussion Paper No. 3845 (March 2003).
- Howse R (2000): « Democracy, Science, and Free Trade: Risk Regulation on Trial at the World Trade Organization », *Michigan Law Review*, Vol.98, No.7 (June 2000), pp. 2329-2357.
- Human Development Report (2020): «The Next Frontier: Human Development and the Anthropocene Briefing note for countries on the 2020 Human Development Report Tunisia» <http://hdr.undp.org/sites/default/files/Country-Profiles/TUN.pdf>
- Hur J and Park C (2012): « Do Free Trade Agreements Increase Economic Growth of the Member Countries? », *World Development*, Vol. 40, No. 7, pp. 1283–1294, 2012.
- Iqbal J, Nosheen M and Naqvi S N H (2016): « Trade Shocks and Labor Adjustment: Evidence from Pakistan's Manufacturing Industries » *The Pakistan Development Review* 54:3 (Autumn 2015) pp. 197–214.
- INS: « Indicateurs de l'emploi et du chômage du premier trimestre 2021 », Mai 2021.
- INS : « Impact de la crise COVID-19 sur le secteur privé formel Février 2021 ».
- INS : « Indicateurs sur l'emploi informel 2019 », Septembre 2020, <http://ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/Note%2520emploi%2520informel%25202019.pdf>
- ITECQ (2018) : « Notes et analyses de l'ITECQ N°1 – 2018 : Indicateur de Développement Régional : Méthodologie et résultats » (Sami Boussida, Imed Ben Rabah et Rim Ben Salhine).
- ITECQ (2016): « Notes et analyses de l'ITECQ N° 43 – 2016: La réalisation des objectifs du millénaire pour le développement par la Tunisie : Tendances globales, disparités et perspectives » (Iyad DHAOUI).
- ITECQ (2012): « Notes et analyses de l'ITECQ N° 08 – 2012 : Indicateur de développement régional : Etude comparative en terme de développement régional de la Tunisie » (Imed Ben Rabah).
- Jae-Hwa L and Jongsung K (2016): « Do Free Trade Agreements Affect Income Inequality? An Empirical Investigation », *Journal of International Trade et Commerce*, Vol.12, No.6, pp.53-63, (December 21, 2016).
- Janvry A, Sadoulet E and De Anda GG (1995) : « NAFTA and Mexico's maize producers », *World Development*, Vol.23, Iss.8, August 1995, pp.1349-1362.
- Jenkins R (1996): « Trade Liberalization and Export Performance in Bolivia », *Development and Change*, International Institute of Social Studies, vol.27, Iss.4, pp.693-716, October 1996.
- Jiang P, Van Fan Y and Klemes JJ (2021): « Impacts of COVID-19 on energy demand and consumption: Challenges, lessons and emerging opportunities », *Applied Energy*. 2021 Mar 1; 285: 116441. doi: 10.1016/j.apenergy.2021.116441
- Joekes S (1999): « A GENDER-ANALYTICAL PERSPECTIVE ON TRADE AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT », pp.33-59, UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT (UNCTAD, Geneva, 12-13 July 1999).
- Johnson S, Kaufmann D and Shleifer A (1997): « The Unofficial Economy in Transition », *Brookings Papers on Economic Activity*, Activity 1997, N°.2, pp.159-239.
- Ju J, Wu Y and Zeng L (2010): « The Impact of Trade Liberalization on the Trade Balance in Developing Countries », *IMF Staff Papers*, Vol. 57, N°.2 (2010), pp. 427-449.
- Juhn C, Ujhelyi G and Villegas-Sanchez C (2014): « Men, women, and machines: How trade impacts gender inequality », *Journal of Development Economics*, Vol.106, pp.179–193
- Juhn C, Ujhelyi G and Villegas-Sanchez C (2013) : « Trade Liberalization and Gender Inequality », *American Economic Review: Papers et Proceedings* 2013, Vol.103, Iss.3, pp.269–273. <http://dx.doi.org/10.1257/aer.103.3.269>.
- Jung WS and Marshall PJ (1985) : « EXPORTS, GROWTH AND CAUSALITY IN DEVELOPING COUNTRIES », *Journal of Development Economics*, Vol.18, Iss.1, May–June 1985, pp.1-12.
- Kaika D & Zervas E (2019): « The Environmental Kuznets Curve (EKC) Theory—Part A: Concept, Causes and The CO2 Emissions Case », *Energy Policy*, Vol.62, November 2013, pp.1392-1402.



- Kanbur R and Venables AJ (2005): «Policy Brief: Rising Spatial Disparities and Development», N°.3 / UNU-WIDER
- Kay C (1997): «LATIN AMERICA'S EXCLUSIONARY RURAL DEVELOPMENT IN A NEO-LIBERAL WORLD», Paper presented at the 1997 meeting of the Latin American Studies Association (LASA).
- Kepaptsoglou K, Karlaftis MG and Tsamboulas D (2010) : « The Gravity Model Specification for Modeling International Trade Flows and Free Trade Agreement Effects: A 10-Year Review of Empirical Studies », The Open Economics Journal, Vol.3, pp.1-13.
- Khandelwal P (2004): « COMESA and SADC: Prospects and Challenges for Regional Trade Integration », IMF Working Paper, Policy Development and Review Department, December 2004.
- Khanna P (2019): « Trade Liberalization and Its Impact on the Informal Sector-A Study for the BRICS », <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3413513>.
- Khoudour-Castéras D (2010): « Unexpected Effects of the Washington Consensus: Trade Liberalization and Migration Flows in Latin America », The International Trade Journal, Vol.24, Iss.4, pp.440-476.
- Koehlin T and Larudee M (1992): «The High Cost of NAFTA», Challenge, Vol.35, n°.5, pp.19-26, DOI: 10.1080/05775132.1992.11471612
- Koengkan M (2018): «The positive impact of trade openness on consumption of energy: Fresh evidence from Andean community countries», Energy, vol. 158 (2018), pp.936-943.
- Korves N, Martínez-Zarzoso I and Voicu AM (2011). Is Free Trade Good or Bad for the Environment? New Empirical Evidence, Climate Change - Socioeconomic Effects.
- Kozul-Wright R (2020): « Recovering Better from COVID-19 Will Need a Rethink of Multilateralism », Society for International Development, (United Nations Conference on Trade and Development), vol. 63(2), pp.157-161, December, 2020.DOI: 10.1057/s41301-020-00264-y.
- Krishna P & Mitra D (1998) : «Trade liberalization, market discipline and productivity growth: new evidence from India », Journal of Development Economics, Vol.56, Iss.2, August 1998, pp.447-462.
- Krugman P and Elizondo RL (1996): «Trade policy and the Third World metropolis », Journal of Development Economics, Vol.49, Iss.1, April 1996, pp.137-150.
- Krugman P R (1987): « Is Free Trade Passé? », The Journal of Economic Perspectives, Vol.1, No.2, (autumn, 1987), pp. 131-144.
- Kucera D et Roncolato L (2011) : « Libéralisation des échanges, emploi et inégalités en Inde et en Afrique du Sud », Revue internationale du Travail, vol. 150 (2011), no 1-2, pp.1-46.
- Kumar U and Mishra P (2008): « Trade Liberalization and Wage Inequality: Evidence from India », Review of Development Economics, Vol.12, Iss.2, pp.291-311, DOI:10.1111/j.1467-9361.2007.00388.x.
- Lambert D and McKoy S (2009): « Trade Creation and Diversion Effects of Preferential Trade Associations on Agricultural and Food Trade », Journal of Agricultural Economics, Vol. 60, No. 1, pp.17-39.
- Leea J-H and Kim J-S (2016): « Do Free Trade Agreements Affect Income Inequality? : An Empirical Investigation » Journal of International Trade et Commerce ,Vol.12, No.6, December 2016, (pp.53-63).
- Lee H and Roland-Holst D (1997): « The environment and welfare implications of trade and tax policy », Journal of Development Economics Vol. 52 (1997), pp.65-82.
- Levisohn J (1999): « Employment responses to international liberalization in Chile », Journal of International Economics 47 (1999) 321-344
- Lewis J D, Robinson S and Thierfelder K (2001): «FREE TRADE AGREEMENTS AND THE SADC ECONOMIES », TMD DISCUSSION PAPER NO. 80, Trade and Macroeconomics Division - International Food Policy Research Institute, November 2001.
- Liddle B (2001): « Free trade and the environment-development system », Ecological Economics, Vol.39, Iss.1, October 2001, pp.21-36.
- Likic-Brboric B (2010): « Globalisation, EU Enlargement and New Migratory Landscapes: The Challenge of Informal Economy and Contingencies for Decent Work », MIGRACIÓN Y DESARROLLO N°.14, 2010 FIRST SEMESTER, pp.97-128.



- López R and Schiff M (1998): «Migration and the Skill Composition of the Labour Force: The Impact of Trade Liberalization in LDCs », *The Canadian Journal of Economics*, Vol. 31, No. 2 (May, 1998), pp. 318-336.
- Loayza NV (2020): « Costs and Trade-Offs in the Fight Against the COVID-19 Pandemic: A Developing Country Perspective », *Research and Policy Briefs 148535*, The World Bank.
- Lütkehermöller K, Hector V, Kachi A (2020): « Climate, COVID-19, and the Developing Country Debt Crisis: Potential Criteria For Prioritising Debt-For-Climate Swap Support », *A working paper*, New Climate Institute, March 2021.
- Mahendra D (2000): «Economic Liberalisation and Employment in South Asia», *Discussion Papers 281243*, University of Bonn, Center for Development Research (ZEF).
- Manzanedo and Manning (2020): «COVID-19: Lessons for the climate change emergency», *Science of The Total Environment*, Vol.742, 10 November 2020, 140563.
- Marjit S, Kar S and Beladi H (2007): « Trade Reform and Informal Wages », *Review of Development Economics*, Vol.11, Iss.2, pp.313-320, 2007.
- Mayda A M (2006): « Why are people more pro-trade than pro-migration? », *CREAM Discussion Paper No 11/06*, July 2006.
- McCulloch N, Baulchet B and Cherel-Robson M (2001): « Poverty, Inequality and Growth in Zambia during the 1990s », *Discussion Paper No. 2001/123*, UNU WIDER, November 2001.
- Mehrotra S, Parida J, Sinha S and Gandhi A (2013): «Explaining Employment Trends in the Indian Economy: 1993-94 to 2011-12» *Economic and Political Weekly*, Vol. 49, No. 32 (AUGUST 9, 2014), pp.49-57.
- Meyer T (2020) : « Trade Law and Supply Chain Regulation in a Post-COVID-19 World », *American Journal of International Law* , Vol.114 , Iss.4 , October 2020 (Cambridge University Press), pp.637-646.
- Mezzadri A (2010): « Globalisation, informalisation and the state in the Indian garment industry », *International Review of Sociology*, Vol. 20, No. 3, November 2010, pp.491-511.
- Mezzadri A (2008): « THE RISE OF NEO-LIBERAL GLOBALISATION AND THE 'NEW OLD' SOCIAL REGULATION OF LABOUR: A CASE OF DELHI GARMENT SECTOR », *The Indian Journal of Labour Economics*, Vol. 51, No. 4, pp.603-618, 2008.
- Michael M, Choksi A, and Papageorgiou D (1989) : «The Design of Trade Liberalization », *Finance and Development*; Washington D.C., Vol. 26, N° 1, (Mar 1, 1989).
- Ministère du Commerce et du Développement des Exportations (Mai 2021), *Evolution de l'inflation*. [http://www.commerce.gov.tn/Fr/evolution-de-l-inflation\\_11\\_29](http://www.commerce.gov.tn/Fr/evolution-de-l-inflation_11_29)
- Ministère des Finances, *Rapport sur la dette publique*. <http://www.finances.gov.tn/sites/default/files/2020-05/version%20finale%20rapport%20de%20la%20dette%2015%20mai%202020.pdf>
- Mistry P.S. (2000): « AFRICA'S RECORD OF REGIONAL CO-OPERATION AND INTEGRATION », *African Affairs* (2000), Vol.99, pp.553-573.
- Moghadam VM (1999): « GENDER AND GLOBALIZATION: FEMALE LABOR AND WOMEN'S MOBILIZATION », *Journal of World-Systems Research*, Vol.5, Iss.2, pp.366-389.
- Moreira MM and Najberg S (2000): «Trade Liberalization in Brazil: Creating or Exporting Jobs? » *The Journal of Development Studies*, Vol.36, No.3, February 2000, pp.78-99.
- Nadal A (2000): «The Environmental et Social Impacts of Economic Liberalization on Corn Production in Mexico », *A Study Commissioned by Oxfam GB and WWF International* September 2000.
- Nemati M, Hu W & Reed M (2019): «Are Free Trade Agreements Good for the Environment? A Panel Data Analysis», *Review of Development Economics*, Vol.23, N° 1, pp. 435-453.
- Nitsch V (2006): «Trade Openness and Urban Concentration: New Evidence », *Journal of Economic Integration*, Vol. 21, No. 2 (June 2006), pp. 340-362.
- Ocampo J A and Taylor L (1998) : « Trade Liberalization in Developing Economies: Modest Benefits but Problems with Productivity Growth, Macro Prices, and Income Distribution », *Vol.108, Iss.450*, September 1998, pp.1523-1546.



- Oldekop J A, Horner R, Hulme D, Adhikari R, Agarwal B, Alford M, Bakewell O, Banks N, Barrientos S, Bastia T, Bebbington A J, Das U, Dimova R, Duncombe R, Enns C, Fielding D, Foster C, Foster T, Frederiksen T, Gao P, Gillespie T, Heeks R, Hickey S, Hess M, Jepson N, Karamchedu A, Kothari U, Krishnan A, Lavers T, Mamman A, Mitlin D, Tabrizi N M, Müller T, Nadvi K, Pasquali G, Pritchard R, Pruce K, Rees C, Renken J, Savoia A, Schindler S, Surmeier A, Tampubolon G, Tyce M, Unnikrishnan V, Zhang Y-F (2020): « COVID-19 And The Case For Global Development », *World-Development*(Journal-Pre-proofs), doi:<https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2020.105044>.
- ONU Tunisie, « ODD, la Tunisie en route vers 2030 » octobre 2017.
- Ortega F and Peri G (2014): « Openness and income: The roles of trade and migration », *Journal of International Economics*, Vol.92, Iss.2, March 2014, pp.231-251.
- Pacheco-Lopez P (2005): « The effect of trade liberalization on exports, imports, the balance of trade, and growth: the case of Mexico », *Journal of Post Keynesian Economics / summer 2005*, Vol. 27, No. 4, pp.595-619.
- Panayotou T (2003): « Economic Growth and the Environment: Economic Survey of Europe », UNECE (chapter 2).
- Papola T and Sahu P (2012): « GROWTH AND STRUCTURE OF EMPLOYMENT IN INDIA Long-Term and Post-Reform Performance and the Emerging Challenge », Institute for Studies in Industrial Development New Delhi, March 2012.
- Pata U K (2018): « Renewable energy consumption, urbanization, financial development, income and CO2 emissions in Turkey: Testing EKC hypothesis with structural breaks », *Journal of Cleaner Production*, Vol.187, pp.770-779.
- Paz L (2012): « The impacts of trade liberalization on informal labor markets: an evaluation of the Brazilian case », MPRA Paper 38858, University Library of Munich, Germany.
- Pernia E M and Quising P F (2003): « ECONOMIC OPENNESS AND REGIONAL DEVELOPMENT IN THE PHILIPPINES », ERD Working Paper No. 34/ Asian Development Bank ADB (January 2003).
- Pickton DW and Wright S (1998): « What's swot in strategic analysis? », *Strategic Change*, Vol.7, Iss.2, pp.101-109.
- Pujawan N and Bah AU (2021): « Supply chains under COVID-19 disruptions: literature review and research agenda », *Supply Chain Forum: An International Journal*, <https://doi.org/10.1080/16258312.2021.1932568>
- Qiu H, Yang J, Huang J and Chen R (2019) : « Impact of China-ASEAN Free Trade Area on China's International Agricultural Trade and Its Regional Development », *China et World Economy*, Vol. 15, No. 4, pp.77 - 90, 2007.
- Rallet A (1995): « Libéralisation de l'économie, problématique de développement régional et routines institutionnelles : le cas de la Tunisie », *Revue Région et Développement*, N°2-1995
- Resosudarmo BP and Vidyattama Y (2006): « Regional Income Disparity in Indonesia A Panel Data Analysis », *ASEAN Economic Bulletin* Vol. 23, No. 1 (2006), pp. 31-44.
- Revenga A (1997): « Employment and Wage Effects of Trade Liberalization: The Case of Mexican Manufacturing », *Journal of Labor Economics*, Vol. 15, No. S3 (July 1997), pp. S20-S43.
- Revenga A (1992): « EXPORTING JOBS? THE IMPACT OF IMPORT COMPETITION ON EMPLOYMENT AND WAGES IN U. S. MANUFACTURING », *The Quarterly Journal of Economics*, Vol.107, Iss.1, February 1992, pp.255-284.
- Reynolds K M. (2007): « DUMPING ON AGRICULTURE: ARE THERE BIASES IN ANTIDUMPING REGULATIONS? » *Journal of International Agricultural Trade and Development*, Vol.3, Iss.2, pp. 135-153.
- Rice J S (2014): « Free Trade, Fair Trade and Gender Inequality in Less Developed Countries », *Sustainable Development*, vol.18, Iss.1, pp.42-50.
- Richardson M (1993): « Endogenous protection and trade diversion », *Journal of International Economics*, Vol.34, Issues 3-4, pp.309-324.
- Rivas M G (2007): « The effects of trade openness on regional inequality in Mexico » *The Annals of Regional Science*, Vol.41, pp.545-561.



- Rodríguez-Pose A and Sánchez-Reaza J (2003): «Economic Polarization Through Trade: Trade Liberalization and Regional Growth in Mexico» WIDER Discussion Paper, No. 2003/60, UNU-WIDER (September 2003).
- Rodriguez F & Rodrik D (1999): « Trade Policy and Economic Growth: A Skeptic's Guide to the Cross-National Evidence », CEPR Discussion Papers 2143, C.E.P.R Discussion Papers.
- Rodrik D (2018): «What Do Trade Agreements Really Do?», *Journal of Economic Perspectives*, Vol.32, N°.2 (Spring 2018), pp.73-90.
- Rodrik D (1998): « Globalization, Social Conflict and Economic Growth», *The World Economy*, Wiley Blackwell, vol. 21(2), pp.143-158, March. DOI: 10.1111/1467-9701.00124.
- Roloff R (2020): « COVID-19 and No One's World: What Impact for the European Union? », *Connections: The Quarterly Journal*, Vol.19, N°.2, pp.25-37, spring 2020.
- Ruminska-Zimny E (1999): « GLOBALIZATION AND GENDER IN TRANSITION ECONOMIES», pp.61-79, UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT (UNCTAD, Geneva, 12-13 July 1999).
- Sachs J D (2005):« The end of poverty: Economic possibilities for our time », *International Journal*; Toronto Vol. 60, N° 3, (Summer 2005): pp.849-853. DOI: 10.2307/40204067.
- Sadorsky P (2012): « Energy consumption, output and trade in South America », *Energy Economics*, vol. 34(2), pp.476-488.
- Samia N and Sofia A (2014): « Causal relationship between trade openness, economic growth and energy consumption: A panel data analysis of Asian countries », *Energy Policy*, vol.69, pp.82-91.
- Sanchez-Reaza J and Rodríguez-Pose A (2002) : « The Impact of Trade Liberalization on Regional Disparities In Mexico », *Growth and Change*, Vol. 33, N° .1(Winter 2002), pp. 72-90.
- Sapir J (2007), « Libre-échange, croissance et développement : quelques mythes de L'économie vulgaire », *Revue du MAUSS* 2007/2(n° 30), pp. 227-247. DOI 10.3917/rdm.030.0227
- Sauré P and Zoabi H (2009): « Effects of Trade on Female Labor Force Participation» No 2009-12, Working Papers from Swiss National Bank.
- Schwanen D (2001): «Trade Liberalization and Inequality in Canada in the 1990s», *The Review of Economic Performance and Social Progress*, in: Andrew Sharpe, Executive Director et France St-Hilaire, Vice-President , Research et Keith Banting, Di (ed.), *The Review of Economic Performance and Social Progress 2001: The Longest Decade: Canada in the 1990s*, volume 1, Centre for the Study of Living Standards; The Institute for Research on Public Policy.
- Sen S (2005): « International Trade Theory and Policy: What is Left of the Free Trade Paradigm?», *Development and Change*, Vol.36, Iss.6, pp.1011-1029.
- Shafaeddin M (1995): « THE IMPACT OF TRADE LIBERALIZATION ON EXPORT AND GDP GROWTH IN LEAST DEVELOPED COUNTRIES », *UNCTAD Review* 1995.
- Simon M (2020): «Note, African Continental Free Trade Area Promoting Intra-African Trade for Climate Change Mitigation and Adaptation», *CUTS International/Geneva* (September 2020).
- Sinha A (2011): « TRADE AND THE INFORMAL ECONOMY », (*International Labour Organization ILO: Trade and Employment From Myths to Facts*), pp.125-170.
- Sjöberg Ö and Sjöholm F (2004): «Trade Liberalization and the Geography of Production: Agglomeration, Concentration, and Dispersal in Indonesia's Manufacturing Industry », *Economic Geography*, Vol.80, Iss.3, July 2004, pp.287-310.
- Soloagaa I and Winters A (2001): « Regionalism in the nineties: What effect on trade? », *North American Journal of Economics and Finance*, Vol.12, Iss.1, pp.1-29.
- Steel WF, Aryeetey E , Hettige H and Nissanke M (1997) : «Informal financial markets under liberalization in four African countries », *World Development*, Vol.25, Iss.5, May 1997, pp.817-830.
- Stubbs T, William K, Laskaridis C, Kentikelenis A & Gallagher K P (2021): « Whatever It Takes? The Global Financial Safety Net, Covid-19, and Developing Countries » *World Development*, vol. 137, 105171.



- Sun L and Reed MR (2011): « IMPACTS OF FREE TRADE AGREEMENTS ON AGRICULTURAL TRADE CREATION AND TRADE DIVERSION », *American Journal of Agricultural Economics*, Vol.92, Iss.5 , pp.1351-1363.
- Sykes A O (2020): « Short Supply Conditions and the Law of International Trade: Economics Lessons from the Pandemic », *The American Society of International Law*, Vol.114, N°.4, pp.647-656.
- TDR (2020): « From Global Pandemic to Prosperity For All: Avoiding Another Lost Decade », Geneva: United Nations publications.
- Temkin B and Veizaga J(2010) « The Impact of Economic Globalization on Labor Informality », *New Global Studies*, Vol.4, Iss.1, 2010.
- Terra MI (1999): « TRADE OPENNESS, EMPLOYMENT AND WOMEN: THE CASE OF URUGUAY », pp.181-188, UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT (UNCTAD, Geneva, 12-13 July 1999).
- Tongeren F, Meijl H and Surry Y (2001) : «Global models applied to agricultural and trade policies: a review and assessment », *Agricultural Economics*, Vol.26, Iss.2 (2001), pp.149-172.
- Townsend J (2007): « Do tariff reductions affect the wages of workers in protected industries? Evidence from the Canada-U.S. Free Trade Agreement », *Canadian Journal of Economics*, Vol. 40, No. 1, February 2007, pp.69-92.
- Trefler D (2004): «The Long and Short of the Canada-U.S. Free Trade Agreement», *The American Economic Review*, Vol. 94, No. 4 (Sep., 2004), pp. 870-895
- True J (2009): « Trading-Off Gender Equality for Global Europe? The European Union and Free Trade Agreements » *European Foreign Affairs Review*, Vol.14, Iss.5, pp.723-742, 2009.
- Ulucak R & Bilgili F (2018): « A reinvestigation of EKC model by ecological footprint measurement for high, middle and low income countries », *Journal of Cleaner Production* (2018), doi:10.1016/j.jclepro.2018.03.191.
- UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT UNCTAD (1997): «TRADE AND DEVELOPMENT REPORT», 1997.
- Urata S (2002): «Globalization and the Growth in Free Trade Agreements», *Asia-Pacific Review*, Vol. 9, No. 1, 2002, pp.20-32.
- Usman O, Terhemba Lorember P & Olanipekun I O (2019): « Revisiting the environmental Kuznets curve (EKC) hypothesis in India: the effects of energy consumption and democracy », *Environmental Science and Pollution Research International*, Vol.26, Iss.3, pp.13390-13400.
- Venables A J. (1999): « Regional Integration Agreements: a force for convergence or divergence? », Paper prepared for the Annual Bank Conference on Development Economics in Paris in June 1999.
- Volz U, Akhtar S, Gallagher K P, Griffith-Jones S & Haas J (2020): « Debt Relief for a Green and Inclusive Recovery: A Proposal », November 2020.
- Wang J, Wang C and Wan X (2015) : « TRADE LIBERALIZATION, ENERGY-SAVING TECHNOLOGICAL CHANGE AND ENERGY INTENSITY: SOME EMPIRICAL EVIDENCE FROM CHINA », *Contemporary Economic Policy*, Vol.39, Iss.2, April 2021, pp.365-376.
- Wan G , Lu M and Chen Z (2007) : «GLOBALIZATION AND REGIONAL INCOME INEQUALITY: EMPIRICAL EVIDENCE FROM WITHIN CHINA », *Review of Income and Wealth*, Vol.53, Iss.1, March 2007, pp.35-59.
- Wang U, Wang C and Wan X (2002): « TRADE LIBERALIZATION, ENERGY-SAVING TECHNOLOGICAL CHANGE AND ENERGY INTENSITY: SOME EMPIRICAL EVIDENCE FROM CHINA », *Contemporary Economic Policy*, Vol.39, Iss.2, April 2021, pp.365-376. doi:10.1111/coep.12514
- Weisbrot M and Baker D (2003): « THE RELATIVE IMPACT OF TRADE LIBERALIZATION ON DEVELOPING COUNTRIES », *Investigación Económica*, Vol. 62, N°.244 (ABRIL-JUNIO 2003), pp. 15-55.
- Weiss M S, (2003): « Two Steps Forward, One Step Back Or Vice Versa: Labor Rights Under Free Trade Agreements from NAFTA, Through Jordan, via Chile, to Latin America, and Beyond », *University of San Francisco Law Review*, Vol. 37: Iss. 3, article 6.
- Winters LA (2000): « TRADE LIBERALISATION AND POVERTY », PRUS WORKING PAPER NO. 7, April 2000.
- World Bank (2020): «The African Continental Free Trade Area Economic and Distributional Effects».



World Bank: <https://donnees.banquemondiale.org/pays/tunisie>

World Bank (2015): «Tunisie Diagnostic-pays systématique»

Yang S and Martinez-Zarzoso I (2014): « A panel data analysis of trade creation and trade diversion effects: The case of ASEAN-China Free Trade Area », *China Economic Review*, Vol.29, pp.138-151.

Yanikkaya H (2013): «Is trade liberalization a solution to the unemployment problem? », *Portuguese Economic Journal*, Vol.12, pp.57-85 (2013). <https://doi.org/10.1007/s10258-013-0088-9>.

Yanikkaya H (2003): « The Link Between Openness and Long-Run Economic Growth », *Journal of Development Economics*, Vol.72, Iss.1, October 2003, pp.57-89.

Yanikkaya H (2002) : « Trade openness and economic growth: a cross-country empirical investigation », *Journal of Development Economics* 72 (2003), pp.57 - 89 doi:10.1016/S0304-3878(03)00068-3.

Yao X, Yasmeen R, Li Y, Hafeez M and Padda I U H (2019): « Free Trade Agreements and Environment for Sustainable Development: A Gravity Model Analysis », *Sustainability*, Vol. 11, Iss.3, pp.1-17.

Yaya S, Otu A and Labonté R (2020): « Globalization in the time of COVID-19: repositioning Africa to meet the immediate and remote challenges », *Globalization and Health*, Vol.16, Iss.51, pp.1-7.

Yue P, Korkmaz A G & Zhou H (2020): « Household Financial Decision Making Amidst the COVID-19 Pandemic », *Emerging Markets Finance and Trade*, Vol.56, Iss.10, pp.2363-2377.

Zhang D, Hu M & Ji Q (2021): « Financial markets under the global pandemic of COVID-19 », *Finance Research Letters*, Vol.36, October 2020, DOI: 10.1016/j.frl.2020.101528

Zhang L, Du Z, Hsiao C and Yin H (2015): «The macroeconomic Effects of the Canada-US Free Trade Agreement on Canada: A Counterfactual Analysis», *The World Economy*, Vol.38, N°.5, pp.878

